



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

BILAN 2015 **CONTRAT D'OBJECTIFS** **ÉTAT - ÉTABLISSEMENT PUBLIC** **DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS**



SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE – CONTRAT D'OBJECTIFS	4
<u>I. INTRODUCTION</u>	5
<u>II. OBJECTIFS</u>	5
DOMAINE 1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	6
- Activité 1-1 – Acquisition de connaissances	6
- Activité 1-2 – Administration et diffusion des connaissances	11
- Activité 1-3 – Contribution à des programmes de recherche	12
DOMAINE 2 - PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	14
- Activité 2-1 – Surveillance du territoire et des usages	14
- Activité 2-2 – Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux	19
- Activité 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager	20
- <i>FOCUS SPECIFIQUE : Gestion de la réglementation du parc national</i>	21
DOMAINE 3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	21
<i>(ZOOM POUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ PRIORITAIRES DE L'AGRICULTURE, DU TOURISME, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME)</i>	
- Activité 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles	26
- Activité 3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois	27
- Activité 3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature	28
- Activité 3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme	30
- Activité 3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale	33
- Activité 3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques	34
- <i>FOCUS SPECIFIQUE : La Marque « Esprit parc national »</i>	35
DOMAINE 4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	36
- Activité 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire	37

- Activité 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire	38
- Activité 4-3 – Réalisation et gestion d’infrastructures d’accueil du public	39
- Activité 4-4 – Outils de communication de l’EPPN	43
- FOCUS SPECIFIQUE : Descriptif des actions de l’EPPN en faveur d’un public handicapé	45
DOMAINE 5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	47
- Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte	47
- Activité 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	49
- Activité 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales	49
DOMAINE 6 – GERER L’ETABLISSEMENT PUBLIC	51
- Activité 6-1 – Management général	51
- Activité 6-2 – Gestion financière	53
- Activité 6-3 – Fonctionnement général de l’établissement	54
- Activité 6-4 - Gestion des ressources humaines	56
- FOCUS SPECIFIQUE : Aspects de mutualisation des compétences en inter-parcs, avec PNF / AFB, ou avec des structures extérieures.	
<u>III. TABLEAU DES MOYENS</u>	57
<u>DEUXIEME PARTIE – BILAN DES CONVENTIONS D’APPLICATION DE LA CHARTE</u>	59
<u>TROISIEME PARTIE – BILAN SOCIAL</u>	61
<u>QUATRIEME PARTIE – ACTES REGLEMENTAIRES PRIS EN 2015</u>	73
<u>GLOSSAIRE</u>	92



PREMIÈRE PARTIE

CONTRAT D'OBJECTIFS ÉTAT - ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

BILAN 2015



I- INTRODUCTION

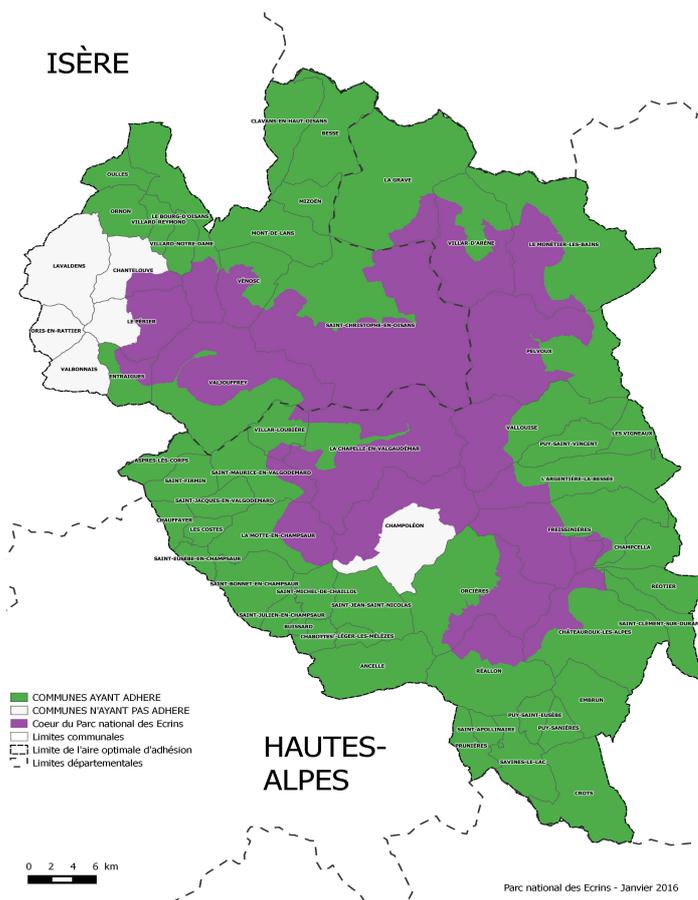
Le présent bilan de l'année 2015 est présenté selon l'architecture des domaines, activités et indicateurs du contrat d'objectifs 2015–2017 du Parc national des Écrins.

II. LES OBJECTIFS

Des objectifs à échéance 2015 ont été définis entre le Parc national des Écrins et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE).

A ces objectifs sont associés des indicateurs de suivi, le plus souvent quantifiables.

Certains n'ont pas pu être quantifiés, la méthode de suivi n'étant pas stabilisée à la date d'établissement du présent rapport.



Les communes du parc national des Écrins en janvier 2016

<http://www.ecrins-parcnational.fr/les-communes-du-parc-national-des-ecrins>

Les activités sont organisées en 6 domaines communs à tous les établissements publics des parcs nationaux.

1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL

Dans ce domaine, les priorités répondent aux objectifs de la stratégie scientifique adoptée par l'établissement public et au plan de gestion de la réserve intégrale de Lauvitel. Elles s'inscrivent dans le cadre des orientations « 1.1 » (« Approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions ») et « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune ») de la charte, et de l'objectif « 1 » (« Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance »).

Contexte et enjeux

Depuis la création du Parc national en 1973, on est passé de la collecte non dirigée de données à des suivis ciblés, en appui à la gestion ou à l'observation de l'évolution de certains milieux et espèces patrimoniales. On s'oriente désormais de plus en plus vers la compréhension des fonctionnements d'écosystèmes clés, tels les alpages ou les lacs.

La consolidation des protocoles et techniques de recueil et traitement des données a transformé les méthodes de travail sur le terrain. Les protocoles de collecte et de suivi se définissent de plus en plus en inter-espaces protégés, avec une technicité accrue, au sein de réseaux de naturalistes et de gestionnaires de milieux naturels.

Les acquisitions de connaissances visent en priorité à consolider les « séries longues » en matière de suivi des milieux, paysages, glaciers, faune, lacs et alpages et à renforcer la connaissance de la « très haute altitude », dont le suivi permet de mieux appréhender les conséquences du changement climatique.

Sur la faune, l'accent est mis sur des espèces « cibles » comme le bouquetin des Alpes et le lièvre variable ou les galliformes.

Les programmes structurants concernent, avec une certaine continuité d'orientation stratégique, l'inventaire généralisé de la réserve intégrale, l'évaluation des mesures agro-environnementales et la mise en place d'une stratégie sanitaire.

L'administration et la diffusion des connaissances vers l'échelon national et vers les partenaires scientifiques et du territoire sont fonctionnelles et opérationnelles.

L'accueil de la recherche, qui s'entend comme la mise en valeur, tant du territoire que du savoir-faire des agents du Parc national en matière d'accompagnement, est une préoccupation de premier niveau, se traduisant par des conventions de partenariat avec le monde scientifique et par l'accueil de chercheurs « en résidence »..

- Activité 1-1 – Acquisition de connaissances

Les grandes priorités pour le triennal sont rappelées ci-dessous.

Poursuite d'actions trouvant leur force dans la durée.

- Poursuite du suivi des milieux naturels et des paysages.
- Participation active au programme « Alpages sentinelles », coordonné par l'IRSTEA.
- Participation active au programme « Lacs sentinelles », coordonné par l'association ASTERS.
- Suivi des glaciers et intégration (*si financements dédiés*) du suivi « Glacier blanc » dans « Glacioclim ».

Programmes structurants nouveaux ou renforçant des actions existantes.

- Lancement de l'inventaire généralisé (ATBI) de la réserve intégrale de Lauvitel (*sous réserve d'un accord de partenariat avec le MNHN*).
- Connaissance de la biologie fonctionnelle d'espèces « cible » en lien avec les activités humaines.
- Participation active à l'harmonisation des protocoles inter-parcs de suivis paysagers.
- Évaluation des MAE-t (*étude de l'impact des pratiques pastorales sur les milieux*).

- Lancement des programmes « Refuges sentinelles » (*observation des paramètres environnementaux, de la fréquentation et des usages en haute altitude ; médiation avec les usagers*).
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie sanitaire.
- Amélioration de la connaissance des invertébrés.

En 2015, la stratégie scientifique de l'établissement adoptée en 2013 (résolution n° 2013/06 – CA) est dans sa troisième année de mise en œuvre.

+ Suivi des espèces emblématiques et biologie fonctionnelle d'espèces cibles

Suivis de mammifères.

2015 est marquée par une montée en puissance du programme de suivi du **Bouquetin des Alpes**. Le programme de suivi du bouquetin se poursuit et donne des résultats extrêmement intéressants. Les données GPS transmises par satellite permettent d'identifier des corridors de déplacements et d'affiner la connaissance des domaines vitaux des animaux. Des éléments sanitaires préoccupants sont observés : outre le constat de transmission de maladies abortives ayant très probablement pour origine les cheptels domestiques, trois bouquetins sont retrouvés morts dans l'hiver.

L'analyse détaillée des données de déplacement, réalisée par Pascal Marchand, permet de mettre en évidence des grands patrons de migration mais aussi des comportements individuels originaux (migration décalée, déplacements transfrontaliers, migrations variables suivant les années,...).

L'enregistrement de migrations atypiques permet d'attester des migrations sur de longues distances. Le passage d'un bouquetin des Cerces en Italie au mois de mai confirme les connexions entre les populations briançonnaise et italienne. Des données analogues sont recueillies à la fin de l'été et au moment du rut, en fin d'année. Au final, des connexions avec les populations du Val de Suse et de la Maurienne sont constatées.

Le programme « Bouquetin » est par ailleurs une occasion de développer des activités de sciences participatives. En juin 2015, le Parc national fait appel aux visiteurs et aux habitants des Écrins afin de transmettre leurs observations concernant les deux espèces, bouquetin et lagopède alpin, dans le cadre de deux programmes de suivis spécifiques.

Test et appropriation par les partenaires du **nouveau protocole de suivi du Chamois**

Depuis de nombreuses années, les Parcs nationaux et les fédérations de chasseurs cherchent à mettre au point un suivi des populations de chamois, basé sur les indications de changement écologique (ICE). L'étude commune financée par PNF et les Parcs nationaux de montagne a permis à Guillaume Perron de définir ce nouveau protocole.

Il est mis en œuvre par la fédération des chasseurs des Hautes-Alpes et le PNE pour la première fois le 27 juin 2015, sur le Champsaur/Valgaudemar.

Découverte d'une nouvelle espèce patrimoniale : la **musaraigne étrusque** (*Suncus etruscus*)

En février 2015, une nouvelle espèce de mammifère est découverte dans le parc national des Ecrins : le Pachyure étrusque. C'est une toute petite musaraigne insectivore, habituellement cantonnée au bassin méditerranéen. Elle est découverte sur deux sites différents de l'Embrunais. C'est l'un des plus petits mammifères au monde et sa présence à cette altitude est une nouveauté... voire un record !

Suivi des **chiroptères**

Le Parc national poursuit les prospections et actions de veille sur les gîtes de chiroptères. Entre rivière et forêt, à 1600 m d'altitude, les nichoirs installés en Haute-Guisane continuent d'accueillir différentes espèces.

Suivi de l'avifaune.

Rapaces

Bien qu'ils ne se montrent pas trop sur les Écrins, quelques gypaètes survolent quand même le massif dans le courant de l'été. La carte réalisée par Christian Couloumy, qui coordonne les programmes "rapaces" du Parc national des Écrins, donne un aperçu de la situation.

Le comptage alpin sur les dortoirs des vautours, le samedi 22 août, confirme des statistiques favorables.

Cinq gypaètes sont observés dans les Ecrins lors de la prospection alpine d'octobre, qui mobilise près de 60 bénévoles et une quinzaine d'agents du Parc national dans le cadre du suivi annuel.

S'agissant de l'aigle royal, le comptage réalisé dans l'Embrunais donne lieu, cette année, à la production d'un court-métrage, qui est diffusé dans les maisons de parc et en ligne sur le site internet du Parc.

D'autres données importantes sont recueillies dans le courant de l'été : en particulier, fin août 2015, on enregistre un record d'observation de bondrées apivores, avec 787 animaux pour le site d'observation de la migration automnale, situé à Serre-Buzard dans l'Embrunais.

Le suivi des oiseaux d'eau fournit également des données intéressantes, notamment dans le cadre du suivi des abords du lac de Serre-Ponçon. Mi-janvier 2015, avec des conditions optimales de visibilité, les observateurs comptabilisent plus de 800 oiseaux d'eau aux abords du lac de Serre-Ponçon, soit une centaine de plus que l'année précédente.

Suivi des espèces végétales

En juin 2015, les données sur la biodiversité végétale s'étoffent dans le Valbonnais. Bien que très parcouru, le massif réserve encore quelques découvertes, puisque quatre « nouveautés » sont observées : la Pensée du Mont Cenis (*Viola cenisia*), la Navette des champs (*Brassica rapa*), l'Oxytropide de Haller (*Oxytropis halleri subsp velutina*) et Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*).

+ Poursuite de l'ATBI dans la réserve intégrale de Lauvitel

L'analyse de faisabilité d'un ATBI se poursuit au Lauvitel. Des travaux sont conduits sur les groupes taxonomiques suivants : cloportes, fourmis, abeilles et bourdons, rhopalocères et odonates.

Un film de 8 minutes est réalisé, afin de présenter succinctement le contexte réglementaire et les activités naturalistes et scientifiques. Des échanges en cours avec le Muséum national d'histoire naturelle visent à définir un réseau cohérent de sites français inventoriés selon la méthode ATBI ; la réserve intégrale de Lauvitel y contribuera.

Enfin, la visite de la réserve, dans le cadre des Journées du patrimoine connaît un franc succès : plus de 15 personnes ont pu se rendre dans ce site exceptionnel.

+ Suivi des milieux

- Alpages sentinelles.

Le programme alpages sentinelles prend un nouvel essor en 2015 avec l'arrivée de nouveaux partenaires. Ceci renforce la dimension multi-partenariale, à l'échelle des Alpes, de ce programme désormais porté par l'IRSTEA sur 2015-2018.

En 2015, les collectes des données « météo », « biodiversité », « ressource pastorale », « gestion et pratiques » et « suivi d'exploitation » sont réalisées par le Parc national et ses partenaires. Une animation locale perdure dans le nouveau programme, avec l'organisation d'une réunion annuelle de restitution avec les éleveurs et bergers, et avec la production d'une plaquette bilan.

Le soutien apporté par le programme européen Alcotra « e-PHENO » qui s'achève a permis de démontrer l'importance du suivi de la phénologie de la végétation pour mieux appréhender les conséquences du changement climatique sur le fonctionnement écologique et sur l'évolution de la ressource en alpage.

- Lacs sentinelles

Dans le cadre des activités du réseau Lacs sentinelles, désormais coordonné par l'association Asters, (Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie), le lac du Pavé fait l'objet d'une attention particulière. Il y a 20 ans, il était encore entièrement recouvert par la glace et on ne pouvait observer de l'eau libre qu'une ou deux semaines en été. Désormais, ce lac est "libre" dès le mois de juillet. Selon l'observatoire des changements climatiques, le record absolu de température détenu en août 2003 aura été battu dans les Alpes, faisant du **mois de juillet 2015, le plus chaud de tous les mois depuis 1850**. L'écart à la normale atteint + 4.85°C. Ce lac n'y a pas échappé.

Un site Internet est créé en 2015 par Asters avec la contribution du Parc national des Ecrins, afin de centraliser les données récoltées sur les lacs d'altitude et de porter à la connaissance du grand public les investigations effectuées sur ces milieux. Ce site est mis en ligne à l'automne 2015 pour test par les partenaires et utilisateurs. Les informations concernant les lacs du territoire y figurent (lacs de la Muzelle, de Plan Vianney, de Pétarel, des Pisses, du Pavé et du Lauvitel).

Les programmes « Alpages sentinelles » et « Lacs sentinelles » se poursuivent et une extension de ces dispositifs en Italie est à l'étude.

- Écologie verticale.

Le programme se poursuit et, par son caractère emblématique, suscite l'intérêt de mécènes potentiels. Comme l'indique le dossier figurant sur le site Internet du Parc national, l'étude de la végétation des faces Sud des grandes parois des Ecrins est un des volets de l'exploration des conséquences sur la biodiversité des changements climatiques en cours.

Car la biodiversité « spectaculaire » n'est pas l'apanage des zones tropicales. Les



hautes montagnes des Ecrins aussi accueillent des espèces d'une rare richesse biologique. Le programme « Écologie verticale » acquiert une notoriété particulière en début d'année 2015. Une équipe du magazine "Des racines et des ailes" qui a suivi Cédric Dentant, botaniste au Parc national des Ecrins, et Sébastien Lavergne, chercheur au LECA, dans leurs travaux d'échantillonnage des plantes d'altitude sur les arrêtes de la Grande Ruine, diffuse le reportage « botanistes de l'extrême » le mercredi 28 janvier.

- Suivi des glaciers

Pour les glaciers, en cette année de « COP-21 » le Parc national enregistre le deuxième recul le plus important depuis que les suivis sont réalisés. Le bilan de masse par photogrammétrie (images aériennes) du Glacier blanc permet d'ajuster au mieux les mesures prises sur le terrain. Il montre que le plus grand glacier des Alpes du Sud a perdu en moyenne près de 10 mètres d'épaisseur en douze ans, avec des différences importantes selon l'altitude. Malgré quelques épisodes de répit, le volume du Glacier blanc diminue, en réponse à l'évolution du climat. Un déséquilibre qui remonte aux années 1980. Les fortes chaleurs de cet été ont accentué le phénomène.

2015 compte donc ainsi parmi les « années noires » du Glacier blanc, même si la fonte liée aux températures estivales est un peu moins importante que lors de la canicule de 2003.

Enfin, un suivi photographique permet de faire un film en accéléré (timelapse) permettant de visualiser l'écoulement du glacier sur une période d'un an (<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/milieu-coule-glacier>).

A la suite de cette expérimentation réussie, 2 autres équipements de ce type sont installés. Ils permettront de communiquer sur d'autres phénomènes liés à la vie d'un glacier. L'objectif sera là aussi de réaliser des timelapses.

Le réseau « Glacioclim » n'a pas encore pu être intégré, faute de financements, mais les liens sont maintenus et la volonté est réaffirmée.



Le Parc national participe en outre au projet « e-PHENO » (qui se termine en cours d'année), dans lequel il a piloté le développement du site internet, de la base de données et de l'application « Phenoclim », ainsi que le développement d'outils de sensibilisation des publics (<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/phenoclim-site-internet-application>). Phénoclim est un projet de sciences participatives dédié au suivi de la phénologie en lien avec le changement climatique.

Un dossier complet sur les actions du Parc national en lien avec le changement climatique est réalisé et mis en ligne sur le site Internet de l'établissement. Ce dossier fera l'objet d'une publication scientifique, à paraître dans la revue « Ecomont » de janvier 2016.

Les différents travaux sont présentés à Paris, dans le cadre de la COP 21 du Bourget.

+ Protocoles

En 2015, plusieurs protocoles sont expertisés.

Le nouveau protocole de suivi des chamois est testé sur le Champsaur/Valgaudemar.

Les protocoles de suivi des aigles et des tétras lyres sont analysés en vue de modifications (suivi par échantillonnage) en 2016.

Le protocole Lièvre variable est confirmé. Sa mise en œuvre sur l'Isère s'est avérée plus difficile que prévue (faisabilité, contraintes météorologiques, etc.).

+ Mise en place d'une stratégie sanitaire

Le Parc national des Ecrins est engagé dans l'élaboration d'une stratégie sanitaire.

- Au niveau de l'inter-parcs, il s'agit notamment, dans un contexte d'exigence accrue d'efficacité et de rationalisation des moyens des établissements publics, d'adapter, de coordonner, de hiérarchiser et de mutualiser les ressources humaines, techniques et financières et les actions à conduire, afin de traiter au mieux les problématiques de surveillance des dangers sanitaires (liés aux troupeaux domestiques et aux espèces sauvages) ayant un impact notable sur la faune sauvage, de prévention et de gestion, et de prendre en considération à un juste niveau les enjeux de conservation de la biodiversité associés aux maladies de la faune sauvage.

A cette fin, un groupe-projet « stratégie sanitaire » a été créé fin 2014, et rattaché au groupe de travail scientifique de Parcs nationaux de France (PNF). Composé des chargés de mission

référents de chaque Parc national concerné, il est animé par le chargé de mission « connaissance du patrimoine » de PNF et piloté par Thierry Durand, directeur-référent et vétérinaire. Le mot d'ordre pour l'élaboration de cette stratégie est la concertation entre les Parcs nationaux, mais aussi et surtout avec les partenaires locaux et nationaux en charge de cette thématique (organisations agricoles et organismes à vocation sanitaire, ONCFS, chasseurs, etc.).

Les productions de ce groupe-projet sont suivies par le groupe de travail scientifique de PNF en lien étroit avec le groupe de travail « agriculture ».

Un rapprochement avec la plate-forme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale (plate-forme ESA, copilotée par le MAAF(DGAL) et l'Anses) est opéré à l'automne 2015, afin de renforcer la transversalité et la collégialité de cette démarche.

- Localement, la stratégie sanitaire fait l'objet de débats lors des séances du Conseil scientifique du 26 juin et du 16 octobre 2015.

Des échanges sont prévus en 2016 avec les acteurs socio-professionnels locaux, notamment lors de réunions d'échange (février/mars) et dans le cadre de la relance des commissions thématiques du CESC.

Pour en savoir plus : actus et brèves du site Internet du Parc national

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/un-bouquetin-sans-signal>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/deux-bouquetins-retrouves-morts-dans-le-valbonnais-et-le-champsaur>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/un-bouquetin-des-cerces-en-italie>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/observez-les-bouquetins-marques-et-les-lagopedes-alpins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/dimanche-bouquetin-frontieres>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/comptage-chamois-la-nouvelle-methode-experimentee>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/une-nouvelle-espece-de-mammiferes-pour-le-parc-national-des-ecrins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/chauves-souris-gites-bien-occupes>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/gypaetes-passage>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/comptage-alpin-dortoirs-vautours>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/cinq-gypaetes-observees-ecrins-lors-prospection-alpine>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/record-observations-bondrees>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/le-spectacle-des-oiseaux-deau>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/quand-les-salamandres-sont-de-sortie>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/automne-lacs-sentinelles>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/naissance-lac>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/secret-lacs-sentinelles>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/botanistes-de-lextreme-sur-france-3>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/cinema-montagne-sciences>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/jeudis-animes-refuges-oisans>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/jardin-suspendu-plus-3600-m>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/reserve-integrale-livret-explorateurs>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/la-biodiversite-vegetale-setoffe-dans-le-valbonnais>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/glacier-blanc-equilibre-rompu>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ete-fut-chaud-glacier-blanc>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetins-ont-bougeotte>

Voir aussi les dossiers spéciaux « Bouquetin » et « Changement climatique » :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/ce-que-disent-les-colliers-gps-des-bouquetins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/sentinelles-du-climat>

- Activité 1-2 – Administration et diffusion des connaissances

Les actions correspondantes sont guidées par les objectifs permanents d'alimentation des bases de données nationales, de partage avec le territoire et les utilisateurs, de valorisation de données naturalistes et culturelles et d'efficacité technique.

Les grandes priorités pour le triennal sont rappelées ci-dessous.

- Développement d'un système d'information territorial, en lien avec les autres initiatives du territoire
- Renforcement et automatisation de l'alimentation des bases des données des SINP régionaux
- Animation et valorisation d'une base de données « patrimoine bâti »

En 2015, le PNE libère ses outils de gestion des données « Faune » et « Flore » (<https://github.com/PnEcrins/GeoNature>) qui sont progressivement déployés dans les autres Parcs nationaux et chez des partenaires comme le CREA (Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude). Ces outils innovants permettent d'avoir une organisation et une consultation des données beaucoup plus rapides et efficaces.

Le PNE documente et libère également son application Web de suivi GPS d'espèces (<https://github.com/PnEcrins/FollowDem>) qui a servi pour le portail web de suivi des bouquetins (<http://bouquetins.ecrins-parcnational.fr/>), ainsi que son application de gestion des actions de police de l'environnement, déjà utilisée par plusieurs Parcs nationaux (<https://github.com/PnEcrins/Police>).

L'établissement public fournit une expertise et un appui importants dans le domaine des systèmes d'information. Ainsi, des échanges importants s'opèrent avec les autres Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, ainsi qu'avec des associations comme le CREA ou ASTERS, d'autres organismes de l'État, ou avec le PGHM (peloton de gendarmerie de haute montagne) et l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage).

En matière de ressources documentaires, en 2015 :

- le centre de documentation de Gap - Charance dispose de 378 nouvelles références, sur les 8122 de sa base documentaire :
- le fonds documentaire s'enrichit de 55 ouvrages et 43 abonnements sont répartis entre Charance et les secteurs ;
- 909 ouvrages (606 en 2014, 484 en 2013) sont prêtés ou envoyés (pdf) à 86 emprunteurs (19 à l'extérieur, 36 à Charance et 31 en secteurs). La progression notable des prêts est due aux échanges développés avec les secteurs, notamment pour venir en appui aux expositions temporaires proposées durant la période estivale.

Certains documents techniques et thématiques sont accessibles en téléchargement sur le site Internet du Parc national, dans la rubrique médiathèque <http://www.ecrins-parcnational.fr/mediatheque> (« documents techniques et thématiques ») : <http://www.ecrins-parcnational.fr/telechargements-documents-techniques-et-thematiques> .

Sur le site Internet du Parc national, sont également proposées des bibliographies par communes, vallées, actions du Parc national et patrimoines.

La base documentaire de l'établissement public ainsi que celle des différents Parcs nationaux est consultable sur le site du Parc national des Écrins via le Web-portail de l'ATEN (<http://aten.superdoc.com>).

Enfin, pour améliorer la transmission d'informations aux agents du Parc national, un compte Twitter ainsi que des alertes électroniques sont consultés quotidiennement.

- Activité 1-3 – Contribution à des programmes de recherche

Le conseil scientifique du Parc national des Écrins est actif et équilibré entre compétences des sciences de la vie et des sciences humaines. Il assure un bon relais avec le monde de la recherche universitaire.

Le cadrage des recherches associant l'établissement est donné par la stratégie scientifique.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

→ Valorisation de la réserve intégrale de Lauvitel, comme site d'accueil de la recherche
→ Poursuite du programme « archéologie d'altitude » porté par le CNRS et le service régional d'archéologie

2015 est une année riche en collaborations scientifiques. Les premières rencontres scientifiques des Parcs nationaux en sont une bonne illustration, car de nombreux intervenants mettent en avant ce dynamisme.

Lors de ces journées, les programmes Alpages sentinelles et Lacs sentinelles sont cités en exemple à de nombreuses reprises.

Les collaborations mises en place dans le cadre du projet d'inventaire généralisé (ATBI) sont saluées.

Enfin, l'implication forte du Parc national des Ecrins au sein de la Zone Atelier Alpes est très appréciée et explique en partie ce niveau de collaboration.

2015 voit également :

- l'aboutissement de la thèse d'Université de Guillaume Halliez sur la relation proie-prédateur en lien avec la dynamique des campagnoles sur la Romanche
- la soutenance de la thèse d'Université de Yann Nellier sur les PCBs dans les lacs d'altitude
- la poursuite des thèses d'Université de Laurent Fouinat et Julie Toury sur les lacs, et de Monica Corona-Lozada et Baptiste Nettiier sur les alpages
- le lancement de la thèse d'Université de Coralie Jacquemin sur les lacs des Alpes du Sud (fonctionnement et services écosystémiques)
- le démarrage de la thèse de sociologie de Gaëlle Ronsin sur les conseils scientifiques des Parcs nationaux.
- la fin des fouilles à l'abri de Fressinières par l'équipe de Florence Mocci

De nombreux courriers de soutien sont réalisés dans le cadre de l'appel d'offre « Belmont ». Les résultats sont attendus pour 2016.

L'appel d'offre de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) déposé avec le Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement (CEREGE) n'a malheureusement pas été retenu.

A cela, il faut ajouter les travaux sur les ongulés avec l'ONCFS et PNF sur les suivi du chamois avec Guillaume Perron ou l'analyse de l'occupation spatiale du bouquetin par Pascal Marchand.

Pour conclure cette liste non exhaustive, un projet d'observatoire des dynamiques Homme-Climat-Nature (ORCHAMP) au niveau de l'arc alpin français est initié par Philippe Choler et Wilfried Thuiller et entrera dans sa phase opérationnelle en 2016.

En outre...

- Suivi des milieux physiques et métrologie

En juillet 2015, l'altitude du toit des Ecrins se précise... : la Barre des Écrins a désormais une altitude officielle, et exacte ! Des mesures complémentaires à celles de l'an dernier sont réalisées par les géomètres-experts sur le point culminant du massif mais aussi au Pic Lorry et au Dôme. Les résultats devraient être connus prochainement, autour de 4102 mètres.

- Accueil de la recherche dans la réserve intégrale

En 2015, la réserve intégrale de Lauvitel fête ses 20 ans et une lettre d'info ! Depuis 1995, dans ce laboratoire à ciel ouvert de 689 ha, des chercheurs, aidés des agents du Parc national, suivent la dynamique naturelle d'écosystèmes peu soumis aux activités humaines.

- Sciences sociales

Une journée de débat et de travail entre les acteurs de terrain et des chercheurs est organisée le 12 novembre à l'IGA (Institut de géographie alpine). L'objectif est de faire un état des lieux de la recherche en sciences sociales sur les sports de montagne et de dégager différentes thématiques de recherche qu'il semble nécessaire d'aborder pour les années à venir, en matière d'évolution des pratiques de la montagne et de l'alpinisme.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/altitude-toit-ecrins-se-precise>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/reserve-integrale-lauvitel-20-ans-lettre-info>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/observer-pratiques-montagne-alpinisme>

2 - PROTEGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL

Contexte et enjeux

Les évolutions du climat, les mutations de l'agriculture et du pastoralisme en particulier, et l'évolution des pratiques de fréquentation de loisirs dans les espaces naturels, sont en toile de fond des actions à mener pour protéger, mettre en valeur, voire restaurer des éléments des patrimoines naturel, culturel et paysager.

Des actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial sont menées, le plus souvent en partenariat.

Par ailleurs, sur le plan réglementaire, les activités de surveillance s'inscrivent dans la continuité de l'existant, tant pour des raisons de moyens, que parce qu'il s'agit d'activités régaliennes fondamentales contribuant à la gestion conservatoire des patrimoines.

La structuration de la police administrative a pour objet de renforcer l'accompagnement et le suivi des autorisations concernant les travaux et activités en coeur de parc.

Le Parc national poursuit son action, de pilotage ou d'accompagnement selon les cas, au bénéfice des sites Natura 2000 du territoire classé. Il développe en outre les actions d'ingénierie en appui à la conservation des milieux.

Les actions dans le domaine culturel (hors patrimoine bâti) ont vocation à reposer sur les partenariats initiés avec le Conseil départemental des Hautes-Alpes, le Musée dauphinois et les autres structures culturelles du territoire.

Sont concernées par les actions et programmes envisagés, les orientations « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune »), « 3.1 » (« Maintenir les paysages remarquables »), « 3.2 » (« Préserver les milieux naturels et les espèces ») de la charte.

Pour le coeur du parc national, les actions illustrent en priorité les objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine culturel du coeur ») et « 5 » (« Conserver les paysages, les milieux et les espèces »).

- Activité 2-1 – Surveillance du territoire et des usages

Le protocole de politique pénale et les instructions pénales qui l'ont suivi définissent le cadre dans lequel s'inscrit l'action de police. Renouvelé en juin 2014 au Tribunal de grande instance de Grenoble, le protocole de politique pénale entre les parquets de Gap, de Grenoble et le Parc national des Écrins, s'applique à tous les corps de polices compétents pour relever des infractions environnementales, notamment la gendarmerie, l'ONEMA et l'ONCFS, et naturellement le Parc national.

Ce protocole hiérarchise les infractions en fonction des enjeux du territoire et de leur impact, ponctuel ou irréversible, sur l'environnement. Adaptation du protocole précédent, il prend en compte les évolutions législatives et la réforme de simplification et d'harmonisation des polices de l'environnement, en vigueur depuis le 1er juillet 2013. L'harmonisation des suites judiciaires permet des réponses communes aux parquets des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère.

La réserve intégrale, le cœur du parc national et les six réserves naturelles nationales qui lui sont contiguës constituent des priorités géographiquement ciblées.

Sur un plan thématique, l'accent porte sur :

- le contrôle des aménagements en cœur de parc
- la surveillance générale du territoire,
- le respect des règles et prescriptions encadrant les activités : survols, circulation, chiens, cueillette, etc.

Les missions de surveillance et de police nécessitent une présence sur le terrain de personnels identifiés comme agents du Parc national. En effet, au-delà des personnels commissionnés et assermentés, la présence sur le territoire, d'agents en fonction, revêtant l'habillement de l'établissement, concourt aux objectifs de prévention, de surveillance et, le cas échéant, de pédagogie.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Actions de police pénale : adaptation de la pression de surveillance et de sensibilisation des usagers aux enjeux du territoire, en coordination avec les services départementaux
- Action nouvelle : la structuration de la police administrative dans le cœur

Des problématiques telles que le renouvellement des ressources naturelles, le maintien et la restauration des espèces des habitats et des paysages, la lutte contre l'érosion de la biodiversité, la limitation des pollutions, etc., passent par une police de l'environnement avec des prérogatives et des compétences techniques adaptées.

Au niveau communautaire, l'État français a des obligations d'incrimination des atteintes à l'environnement et plusieurs directives et règlements instaurent des obligations de contrôle et de rapportage de ces activités de contrôle.

Les polices de l'environnement s'appuient sur deux dispositifs complémentaires : les outils de police administrative ont avant tout une vocation préventive, associée à un processus d'autorisation préalable, tandis que ceux de police judiciaire ont une vocation de dissuasion, répression. Leur articulation intelligente et pragmatique est un déterminant essentiel de leur efficacité.



+ Actions de police pénale et de sensibilisation des usagers

227 interventions sont renseignées dans la base de données « police » en 2015. On se situe dans la moyenne des années 2013 et 2014.

La sensibilisation des usagers demeure le mode d'action prépondérant face à une infraction pour laquelle l'intervention de l'agent commissionné est possible : dans plus de 61 % des cas, l'action de l'agent est pédagogique.

Le nombre de procédures est cependant en augmentation par rapport aux années précédentes (2012-2013-2014).

Type d'intervention dans le parc national	Nombre d'actes en 2012	Nombre d'actes en 2013	Nombre d'actes en 2014	Nombre d'actes en 2015
Toutes interventions, dont ...	185	214	244	227
Infraction observée sans intervention possible	72	91	114	94
Courrier de rappel à la Loi	4	1	1	6
Remontrance verbale	62	95	93	82
Avertissement formalisé	7	5	6	2
Timbre-amende	30	16	24	34
Procès verbal	5	4	3	9

Parts relatives des interventions en 2015

Type d'intervention	Part de l'intervention / total des interventions (%)	Part de l'intervention / au total des interventions où un contact avec le contrevenant a eu lieu (%)
Infraction observée sans intervention possible	41,4	/
Courrier de rappel à la Loi	2,64	4,52
Remontrance verbale	36,12	61,65
Avertissement formalisé	0,88	1,50
Timbre-amende	15	25,56
Procès verbal	3,96	6,77
Total	100 %	100 %

Evolution de quelques catégories d'infractions (2012/2015) :

Catégorie d'infraction	Constat, toutes catégories d'intervention confondues			
	2012	2013	2014	2015
Atteinte à une espèce protégée	1	0	3	3
Bivouac / camping	17	18	37	16
Chasse	8	11	5	14
Circulation hors Loi 4x4	13	10	8	13
Circulation Loi 4x4	18	22	41	38
Coupe – transport de végétaux	5	10	6	3
Dépôt de détritrus	1	1	3	2
Divagation de chiens	13	27	28	30
Introduction de chiens	65	56	63	56
Feu	10	12	13	9
Inscriptions, marques, panneaux	0	0	6	2
Pêche	0	1	1	3
Prélèvement de minéraux	0	1	1	0
survol	/	/	17	24
Trouble à la faune	/	/	1	4

Dans le coeur du parc national, l'introduction de chien est toujours l'infraction la plus représentée, suivie par les survols.

S'agissant des survols motorisés du coeur, pour la période de référence 1er janvier 2015 – 15 octobre 2015, globalement, le nombre d'autorisations de survol du coeur connaît une légère baisse (- 4) par rapport à l'année 2014.

A noter que les survols relatifs aux ravitaillement des refuges d'une part, et au transport de cabanes héliportables d'autre part (plan Loup du PNE), quant à eux, diminuent sensiblement (-20).

Cette baisse est liée pour partie à fin de la rénovation du refuge de l'Aigle, à la sensibilisation des gardiens de refuges en début de saison, ainsi qu'aux bonnes relations avec les sociétés d'hélicoptage, qui ont permis de mutualiser les survols et d'en réduire le nombre.

En revanche, on notera quelques survols supplémentaires pour travaux d'urgence liés aux violents orages de juillet et aux crues torrentielles qui en ont résulté.

En aire d'adhésion, la circulation illicite des véhicules motorisés dans les espaces naturels et la divagation de chiens sont les infractions les plus souvent constatées.

53 opérations de police impliquant plusieurs agents du PNE sont organisées en interne et 6 sont organisées en inter-services.

Suivi des procédures :

- Timbres amendes : 25 des 34 timbres-amendes sont payés (73,52%), 6 sont transmis à M. le Procureur de la République, comme suite à contestation ou non paiement (17,64%).

- Procès-verbaux : un procès verbal donne lieu à une composition pénale, les autres sont en cours d'instruction.

+ Engagement d'une structuration de la police administrative

Les demandes d'autorisation, un régime d'instruction permettant un encadrement à priori des activités et travaux en coeur de parc

Le directeur de l'établissement public du Parc national est l'autorité administrative compétente pour délivrer la totalité des décisions individuelles au titre de la police administrative spéciale du coeur du Parc national, après avis, le cas échéant, du Conseil scientifique.

On désigne sous le vocable de décision individuelle, les autorisations ou refus qui sont délivrés par le directeur.

Cette année, ce sont au total 237 décisions individuelles qui sont délivrées par le directeur (contre 228 en 2014).

Ces décisions individuelles concernent des domaines aussi variés que les prises de vues à caractère professionnel ou commercial (30 décisions), les travaux (en progression / 17 décisions) ou encore les demandes de survol avec des aéronefs motorisés (86 décisions) et celles de circulation (34).

La quasi-totalité de ces actes sont des autorisations individuelles concernant des personnes physiques ou morales. Il est courant que de nombreux échanges aient lieu entre les pétitionnaires et les services instructeurs du Parc national afin d'améliorer ou d'ajuster les demandes et de les rendre compatibles avec les objectifs fixés par la Charte du Parc national des Écrins. C'est ainsi que par exemple des survols à moins de 1000 m pour prise de vue du sol ont pu être évités.

3 décisions individuelles sont des refus concernant des manifestations publiques, des animaux domestiques et des prélèvements.

Les contrôles administratifs

Dans le dernier trimestre de l'année 2015, on notera la publication de l'instruction du Gouvernement du 20 octobre 2014, relative à la mise en œuvre, dans les domaines de la police de l'eau, de la nature et des sites, de l'ordonnance 2012 -34 du 11 janvier 2012 portant simplification, réforme et harmonisation des dispositions de police administrative et de police judiciaire du code de l'environnement. Bien que celui-ci soit en augmentation, le nombre de contrôles de terrain à vocation administrative est limité, en regard du nombre d'actes pris par le directeur dans le cadre des pouvoirs de police qui lui sont conférés.

Les outils de suivi des contrôles sont en cours de développement, notamment au travers d'un plan d'organisation des missions de police au sein du Parc national. Dans ce contexte de faible pression de contrôle, deux contrôles administratifs (concernant des travaux) révèlent des non-conformités et donnent lieu à des rapports de manquement, suivis de mise en demeure.

+ Participation aux MISEN et échanges avec les autres services

Le plan de contrôle est un support d'organisation indispensable.

Des priorités nationales déclinées et croisées avec les enjeux locaux sont inscrites dans un plan de contrôle inter-services départemental. Établi par les services de l'État avec le concours des établissements publics et autres services de contrôle, le plan de contrôle est piloté par le directeur départemental des territoires, sous l'autorité du préfet de département, en lien avec le procureur de la République.

Ce document stratégique pluriannuel oriente la pression de contrôle sur des territoires ou des opérations à enjeux forts.

Ces enjeux résultent d'une analyse fine des vulnérabilités. Il est créé dans chaque département une Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature (MISEN), associant les acteurs précités et visant à élaborer et à suivre ce plan de contrôle. Le Parc national des Écrins y est associé..

L'activité de contrôle du Parc national des Écrins, à l'instar des services et établissements publics de l'État, s'inscrit dans un cadre parfaitement déterminé. Parmi ces enjeux nationaux, on retrouve notamment sur le territoire du Parc national des Écrins les thématiques suivantes :

- Contrôle de l'exercice de la pêche,
- Protection des milieux naturels et de leur fonctionnalité,
- Contrôle de la circulation des engins motorisés,
- Protection des espaces naturels, des sites et des paysages,
- Travaux ou activités ayant un impact sur les espèces protégées (faune ou flore),
- Protection des espèces protégées et sensibles,
- Contrôle de la chasse et lutte contre le braconnage,
- Contrôle d'introduction ou de prélèvement d'espèces dans le milieu naturel.

En outre :

- Le Parc national participe en 2015 aux MISEN (missions inter-services de l'eau et de la nature) de l'Isère (depuis 2010) et des Hautes-Alpes (depuis fin 2011). Conduites par les DDT 38 et 05, et en coordination avec les parquets de Grenoble et de Gap, les réunions visent la coordination et la cohérence des actions conduites par les acteurs des polices de l'environnement.

- Des réunions de coordination et des opérations de surveillance sont réalisées avec l'ONCFS et l'ONF en matière notamment de police de la chasse et de contrôle de la circulation des véhicules motorisés.

- Les agents assermentés notent sur un outil web dédié toutes les interventions et infractions de police. Cet outil, développé par le Parc national des Écrins, est également en service dans d'autres Parcs nationaux.

Pour en savoir plus

Quatrième partie du présent rapport d'activités.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

- Activité 2-2 – Actions de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux

L'effort déjà ancien en faveur du pastoralisme et d'autres pratiques agricoles, se poursuit par l'appui aux investissements et le développement de mesures agro-environnementales. Il vise à soutenir une activité économique majeure pour le territoire, mais qui est aussi propice à la qualité du patrimoine naturel dès lors qu'elle respecte de bonnes pratiques de gestion.



Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Gestion des galliformes de montagne : mise en place de MAEC et sensibilisation
- Gestion des stations d'espèces végétales prioritaires, notamment par mise en place de MAEC
- Participation à la lutte contre certaines espèces envahissantes (ambrosie, renouée du japon, etc.) et veille active sur les invasions biologiques.

+ Gestion des galliformes

En 2015, plus d'une trentaine d'alpages du territoire du parc national bénéficient d'un plan de gestion éco-pastoral dans le cadre de la contractualisation de MAEC localisées (Mesure « Herbe 09 »). Ce plan de gestion permet de répondre au fort enjeu de conservation des galliformes sur les alpages, en obligeant les éleveurs à effectuer des reports de pâturage au 15 août sur des secteurs de présence avérée de galliformes et d'habitats propices à leur reproduction.

+ MAEC et stations d'espèces végétales

2015 est marquée par un investissement important sur les nouvelles MAEC. Le Parc national participe à l'élaboration des dossiers pour le PAEC « Sud-Isère », porté par le Département de l'Isère et le PAEC « Oisans » porté par la communauté de communes de l'Oisans. L'établissement public porte pour sa part le PAEC « Ecrins » sur la partie haut-alpine du parc national.

Au total, plus de 30 alpages sur le territoire du parc font l'objet d'un dépôt de demande de contrat MAEC en 2015, avec un engagement de bonne gestion pastorale, par rapport aux enjeux environnementaux des sites.

Une cinquantaine de dossiers sont également déposées en individuel, pour traiter les enjeux suivants : maintien d'un bon équilibre agro-écologique sur les prairies de fauche, bonne gestion et maintien de l'ouverture des parcours d'intersaison, préservation des zones humides, mares, haies et canaux, etc.

Au total, ce sont plus 70 agriculteurs et groupements pastoraux qui bénéficient de MAEC sur le territoire du parc national en 2015.

Un travail important d'évaluation de ces MAEC sur les alpages est réalisé tous les 5 ans. Dans ce cadre, 6 lignes de lecture sont réalisées en 2015 par un phytocologue.

+ Natura 2000

2015 est une année de transition avec l'attente des mesures de financement du nouveau programme de développement régional. Malgré l'absence de contrats Natura 2000 engagés, plusieurs projets ont été avancés avec les propriétaires : diagnostic et proposition d'actions pour la zone humide de La Sagne (communes de Saint-Eusèbe-en-Champsaur), projet agricole avec l'ASA de La Chapelle-en-Valgaudemar comprenant différentes facettes, dont une reprise d'activité de

fauche sur des parcelles abandonnées, un entretien des canaux, une création de piste pour un accès tracteur. Au niveau administratif, le Parc national réalise la nouvelle version des formulaires d'évaluation d'incidence pour le compte de la préfecture des Hautes-Alpes. Les formulaires disponibles sur le site de la préfecture seront désormais des documents « pdf » utilisables directement en mode saisie. Ce travail a été réalisé en collaboration avec la DDT et le réseau Natura 2000 des Hautes-Alpes. Les formulaires seront repris par la DDT de Haute-Savoie, intéressée par la démarche.

A la demande des communes concernées, l'établissement public anime les sites Natura 2000 isérois du massif du Taillefer, de la plaine du Bourg-d'Oisans et ses versants et du col d'Ornon. En 2015, une nouvelle convention d'animation des sites Natura 2000 isérois est signée avec la DDT de l'Isère pour les 3 années à venir. L'animateur des sites change en 2015 : Laure Vuinée succède à Justine Coulombier le 1^{er} juillet 2015.

Au deuxième semestre 2015, l'animation de ces trois sites consiste notamment à communiquer sur les MAEC et à accompagner les agriculteurs et éleveurs pour la contractualisation. Manon Garnier est notamment embauchée au printemps 2015 en appui sur l'animation des MAEC, pour préparer les actions du second semestre. Un groupe de travail sur l'agro-pastoralisme sur les coteaux steppiques de la Romanche est constitué. Un projet de restauration d'une tufière sur la commune d'Ornon est déposé avec la mairie et les réflexions autour de la fréquentation du site du Taillefer se poursuivent. La deuxième lettre d'information des sites est réalisée en partenariat avec l'animatrice du site Natura 2000 d'Emparis.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/la-protection-du-tetras-lyre-la-crete-de-la-seyte-une-reussite>

- Activité 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Mise en œuvre du programme de valorisation des paysages agricoles emblématiques du parc national (terrasses agricoles, bocages, ...)
- Enrichissement de la mémoire culturelle du territoire, par la coopération avec le Centre de l'oralité alpine (Conseil départemental des Hautes-Alpes)

+ Paysages agricoles emblématiques

Comme suite à l'étude menée en 2013 sur trois sites (dont La Grave) en partenariat avec les parcs naturels régionaux du Queyras et des Baronnies provençales et l'édition des fiches techniques de restitution, mettant en valeur ce travail en 2014, 2015 est une année de « veille » dans l'attente des appels à projets des fonds structurels européens dans l'optique d'élaborer un projet global d'accompagnement et d'innovation sur cette thématique.

Pour autant, une formation à Réallon est organisée et réunit les membres d'une association de jeunes marseillais et des amateurs du patrimoine de la commune autour de la restauration des murs de soutènement du GR50. Avec l'accord de la commune, cette journée est consacrée à la purge d'une partie d'un sentier effondré et à la reconstruction avec les pierres triées du site de ce même mur. Là aussi, méthode et coordination permettent à des personnes non professionnelles d'acquérir les savoir-faire de base nécessaires à la restauration d'un mur en pierres sèches.

La démarche « d'atelier paysage » portant sur les dynamiques paysagères et finalisée en 2014 dans sa phase initiale de construction d'un outil partagé, entre désormais dans une phase opérationnelle en 2015, avec l'organisation d'Ateliers paysages in situ, dans les communes. On se

base sur le guide pratique la « Boîte à outils Motif Paysages ». Son usage doit contribuer à une meilleure prise en compte des milieux et paysages dans les projets du territoire des Écrins (cf. infra 3-5).

Enfin, un partenariat avec le Département des Hautes-Alpes et l'École nationale supérieure du paysage de Marseille (ENSP) permet d'accueillir une vingtaine d'étudiants dans le cadre d'un « atelier montagne » sur le territoire de la Vallouise. Immersion, rencontres et analyses des étudiants permettent de faire une restitution abondante aux acteurs du territoire à la Maison du Parc et enrichissent les réflexions de chacun.

+ Coup de propre au glacier Blanc

Une belle opération collective permet d'évacuer un gros sac de déchets, plutôt anciens, mis à jour par la fonte des névés. Un bel exemple d'écocitoyenneté !

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/coup-propre-glacier-blanc>

- FOCUS SPECIFIQUE : gestion de la réglementation du parc national

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Finalisation du dispositif réglementaire de mise en œuvre de la charte

+ Dispositif réglementaire de mise en œuvre de la charte

Le dispositif de mise en œuvre de la charte est stabilisé. La mise en place de procédures de police administrative (voir 2-1) contribue au suivi des autorisations délivrées en application de ce cadre réglementaire local décliné de la charte.

+ Suivi des réserves naturelles et évolutions

Comme suite aux délibérations favorables des communes de Le Monétier-Les-Bains, Villar-d'Arène et Pelvoux (2013), les contacts sont établis avec les services de l'État et le ministère de l'Écologie, en vue d'anticiper la préparation des dossiers d'enquête publique.

Il s'agit, en application de la mesure 3.2.3. de la charte, « de gérer les réserves naturelles nationales contiguës au coeur du parc et envisager leur évolution », d'intégrer en cœur de parc national, les réserves naturelles du « Torrent de Saint-Pierre » et des « Versants nord des pics du Combeynot ».

La procédure est en cours. Un avis préalable du ministère de tutelle est attendu pour le 1^{er} trimestre 2016.

3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Contexte et enjeux

En matière de développement durable territorial, la priorité est donnée à l'ingénierie de projet en appui aux maîtres d'ouvrage. Les priorités d'action de l'établissement public concernent le pastoralisme et l'agriculture, le tourisme et l'accès à la nature, le patrimoine architectural et les paysages.

L'accompagnement des projets peut s'accompagner le cas échéant de subventions attribuées par l'établissement public (interventions).

Le Parc national, dans le cadre de la mise en œuvre de la charte, consolide son dispositif d'appui, d'accompagnement et d'expertise sur l'ensemble des projets de son territoire.

La stratégie de diversification touristique approuvée en 2012 est mise en œuvre en partenariat avec les Régions, les Départements et les autres Parcs nationaux. Elle est actualisée en 2015, afin de prendre en compte les nouveaux référentiels, CIMA, POIA et espaces valléens définis en application de la politique du Massif des Alpes (2015-2020)..

Le volontarisme de l'établissement public en matière de déploiement de produits marqués et en matière de valorisation de l'offre, a vocation à marquer ce premier triennal de mise en œuvre de la charte.

Les actions relevant de ce domaine concernent globalement les axes « 2 » (« Pour un cadre de vie de qualité »), « 3 » (« Pour le respect des ressources et des patrimoines, et la valorisation des savoir-faire ») et « 4 » (« Pour l'accueil du public et la découverte des territoires ») de la charte.

Les bénéficiaires pour le cœur du parc national répondent prioritairement aux objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine naturel du cœur »), « 3 » (« Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur »), « 4 » (« Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité »), « 6 » (« Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières ») et « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

En préalable, rappelons que, pour le territoire des Ecrins, l'année 2015 est marquée tout particulièrement par la survenue du glissement de terrain du Chambon, début avril 2015, qui se traduit d'abord par l'apparition de fissures dans le tunnel, puis par la décision de fermeture de ce dernier le 10 avril, face au constat d'aggravation de la situation. La fermeture prolongée de la RD 1091 a très rapidement de lourdes répercussions sur la Haute-Romanche et se traduit par une forte précarisation des activités économiques s'y exerçant. L'important glissement de terrain du 29 juillet 2015 est suivi d'un arrêté de catastrophe naturelle le 1^{er} août. L'ouverture fin novembre d'un itinéraire de 5,3 km de long destiné au trafic local (mais ne remplaçant pas la RD1091) desserre quelque peu la pression sur la haute vallée, dans l'attente de la construction du tunnel de dérivation attendu, destiné à remplacer le tunnel du Chambon dont la voûte s'est dangereusement affaissée. A plusieurs reprises, le Conseil d'administration exprime sa solidarité envers les habitants des zones économiquement sinistrées, comme suite à cette catastrophe naturelle.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/circulation-coupee-entre-lisere-et-les-hautes-alpes-au-niveau-du-chambon>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/vos-vacances-haute-romanche>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/grave-meije-journee-concert-solidaires>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/route-secours-chambon>

En 2015, le soutien aux projets de développement local s'inscrivant dans la charte se concrétise par :

- l'attribution de 40 subventions (tous domaines confondus) ;
- la mise en œuvre des conventions d'applications de la charte, matérialisant le programme d'actions 2014-2016 post-adhésion ;
- la signature officielle de la convention entre la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur et les quatre parcs nationaux de cette région.

60 porter à connaissance (PAC) sont réalisés en 2015, dont 14 sont liés à l'urbanisme, 14 à l'eau, 5 aux activités sportives, 10 à la forêt. 18 PAC concernent des explications de la réglementation (cœur de parc national, espèces protégées, loi sur l'eau etc.). Un bon nombre de PAC concerne des sujets variés : carrières, pylônes EDF, routes, refuges de montagne...

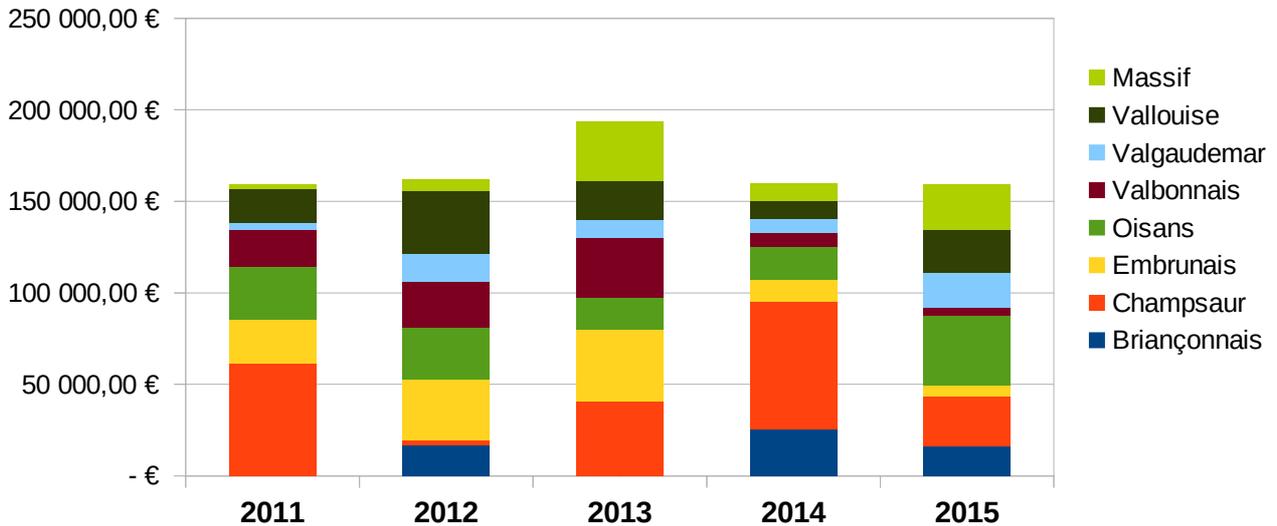
+ Les subventions attribuées par l'établissement public du parc national

40 opérations sont subventionnées en 2015, totalisant **159 183,67 euros**.

Le Parc national intervient à hauteur de 25 % maximum dans le cas de travaux et jusqu'à 50 % dans le cas d'études.

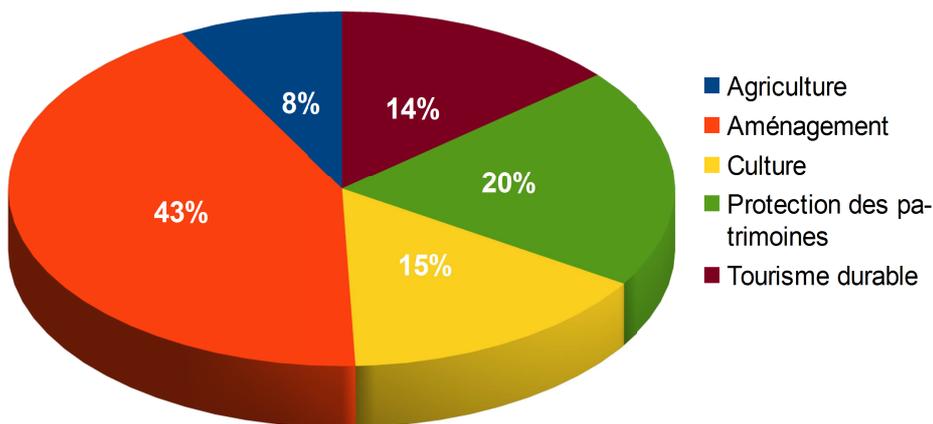
Le volume de subventions attribuées est presque équivalent à celui de l'année précédente. Il représente 75 % de la moyenne des dix dernières années (2,13 millions d'euros au total).

Répartition par secteurs du Parc national des subventions allouées ces 5 dernières années



Les aides attribuées concernent le plus souvent des études ou des travaux d'infrastructures (patrimoine bâti, aménagement touristique ou d'accueil, cabanes d'alpage...).

Répartition des subventions par domaine d'activités ces 5 dernières années



Dans le domaine culturel, les projets accompagnés sont pour la plupart, des films sur la nature et les patrimoines, des concerts, des ouvrages scientifiques ou naturalistes.

Liste des projets ayant reçu une subvention du Parc national des Écrins en 2015

Titre	Objet	Maître d'ouvrage	Montant subventionnable	Décision	%
Film documentaire : « Bouquetin, prince des montagnes »	Réalisation par Claude Andrieux d'un film documentaire de 52 minutes	Nomade Production	138 673,00 €	5 000,00 €	3,61%
Implantation d'une signalétique sur le plateau d'Emparis	Mise en place d'une signalétique d'incitation, d'information et de dissuasion pour organiser la circulation estivale et préserver l'intérêt du site	Commune de Besse-en-Oisans	5 400,00 €	1 350,00 €	25,00%
Implantation d'une signalétique sur l'aire de repos de la baie St Michel – Serre-Ponçon	Implantation d'une signalétique d'information et améliorations du cheminement sur le site	Commune de Prunières	8 000,00 €	2 000,00 €	25,00%
Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la reconstruction de cabanes d'alpage	Maîtrise d'œuvre (du diagnostic au permis de construire) pour les cabanes des alpages de La Lavine, Les Pâles, L'aupe, Chalance et Gioberney	Commune de La Chapelle-en-Valgaudemar	8 000,00 €	4 000,00 €	50,00%
Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la reconstruction de cabanes d'alpage	Maîtrise d'œuvre (du diagnostic au permis de construire) pour les cabanes : Ollettes et Grand cabane	Commune de Crots	6 000,00 €	3 000,00 €	50,00%
Atlas des reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes	Nouvel atlas de 500 pages, dont la moitié est consacrée à des monographies illustrées valorisant les 170 000 données collectées par le réseau dont le Parc national fait partie	LPO Rhône-Alpes	86 702,00 €	2 000,00 €	2,31%
Tournée des refuges 2015	Un mois de concerts itinérants en altitude 22 juillet au 28 août	Association Tabaze musique	13 700,00 €	800,00 €	5,84%
Kiddy raid montagne	Mini raid sportif, éducatif et de loisirs pour les pré-adolescents. Raid de 3 jours basé dans les Écrins avec la découverte de pratiques physiques de montagne (escalade, randonnée), de l'environnement naturel et du patrimoine, de participation à des activités ludiques (grands jeux collectifs)	Communauté de communes du Pays des Écrins	14 760,00 €	1 000,00 €	6,78%
Film documentaire 52' : Sur les îles du ciel	Réalisation d'un film de 52' « Sur les îles du ciel » sur le projet Ecologie verticale	Nomade Production	107 844,00 €	10 000,00 €	forfait
Film documentaire 52' : Les anges gardiens des 3000	Réalisation d'un film de 52' sur une saison en immersion avec les gardiens du refuge Adèle Planchard	Galaxie presse	56 598,00 €	5 000,00 €	forfait
Film documentaire : les lycéens et le changement climatique	Reportage (film) relatif à un projet pédagogique du lycée A. Briand (Gap) sur la thématique des suivis scientifiques en lien avec le changement climatique	Cinémathèque d'images de montagne	8 000,00 €	2 000,00 €	forfait
Actions : Sommet(s) pour le climat	Le collectif fait le pari d'organiser des actions phares en haute montagne, sur lesquelles il prévoit une large communication, afin de parler des bouleversements du climat et de proposer des solutions.	Chantiers du devenir - Collectif de montagnard(e)s engagé(e)s face aux bouleversements climatiques	46 600,00 €	7 000,00 €	15,0%
Enjeux architecturaux et paysagers de la carte communale	Elaboration d'un cahier de prescriptions accompagnant la carte communale sur les enjeux architecturaux et paysagers	Commune de Valjouffrey	29 300,00 €	4 250,00 €	14,5%
Reprise des piles du pont des Côtes	2ème tranche de travaux comme suite à la campagne de 2014 sur la moitié du pont Réouverture de l'accès aux réseaux de sentiers pédestre et V.T.T., et cascades de glace Préservation du caractère patrimonial et historique du pont	Commune d'Orcières	35 000,00 €	8 750,00 €	25,0%
Remplacement de la barrière du Roux	Travaux de remplacement de la barrière du hameau du Roux (matériaux)	Commune de Saint-Maurice-en-Valgaudemar	2 034,92 €	508,73 €	25,0%
Etude physico-chimique des peintures de l'abri Faravel	Identification des pigments utilisés dans les représentations pariétales présentes sur les parois du site (interprétation globale du site)	EDYTEM	2 500,00 €	1 250,00 €	50,0%
Navettes du Gioberney	Pérennisation du service de navettes entre Saint Firmin et le Gioberney	Communauté de communes du Valgaudemar	20 000,00 €	5 000,00 €	25,0%
Programme d'éclairage public	Mise aux normes et économies d'énergie	S.I.E. du Valgaudemar	596 595,00 €	3 620,00 €	0,6%
Restauration du canal de Malcros et de la cabane des Parisiens	Programmes de travaux 2015	Association Malcros 2818	3 850,00 €	700,00 €	18,2%
Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et l'extension de cabanes d'alpage	Mission de maîtrise d'œuvre normalisée - Cabanes d'alpage de la Balme et de Grand cabane	Commune de l'Argentière-la-Bessée	4 000,00 €	2 000,00 €	50,0%
Equipement du refuge de Chalance	Installation de toilettes sèches et de panneaux solaires	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne	3 020,00 €	755,00 €	25,0%
Thèse en sociologie et géographie – frais de déplacements 2015 et 2016	Les conseils scientifiques des espaces protégés de montagne, outils de gestion et moteur d'innovation, entre nature, science et société	IRSTEA	5 137,50 €	2 000,00 €	38,9%
Reprise du faitage en chaume du moulin	Travaux de restauration de la partie de chaume au faite du toit	Commune de Villard Loubière	740,00 €	592,00 €	80,0%

Travaux de réhabilitation du refuge de Temple Ecrins – Phase 1	Maîtrise d'oeuvre et études (phases 2015, 2016 et 2017) - Phase 1 : mise en sécurité et rénovation de la toiture (2015)	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne	71 013,00 €	17 753,25 €	25,0%
Relevé topographique LIDAR du Pré de Mme Carle	Création d'un relevé télémétrique par laser sur 1,2 km ² , pour connaître précisément l'écoulement des torrents et contribuer aux orientations d'aménagement de l'aire d'accueil	Communauté de communes du Pays des Ecrins	14 800,00 €	7 400,00 €	50,00%
Création et pérennisation d'outils et actions de valorisation et de reconnaissance du rôle social, économique et culturel des métiers du pastoralisme dans les Alpes	Conforter le rôle de la maison du berger en tant que Centre de recherche et d'interprétation des cultures pastorales alpines, renforcer son ancrage professionnel, développer sa vocation d'outil de vulgarisation et de compréhension des cultures et techniques	Communauté de communes du Haut Champsaur	119 700,00 €	4 488,75 €	3,75%
Projet « Refuge en famille » 2016	Edition d'une brochure papier concernant les refuges du massif des Ecrins (05 et 38), sur la base des actions de communication déjà engagées dans les Ecrins (version numérique) et dans les autres massifs (notamment Vanoise et Mercantour)	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne	14 500,00 €	2 800,00 €	19,3%
Plaquette « Demain je pars en montagne »	Nouvelle édition de la plaquette « Demain je pars en montagne » diffusée dans le cadre d'un large partenariat	USEP	1 785,84 €	500,00 €	forfait
Enjeux architecturaux et paysagers de la carte communale	Elaboration d'un cahier de prescriptions accompagnant la carte communale sur les enjeux architecturaux et paysagers	Commune de Mizoen	26 450,00 €	6 612,50 €	25,00%
Etude de requalification de l'entrée du village de Villard Reymond	Mission « paysagiste » pour réaliser une étude de niveau esquisse (ESQ) permettant de proposer une ou plusieurs solutions d'ensemble pour améliorer la perception du visiteur à l'entrée du village (information, intégration des services, stationnement, etc.)	Commune de Villard-Reymond	5 000,00 €	2 500,00 €	50,00%
Etude complémentaire de sauvegarde du tilleul remarquable classé	Une expertise a été menée sur l'arbre classé. Elle préconise des travaux complémentaires de détermination des solutions techniques les plus appropriées sans dénaturer le site	Commune de Saint-Maurice-en-Valgaudemar	6 000,00 €	3 000,00 €	50,00%
Restauration du four banal de l'Ubac	Reprise de la sole du four, de la voûte et sablage de la partie devant le four	Commune de Saint-Maurice-en-Valgaudemar	6 252,00 €	1 563,00 €	25,00%
Amélioration de l'intégration paysagère de la cabane de Sellar : pose d'une toiture en bardeau	Fourniture de bois et pose du bardeau (travaux effectués en Régie)	Commune de Champcella	2 546,94 €	1 546,94 €	forfait
Restauration du four de Dormillouse	La restauration du four constitue un élément du programme de valorisation du hameau de Dormillouse, elle intervient à la suite de la restauration du Temple	Commune de Freissinières	37 739,00 €	9 434,75 €	25,00%
Etude bioarchéologique sur les sites de l'Abri Faravel et du Plateau de Faravel (Freissinières, Hautes-Alpes)	Analyse de l'ADN sédimentaire ciblant les plantes et les mammifères	CNRS – Centre Camille Jullian	8 000,00 €	1 000,00 €	12,50%
Réhabilitation du sentier du Drac, cheminement piétonnier reliant la base de loisirs à la Maison de la vallée	Mise en accessibilité du sentier situé à proximité de la Maison de la vallée. Ce projet fait partie du programme d'accessibilité du programme I.T.M.R.	Commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas	49 575,00 €	12 393,75 €	25,00%
Etude d'aménagement du parking du pont de l'Alp	Etude de faisabilité sur la création d'aires de stationnement en amont et en aval du pont de l'Alp, création de cheminements piétons sécurisés et services associés	Commune de Monétier-les-Bains	12 000,00 €	6 000,00 €	50,00%
Travaux d'alimentation en eau pour abreuver du bétail et sécuriser le sentier menant au coeur de parc national	Mise en place d'une mesure de sécurisation suite à un accident sur un itinéraire de randonnée passant par un parc bovin : déviation de l'amenée d'eau au troupeau permettant d'éviter la traversée par les visiteurs	Commune de Réallon	4 160,00 €	1 040,00 €	25,00%
Mise en accessibilité de la Maison du berger – phase étude	Etudes pour la mise aux normes « accessibilité » suite au diagnostic « accessibilité des établissements recevant du public » effectué en décembre 2014 »	Communauté de communes du Haut Champsaur	2 300,00 €	1 150,00 €	50,00%
Réhabilitation de la filière assainissement du Pré de la Chaumette – phase étude	Etude de mise en conformité du dispositif d'assainissement aujourd'hui équipé d'un seul ouvrage de traitement primaire.	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne	14 850,00 €	7 425,00 €	50,0%

- Activité 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

Actions conduites en continuité avec les activités existantes.

- Conventions avec les chambres d'agriculture
- MAEC « alpages » et « prairies »

Les impulsions nouvelles à envisager concernent la mise en place :

- de la marque des parcs nationaux sur les produits et activités agricoles
- d'un programme « agro-écologie » : bonnes pratiques de gestion des prairies de fauche
- d'un « plan d'actions pastoralisme et loup » avec sa contribution au plan national « loup »
- du volet « animation locale » d'une stratégie sanitaire

+ Conventonnement avec les chambres d'agriculture

La convention liant la chambre d'agriculture des Hautes Alpes et le PNE est reconduite pour un an (jusqu'au 31 décembre 2016). Les deux structures s'engagent à mettre en commun leurs moyens sur les actions suivantes : concours prairies fleuries, étude des relations entre équilibre agro-écologique et pratiques agricoles sur les prairies de fauche, mise en place des MAEC sur le PAEC des Ecrins, réflexions sur la mise en place d'un protocole d'évaluation des MAEC en lien avec d'autres territoires de PACA sur les prairies permanentes fauchées et parcours d'inter-saison, protection des troupeaux contre la prédation, alpages sentinelles, valorisation des produits agricoles. Des journées de formation sont également prévues entre les deux structures pour renforcer la culture commune des agents.

+ Mesures agri-environnementales et PAEC

Le Parc national des Ecrins est animateur du PAEC « Ecrins » sur la partie haut alpine du Parc. Dans ce cadre, une animation est réalisée en 2015, avec l'appui de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes et du CERPAM, pour informer les agriculteurs et éleveurs des nouvelles dispositions des MAEC. Au niveau des exploitations individuelles (ou GAEC), 44 contrats sont déposés dans les Hautes-Alpes. En ce qui concerne les alpages, 16 dossiers collectifs sont déposés par des entités collectives de gestion d'alpages pour la bonne gestion de 28 alpages, et 74 contrats sont finalisés pour la mesure « Systèmes Herbagers et Pastoraux » sur 92 alpages.

En Isère, le Parc national est concerné par deux PAEC : le PAEC « Sud-Isère » animé par le Département de l'Isère et le PAEC « Oisans » animé par la communauté de communes de l'Oisans. Une dizaine de dossiers MAEC sont déposés sur la partie iséroise du parc national.

+ Marque « Esprit parc national » et produits agricoles

2015 est l'année de lancement de la marque pour les premiers produits agricoles. Cinq apiculteurs sont marqués comme suite à un 1^{er} appel à candidature, pour 13 produits issus de la ruche (miel, gelée royale et pollens).

Le Parc national des écrins est moteur pour l'élaboration d'un Règlement d'Usage Catégoriel (RUC) pour les productions végétales en partenariat avec le Parc national des Cévennes et Parcs nationaux de France ; l'objectif étant de mettre en œuvre ce RUC en 2016.

Un travail de finalisation du RUC sur la Viande est également mené, afin de pouvoir mettre en œuvre ce RUC en 2016.

Le lancement officiel de la marque est précédé d'une phase d'information et de recherche de partenariats auprès d'organisations professionnelles agricoles et de professionnels (Chambres d'agriculture et Bienvenue à la Ferme 05 et 38, APAO, Sytadel, Syndicats d'apiculteurs, Fédération des Alpes de l'Isère, CERPAM, label rouge agneau de Sisteron...).

+ Mise en œuvre du plan Loup adopté par le Conseil d'administration

Le conseil d'administration du 14 novembre 2014 avait adopté un « plan d'action loup », après une large concertation interne et consultation du conseil scientifique. Ce plan donne les lignes directrices des actions conduites dans ce domaine depuis le début 2015.

En 2015, le parc national est concerné par plusieurs foyers d'attaques de troupeaux. Les principaux concernent les piémonts, en périphérie du massif, là où des meutes sont installées.

Le cœur du parc n'est toujours concerné que marginalement par ces attaques. Le bilan global des constats fait apparaître une inflexion à la baisse par rapport à l'année précédente, aussi bien en nombre de constats réalisés que par rapport aux victimes indemnisées.

Conformément au plan loup, en 2015, l'établissement renforce son appui aux éleveurs et aux communes, à la fois par un travail de fond en ce qui concerne l'appui technique pour les cabanes d'alpage relevant d'une responsabilité communale, mais aussi en réaction à des problèmes de prédation : le Parc national dispose de six cabanes héliportables, qui sont toutes installées à la demande d'éleveurs.

Une aide est apportée pour la mise en place d'un réseau radio pour les bergers. Des pièges photographiques sont installés pour un meilleur suivi scientifique et pour contribuer au dispositif d'alerte précoce nécessaire à la prévention.

Les zones cœur des Parcs nationaux sont désormais des territoires éligibles pour un financement à 100 % des mesures de gardiennage complémentaires dans les zones présentant un risque de prédation par le loup (cercle 1).

Par ailleurs, le Parc national soutient financièrement (par des subventions) les communes qui souhaitent engager une réflexion sur la rénovation d'anciennes cabanes pastorales ou la construction de nouvelles, dans des secteurs où les enjeux d'amélioration pastorale le justifient (La Chapelle-en-Valgaudemar et Crots). Enfin, l'établissement finance l'étude d'un prototype de cabane héliportable (en 5 rotations) disposant d'un confort satisfaisant, et permettant d'équiper, en phase expérimentale ou dans la durée, les alpages dénués d'infrastructures d'hébergement.

L'établissement demeure impliqué dans les travaux du groupe de travail « cœurs de parcs nationaux et réserves naturelles », mis en place par les ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture, en application des « principes de gestion différenciée » prévus par le plan d'action Loup 2013/2017, et en cohérence avec la charte du Parc national (orientations 3.2 et 3.6).

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/une-cabane-en-urgence-sur-lalpage-de-la-terce>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/recompenses-pour-les-prairies-fleuries-du-valgaudemar>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/la-gestion-eco-pastorale-dans-le-metier-de-berger>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/campagnols-jura-haute-romanche>

- Activité 3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Accompagnement des filières « bois énergie » et « bois construction » (porter à connaissance)
- Contribution à l'étude et valorisation des forêts anciennes (programme inter-parcs)

Dans le cadre de la révision des plans d'aménagements forestiers ou de travaux forestiers (RTM inclus), le Parc national fournit dix porter à connaissance et participe à la rédaction de trois documents d'aménagement. En forêt communale d'Orcières, deux sorties sont réalisées avec les agents de l'ONF durant l'été 2015, dont une sortie dans une parcelle exploitable en cœur du parc

national. 5 avis ou autorisations (coupes, défrichements) sont donnés. Une rencontre avec le CRPF permet de cadrer le renouvellement du Plan Simple de Gestion (PSG) de la forêt privée du Serre à Châteauroux-les-Alpes, seule forêt située en coeur de parc national et disposant légalement d'un PSG.

En lien avec l'IGN et le CRIGE-PACA, le parc national contribue à la validation de la nouvelle base de données « Forêt » (anciennement nommée Inventaire Forestier National) du département des Hautes-Alpes. La base de données « Forêt » contient notamment la description des peuplements forestiers, actualisée sur la base des orthophotos de 2009. Une typologie départementale est également affinée en déclinaison de la typologie nationale.

- Activité 3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Partenariat avec les sports de nature, au travers de l'animation des conventions existantes et d'une concertation étroite.
- Animation de la charte européenne de tourisme durable, en lien avec le conseil économique, social et culturel.
- Accompagnement pour la valorisation et l'aménagement des sites emblématiques très fréquentés :
 - ⌚ Col du Lautaret : programme multi-partenaires piloté par les collectivités territoriales
 - ⌚ Pré de Madame Carle : mise en œuvre du projet porté par la commune de Pelvoux
- Promotion de l'itinérance autour des GR 54 et GR 50
- Mise en œuvre de la marque des parcs nationaux, notamment dans les domaines de l'accueil et de l'accompagnement (accompagnement au montage de produits et à leur commercialisation)

+ Valorisation de l'offre de randonnée / Rando Ecrins

Fin 2015, 107 itinéraires sont publiés sur Rando Ecrins, valorisant l'offre de randonnée du territoire. En moyenne, le site accueille 300 visiteurs par jour et atteint le pic de 800 visiteurs par jour en été.

Le PNE développe une application mobile pour « Rando Ecrins ». Téléchargée plus de 5 000 fois dès sa mise en ligne en juillet 2015, elle connaît un franc succès. L'application, libérée sous licence libre comme les autres « outils Geotrek », bénéficie aux autres structures partenaires (Mercantour, CDRP 05, etc)..

Un partenariat stratégique est mis en place avec l'IGN afin de faire remonter automatiquement sur sa nouvelle plate-forme « espace loisir » les randonnées issues de Rando Ecrins. Il s'agit de donner à l'offre des Ecrins une visibilité nationale, complémentaire de celle proposé avec Rando Ecrins.

+ Programme « Grand Tour des Ecrins »

Le Parc national est mobilisé sur l'animation et le portage d'un programme, intitulé « Grand Tour des Ecrins », visant à redynamiser l'offre d'itinérance à l'échelle du massif. En 2015, l'ensemble des études préalables d'identification des offres existantes, des besoins de qualification, de positionnement marketing, faisabilité de la mise en place d'un outil de réservation en ligne, diagnostic de l'état du GR 54... est réalisé. Le logo de la marque Grand Tour des Ecrins et une



charte graphique sont désormais disponibles pour en assurer la promotion. Un portail www.grand-tour-ecrins.fr et son application mobile sont développés. La mise en œuvre opérationnelle et le lancement de la promotion sont envisagés à compter de février 2016.

Un road-book complet du GR 54 est rédigé en français et en anglais.

Dans le cadre de ce programme, des outils de sensibilisation sont également réalisés : un film de promotion de l'itinérance, une campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques dans le cadre de la randonnée, un film sur le lièvre variable, 3 courtes vidéos sur l'entretien des sentiers, le comptage des aigles et la réserve intégrale de Lauvitel, un reportage photo pour alimenter la photothèque numérique du Parc national en photos d'activités écotouristiques.

+ Déploiement de la marque « Esprit parc national »

En 2015, le Parc national des Ecrins déploie la marque « Esprit parc national ». Cette marque permet de valoriser et de soutenir des activités économiques respectueuses de l'environnement (maîtrise des impacts et sensibilisation des pratiquants). Les premiers bénéficiaires sont des accompagnateurs en montagne, dans le cadre de sorties à la journée (75 sorties marquées), mais aussi des hébergeurs (8) et des apiculteurs.

Le Parc national s'implique également fortement dans les travaux inter-Parcs en matière de communication et de déploiement des outils numériques du plan de promotion national inter-Parcs. Le Parc national rédige et teste le RUC (règlement d'usage catégoriel) « séjours de découverte à forfait » dans l'optique de pouvoir marquer des produits d'itinérances sur le Grand Tour des Ecrins au second semestre de l'année 2016.

Le Parc assure également l'animation technique et initie la recherche de financements pour élaborer un programme inter-Parcs (5 Parcs alpins et de PACA) permettant de mutualiser de la ressource technique et de mobiliser des moyens pour déployer la marque. Le programme est déposé en juillet 2015 au POIA et au FNADT avec une maîtrise d'ouvrage du Parc national du Mercantour. La moitié des cofinancements sont acquis et permettront notamment d'externaliser – sous maîtrise d'ouvrage du PNE - une partie des audits de la marque dès le printemps 2016.

+ Animation des conventions concernant les pratiques sportives

Trois conventions formalisent le partenariat entre les fédérations sportives et l'établissement public, pour une bonne gestion des activités sportives réglementées en cœur de parc. Elles portent sur l'alpinisme, l'escalade et le canyoning pour l'une, le vol libre pour la seconde et le vol à voile pour la troisième. Les comités de pilotage se réunissent régulièrement pour évaluer les pratiques sportives et le respect de la réglementation.

En 2015, la stabilisation (comme suite à la baisse significative de 2014) du nombre d'infractions en matière de survol en parapente et en planeur met en exergue la bonne adéquation entre protection de l'espace naturel, sensibilisation des pratiquants et maîtrise des impacts potentiels des pratiques sportives. La qualité du dialogue avec les partenaires concernés n'est certainement pas étrangère à ce bilan globalement encourageant.



Les fédérations de ces deux disciplines aériennes sollicitent une modification de la réglementation de leur pratique en cœur de Parc. Il est décidé, après concertation, que l'arrêté du directeur concernant le « vol à voile » ne sera pas modifié. Concernant l'arrêté du directeur sur le « vol libre », des échanges techniques pourront être envisagés afin de proposer quelques modifications « à la marge » afin d'être plus en prise avec la pratique de terrain sans pour autant accroître les axes de perturbation et en conservant la continuité avec la réglementation en vigueur.

Le comité escalade, alpinisme et canyoning profite de sa réunion plénière pour formuler un avis sur les pratiques de slack-line et high-line qui constituent des sports émergents en montagne.

+ Stratégie de diversification touristique et Espaces Valléens

En 2015, le Parc national missionne un bureau d'études pour actualiser son cadre stratégique en matière de tourisme et accompagner les candidats Espaces Valléens sur le massif des Ecrins. En effet, dans le cadre de la nouvelle politique du Massif Alpin (2015-2020) les destinations alpines ont été invitées à construire leurs stratégies de diversification touristiques dans le cadre de l'appel à projet POIA « Espaces Valléens ». C'est pourquoi le Parc national conduit une étude avec deux grands objectifs :

- travailler en étroite relation avec les 7 porteurs de candidatures « Espaces Valléens » pour les accompagner en particulier dans la prise en compte des enjeux identifiés dans la charte du parc national et dans leurs propres stratégies de destination ;
- actualiser la stratégie de diversification touristique du Parc national pour la période 2015-2021 et la rendre compatible avec les politiques du Massif des Alpes.

Cette stratégie est présentée et validée au conseil d'administration du 14 décembre 2015.

Les 7 communautés de communes candidates obtiennent le label « Espace Valléen » et pourront déployer un programme d'actions de diversification touristique dès 2016.

Le Parc national dispose dorénavant d'un nouveau programme d'actions touristique à l'horizon 2016, qui lui servira de base de travail avec les collectivités du territoire et pour rechercher des financements « Massif des Alpes ». Enfin, à l'occasion de l'élaboration du programme d'actions, des coopérations complémentaires avec d'autres territoires alpins et européens sont établies : il s'agit de préparer une réponse à un appel à projets ALCOTRA en 2016, pour mobiliser des fonds transfrontaliers en faveur de l'écotourisme. Les partenaires pressentis sont notamment : PNR du Verdon, PNR du Vercors, PN Vanoise et Parcs des Alpes Cotiennes (Italie).

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/rando-ecrins-la-video-et-ses-coulisses>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/35eme-cassetloppet>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/le-printemps-des-refuges>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/les-cartes-des-balades-et-randonnees-en-isere>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/rando-ecrins-lapplication-mobile-est-disponible>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/grand-tour-ecrins-itinerance-relevance>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/randos-parc-national-ecrins-ligne-espace-loisirs-ign>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/carte-commune-ign-parc-national-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/changer-approche-tentez-aventure-montagne-autrement>

- Activité 3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

Au-delà de l'appui aux maîtres d'ouvrage en matière d'aménagement et d'urbanisme (*dont porter à connaissance*), l'établissement a pour priorités :

- la mise en œuvre de l'outil « Motifs paysages », avec les collectivités et les services de l'État
- l'appui à certaines actions de génie écologique (*intégration environnementale de projets*)
- la mise en œuvre de la convention avec le SMADESEP (Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon).

+ Mise en œuvre de l'outil « Motif Paysages » en appui aux collectivités

L'année 2015 est une année « riche » en ce qui concerne l'élaboration des documents d'urbanisme par l'effet de la loi ALUR, qui oblige les communes à réviser leurs documents, afin de les mettre en conformité avec les textes législatifs et réglementaires.

A ce titre, le Parc national est associé auxancements et suivis de 13 procédures en 2015 (Valjoux-frey, L'Argentière-la-Bessée, Chauffayer, Puy-Sanières, Mizoën, Les Vigneaux, Aspres-lès-Corps, Vallouise, Villar-d'Arène, Le Monétier-les-Bains, Freissinières, Saint-Clément-sur-Durance et Buissard.

Dans le cadre de sa politique d'animation et de prise en compte des enjeux environnementaux, l'établissement public a mis au point une méthode pour la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement et de gestion du territoire.

La boîte à outils « Motif Paysages » finalisée en 2014 est désormais le support de la démarche d'accompagnement des porteurs de projets et acteurs du territoire, par un apport structuré de connaissances et d'orientations (notamment éléments de tendances socio-économiques).

Elle contribue à de meilleures intégrations et prises en compte des milieux et paysages du territoire des Ecrins dans les projets et documents d'urbanisme.

En 2015, 5 communes engagent cette démarche et sollicitent l'aide correspondante pour la révision de leur document d'urbanisme : il s'agit de L'Argentière-La-Bessée, Villar-d'Arène, Le Monétier-les-Bains, Buissard et Saint-Clément-sur-Durance.

Enfin, un partenariat avec le Département des Hautes-Alpes et l'École nationale supérieure du paysage de Marseille (ENSP) permet d'accueillir une vingtaine d'étudiants sur le territoire de la Vallouise, dans le cadre d'un « atelier montagne ». Immersion, rencontres et analyses des étudiants permettent de faire une restitution aux acteurs du territoire à la Maison du Parc et enrichissent les réflexions de chacun.

Enfin, en 2015, un conseil scientifique organisé dans l'Embrunais, sur la commune de Réallon, porte tout particulièrement sur la thématique des paysages et donne lieu, en présence du maire de la commune, à des échanges très constructifs sur les enjeux territoriaux, les échelles d'approche de la dimension paysagère et sur les perceptions des acteurs concernés.

+ Appui sur des actions de génie écologique

L'établissement public appuie les acteurs locaux en matière de génie écologique et l'année 2015 concerne particulièrement le domaine de l'eau. Le Parc national accompagne les bureaux d'étude dans 7 projets de micro-centrales dont deux sont situées en limite du coeur et/ou de réserve naturelle nationale. Le Parc national participe à des projets de restauration de zones humides : restauration de la ripisylve de l'Isclé (commune de Vallouise) en lien avec le Département et le contrat de rivière Haute Durance, restauration écologique de la Sagne dans le Champsaur, travail sur le marais de Sainte-Croix à Châteauroux-les-Alpes. En lien avec le Club Alpin Français, le Parc national travaille sur les mises aux normes de l'alimentation en eau et de l'assainissement pour cinq refuges

Comme suite à la destruction de 10 hectares de prairies de fauche (commune de Valjoux-frey) par les crues des 21 et 22 juillet 2015, un important projet de restauration écologique est élaboré à l'automne 2015, avec le Conservatoire Botanique National Alpin. Un dossier conséquent à soumettre aux procédures d'autorisation de travaux en réserve naturelle est également finalisé.

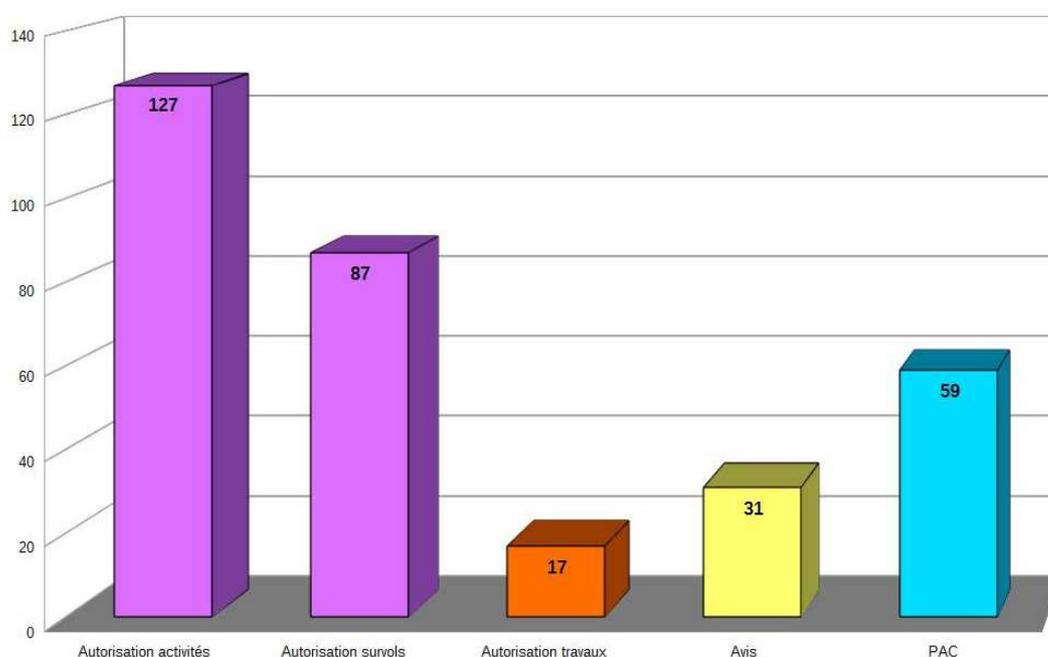
Par ailleurs, le Parc national répond régulièrement aux nombreuses demandes d'information technique, nécessaires à l'élaboration de documents de planification ou à la réalisation d'évaluations d'incidences Natura 2000 (EIN). En 2015, le Parc national aide les communes et associations pour rédiger 11 études d'évaluation d'incidence au titre des cinq sites Natura 2000 situés en coeur de parc.

Le flux des demandes d'autorisation de travaux ou d'activités dans le cœur du parc ne fléchit pas. Le souci de répondre dans les délais prescrits, souvent courts, suppose une forte réactivité et une organisation interne efficace. Pour améliorer les processus d'instruction et surtout la prise en compte de la protection des patrimoines naturels et culturels, le Parc national propose d'accompagner les projets le plus en amont possible.

En aire d'adhésion, le Parc national est consulté pour avis sur des projets d'aménagements ou des projets de manifestations sportives ou culturelles. D'un point de vue réglementaire, l'établissement public n'a pas à émettre d'avis, en absence d'impact possible sur le cœur de parc. Les contributions se limitent généralement à rappeler les éléments figurant dans la charte et à identifier les éléments patrimoniaux présents pour mieux les intégrer au projet.

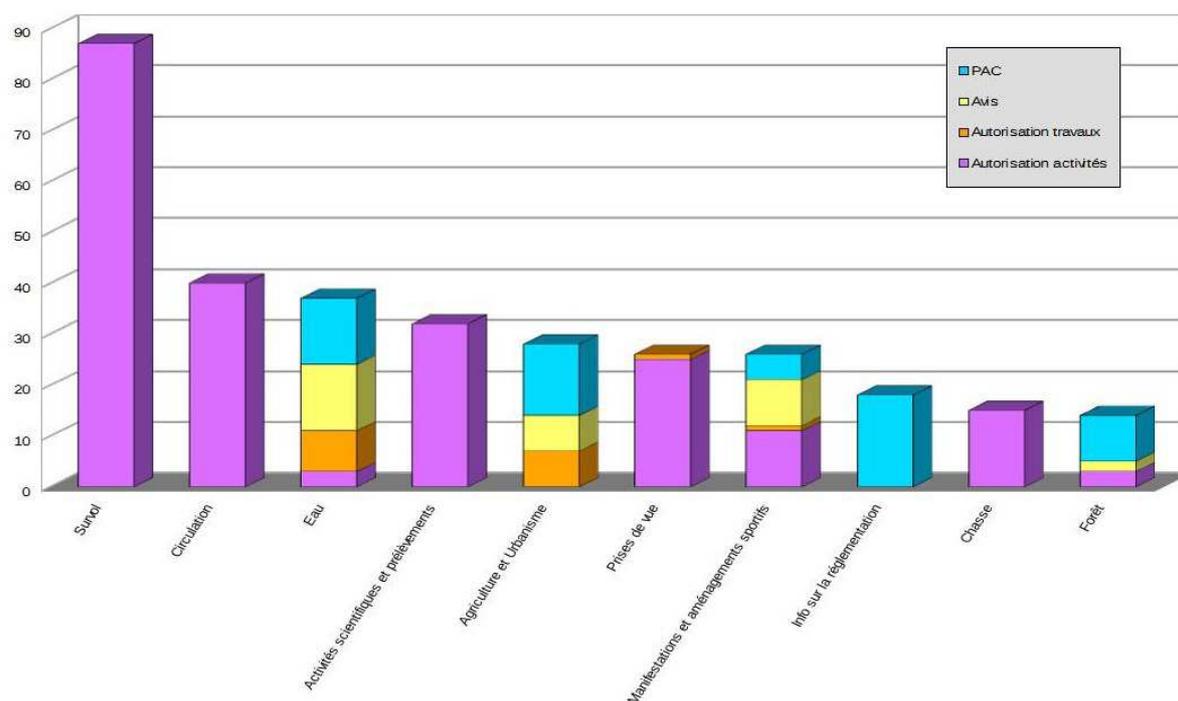
Le graphique ci-dessous présente les 262 documents délivrés par le parc national en cinq catégories : les autorisations d'activités, les autorisations de survol (hélicoptères essentiellement), les autorisations de travaux, les avis et les porter à connaissance.

Avis - Autorisations - Portés à connaissance : bilan 2015 par catégories



Ces documents sont également classés par thématique, ce qui permet de souligner les domaines d'intervention principaux :

Avis - Autorisations - Portés à connaissance : bilan 2015 par thématiques



- Activité 3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale

L'implication du Parc national en faveur de cet objectif est traditionnellement forte. Elle combine aides directes (subventions respectant les critères décidés par le conseil d'administration) ; conseils et ingénierie. Elle fait appel soit aux spécialistes de l'établissement, soit à des compétences externes mobilisées au profit des maîtres d'ouvrage, selon un cahier des charges traduisant l'exigence qualitative de la charte du parc national.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Appui à l'événementiel culturel du territoire
- Structuration d'un programme « patrimoine architectural » (*expertises architecturales en régie ou par prestations, formation aux techniques constructives traditionnelles pour le petit patrimoine bâti*)

+ Patrimoine bâti

2015 voit le renouvellement du « marché d'expertise en architecture patrimoniale, bioclimatique et en aménagement de site », au service des collectivités territoriales et de projets de développement et de mise en valeur. Un lot « formation aux savoir-faire traditionnels » est ajouté. De ce fait, aucun nouveau projet n'est accompagné par ce dispositif en cette année de transition, seuls les projets lancés ont été clos (Saint-Jacques-en-Valgodemard, Saint-Léger-les-Mélèzes, Aspres-lès-Corps) le sont.

L'appui à l'émergence de projets se poursuit néanmoins avec, à titre d'exemples :

- le projet de voie verte à Puy-Saint-Vincent,

- le four du village d'Aspres-lès-Corps,
- la chapelle du Rif du Sap à La Chapelle-en-Valgaudemar,

Plus en amont, l'établissement public réalise un certain nombre de diagnostics et aide ses partenaires à la rédaction de cahiers des charges. Citons les études de requalification de la Chalpe à Valjouffrey ou encore du site d'Entre-les-Aigues à Vallouise.

+ Patrimoine culturel

La collaboration avec le centre de l'oralité alpine (Département des Hautes-Alpes) se poursuit avec un affichage commun sur le site « Pierres qui roulent » et le relais sur le site Internet du Parc national des enregistrements concernant l'impact du réchauffement climatique sur les pratiques d'alpinisme. La série de petites œuvres multimédias réalisée à partir d'enregistrements sur l'histoire des stations des Hautes-Alpes concerne plusieurs communes du Parc national.

Des réflexions sur la structure d'un scénario sont engagées en vue de la réalisation d'un document sonore et visuel, sur le thème des paysages, destiné à accompagner l'outil « motifs paysages » du Parc national, dans un mode de communication complémentaire, à concrétiser en 2016.

Le Parc national participe à différents événementiels culturels organisés sur le territoire (citons notamment, l'Écho des mots et le festival de Chaillol, les rencontres de la cinémathèque de montagne, les rencontres du cinéma « montagne et sciences ») ou aux animations proposées par différents sites culturels et patrimoniaux (maisons à thème, musées...).

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/envol-exposee-ce-week-end-largentiere-la-bessee>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/un-film-sur-le-nouveau-refuge-de-laigle>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/bach-au-violon-dembrun-poligny>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/voyage-la-guitare>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/dialogue-photographique-avec-samivel>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/visites-patrimoine-valgaudemar>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/19eme-edition-festival-chaillol>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/paysages-situ-jeu-paysages-isere>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ne-station-casser-oeufs>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/cinema-montagne-sciences>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/memoire-stations-esprit-ski-pays-meije>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/film-echanges-constructifs-autour-canaux>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lire-montagnes>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/14eme-nuit-des-refuges>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/jeudis-animes-refuges-oisans>

- Activité 3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Application des principes d'exemplarité énergétique aux projets immobiliers de l'établissement.
- Appui à l'amélioration des performances énergétiques des refuges.
- Mise en œuvre des volets « performance thermique » et « énergies renouvelables » de la marque des parcs nationaux pour les hébergements.
- Sensibilisation du public aux questions climatiques (CESC, programme de conférences, etc.).

Dans le cadre de l'année de la COP-21, le Parc national œuvre fortement à la sensibilisation sur la thématique du changement climatique. Il publie sur son site un dossier décrivant les suivis effectués et les résultats obtenus.

Il accompagne également un projet pédagogique mis en œuvre par un lycée de Gap sur cette thématique. Les élèves peuvent ainsi découvrir comment se font ces suivis (des relevés de terrain à l'analyse des données) et quels en sont les résultats et la finalité. Un film sur ce projet est réalisé et présenté lors des rencontres de la cinémathèque de montagne devant environ 1000 jeunes issus des collèges et lycées du département.

Une journée d'échange-formation est également proposée en lien avec Educ'Alpes sur cette thématique à destination des accompagnateurs en montagne, animateurs nature, gardiens de refuge, instituteurs. Le but est de fournir à ces médiateurs des informations précises sur l'évolution des températures, les suivis scientifiques en place sur le territoire et leurs résultats. L'après-midi est quant à elle dédiée à une discussion ouverte sur les modalités de transmission à destination des différents types de public.

Enfin, l'établissement, dans le cadre de la représentation du réseau des parcs nationaux, donne trois conférences au cours de la COP-21.

Pour en savoir plus :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/reportages-geant-fragile>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/colporteurs-collecteurs-ecritoire-changement-climatique>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/grande-ruine-climat>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/changer-dapproche-un-vote-pour-mountain-wilderness>

- FOCUS SPECIFIQUE : la Marque « Esprit Parc national »

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

→ Projet inter-Parcs (PACA) sur le marquage des produits touristiques

→ Promotion de la marque parc national dans les domaines autres que touristiques (agriculture)

+ Déploiement de la marque « Esprit Parc national »

En 2015, le réseau des Parcs nationaux français officialise la création de sa nouvelle marque « Esprit parc national ». Le Parc national prend toute sa part au projet inter-Parcs, en déployant la marque sous la forme de 4 appels à candidatures proposés aux accompagnateurs, guides, hébergeurs adhérents au réseau des Gîtes de France et aux apiculteurs.



Les produits et services marqués, inspirés par leur environnement paysager et humain, jouissent d'une typicité et d'une qualité liées à leur ancrage naturel et local. Le bilan de 2015 montre que les professionnels des Ecrins ont été parmi les plus réceptifs au niveau national :

> 5 apiculteurs et 11 produits : miel de haute montagne ou de pissenlit, pollen, gelée royale...

> 11 structures d'accompagnateurs en montagne et 1 guide de haute montagne, proposant 56 sorties de découverte sur des thèmes variés : « Eau et géologie », « Petit trappeur sur les traces du chamois », « Curieux de nature », « Découverte des glaciers : un patrimoine naturel fragile », « Plantes médicinales et culinaires », « Comment ça marche ! », « Protéger le troupeau », « Alpagnes sentinelles », « Découverte du Champsaur en VTT à assistance électrique », « Paysages du Valbonnais : un modelage physique et humain », « Apéro contes sous les étoiles »...

> 8 hébergeurs : gîtes, gîtes d'étapes et chambres d'hôtes

Le 9 juillet à Vallouise, la cérémonie de lancement réunit les professionnels marqués et des élus du Conseil d'administration pour un moment officiel et convivial.

Au sein de l'établissement public, le déploiement de la marque est organisé en mode projet impliquant l'ingénierie agricole, touristique, la communication, une assistance administrative et des agents techniques de l'environnement présents sur le territoire, pour accompagner aux mieux les professionnels.

Une « boîte à outil » se met en place progressivement au sein de l'établissement afin d'accompagner les professionnels et de communiquer sur les prestations marquées : reportages photos, relations presse, annuaire papier des prestataires marqués, interview, journée de rencontre et de formation, etc.

Le Parc national s'investit également financièrement et en moyens humains dans la mise en œuvre du plan de communication inter-Parcs et le déploiement du site : www.espritparcnational.com

Il contribue aussi activement à la mise au point des RUC (règlements d'usage catégoriels) qui cadrent les critères d'obtention de la marque pour les différentes catégories de produits. Par exemple, en prenant l'initiative d'élaborer et de tester les RUC « produits alimentaires » et « séjours de découverte à forfait ».

Enfin, concernant le volet touristique il œuvre pour élaborer un programme de qualification réunissant cinq Parcs nationaux (Vanoise, Mercantour, Port-Cros, Calanques et Ecrins). Il s'agit de mutualiser des ressources techniques et trouver des cofinancements (PACA, FEDER-POIA et FNADT) pour amplifier le déploiement de la marque dans la durée (2016 à 2018), ouvrant ainsi des perspectives de nouveaux appels à candidatures : séjours, hébergements, sorties, refuges, produits alimentaires, viandes, etc.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/marque-esprit-parc-national-appel-candidature>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/hebergements-touristiques-beneficier-de-la-marque-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/miel-des-ecrins-un-appel-candidature-pour-beneficier-de-la-marque-parc>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-s-installe-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/marque-esprit-parc-national-appel-candidature-sorties-decouverte>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-phase-deploiement>

4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

Pour résidents et visiteurs, la découverte et l'accueil en montagne reposent avant tout sur des valeurs d'authenticité, de partage, de rencontre et d'échange.

L'humain est au cœur de tout ; il doit ainsi constituer le fil conducteur de la mise en œuvre de la charte. La découverte des patrimoines à partir des lieux de vie est donc à privilégier, en développant les techniques d'interprétation et en multipliant les lieux et occasions de rencontre. Pour autant, dans une société de l'information, il faut veiller à un haut niveau de technicité des outils et médias contribuant à la structuration et à l'accompagnement de l'offre écotouristique et à la découverte des patrimoines. Cet équilibre entre modernité des médias et authenticité de la découverte est au cœur des préoccupations de l'établissement public. Les actions mises en œuvre en application de ce domaine d'activité répondent aux orientations « 1.3 », (« Développer

l'éducation à l'environnement et au territoire ») et « 4.2 » (« Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil ») de la charte ; ainsi qu'à l'objectif « 7 » (« Organiser la découverte du coeur »).

- Activité 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire

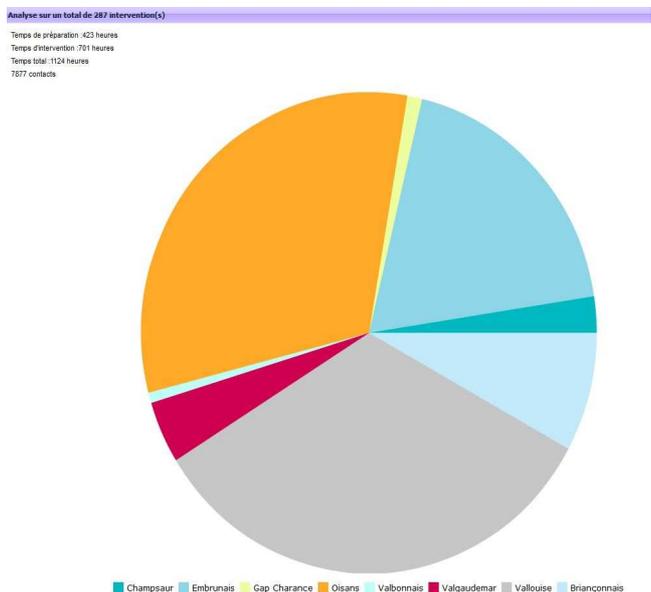
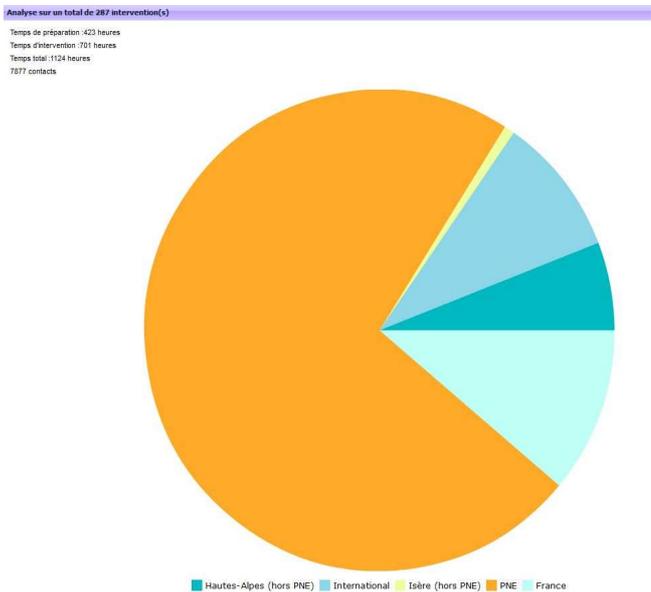
L'action pédagogique en direction des jeunes, en particulier les scolaires, est un investissement pour l'avenir. Au-delà de l'éducation à l'environnement, l'éducation à la montagne est une cible de la charte.

Tout au long de l'année, des actions d'animation et de pédagogie s'adressent aux enfants et plus généralement au grand public (habitants des vallées ou visiteurs extérieurs). Elles visent la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et paysagers, et s'appuient sur les valeurs du Parc national et de la vie en montagne. Elles rendent compte de l'action de l'établissement public et de l'évolution des territoires.

Le lien permanent des agents au territoire contribue à cet objectif pédagogique global.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Poursuite des programmes un garde/une classe
- Appui aux projets pédagogiques « montagne » des collèges
- Appui au programme « destination refuges » piloté par l'USEP
- Mobilisation des ressources de l'Éducation nationale



En 2015, 7877 enfants dont 72 % issus de classes locales, bénéficient d'une intervention d'animation des hôtes d'accueil et gardes-moniteurs du Parc national dans le cadre de leurs activités scolaires. (sans compter les classes reçues dans les maisons du Parc sans animation programmée).

Ce sont en tout 287 interventions réalisées dans le cadre de 40 projets pédagogiques, et quelques animations ponctuelles.

Les programmes pédagogiques mis en place par le Parc national sur l'aire d'adhésion sont relayés sur l'espace « Jeunes découvreurs » du site Internet (<http://www.ecrins-parcnational.fr/jeunes-decouvreurs>).

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/aventure-scientifique-montagne-emotions-partagees>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/demandez-le-journal-du-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/jeunes-sommet>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/pedagogie-outils-experiences>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/premiers-temoignages-jeunes-decouvreur>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/climat-film-lyceens>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/comprendre-changement-climatique-pedagogie-altitude>

- Activité 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Élaboration et mise en œuvre des programmes d'accueil et de découverte « hiver » et « printemps/été ».
- Animation des points d'accueil existants et partenariat avec les centres d'information thématiques.
- Formation et accompagnement de socio-professionnels (accompagnateurs, guides, encadrants de sports de nature, etc.).
- Développement de « Rando- Écrins » : enrichissement de l'application et des contenus « Refuges sentinelles » – volet « communication ».

L'établissement public édite deux fois par an, le programme des animations de l'établissement et de ses partenaires (programme estival, programme hivernal). Ils contiennent les animations proposées par le Parc national, les sorties organisées par les accompagnateurs en moyenne montagne et certains événements pilotés par les autres partenaires. Les programmes sont diffusés en format papier et mis en ligne sur le site Internet. Ils sont également diffusés auprès des comités de promotion et offices de tourisme du territoire.

393 animations et rendez-vous avec le public figurent au programme d'accueil du Parc national des Ecrins en 2015 (conférences, ateliers, rendez-vous avec un garde...).

L'établissement saisit l'opportunité de prospections ou de comptages se déroulant sur des territoires non exposés aux risques naturels, pour accueillir le grand public et l'informer des missions de connaissance et de protection. Le comptage d'aigles du mois de mars 2015 est l'occasion de valoriser ces temps d'échange, notamment avec la réalisation d'un reportage vidéo.

Le Parc national accompagne les actions de ses partenaires (guides, accompagnateurs en montagne, autres acteurs socio-professionnels, etc.), en valorisant leurs interventions notamment par ses supports de communication (site Internet, etc.), en encourageant des événementiels ou en les accompagnant directement par la participation des agents de l'établissement (Festi-nordic en hiver dans plusieurs secteurs, festival l'Écho des mots dans le Champsaur, etc.).

Le Parc national participe, à travers sa programmation, aux rendez-vous nationaux d'initiation et de découverte « naturaliste » tels que la « Fête de la Nature », le « Jour de la Nuit », ou, dans un autre registre, les « Journées du Patrimoine », en proposant des rendez-vous animés par les gardes-moniteurs.

Il participe aussi activement à quelques opérations portées par des partenaires du massif visant à promouvoir et/ou développer le territoire avec des propositions touristiques en accord avec les

missions de l'établissement. Par exemple, les « Jeudis des refuges », portés par Oisans Tourisme (Briançonnais, Oisans), ou « Traces douces » dans le Champsaur&Valgaudemar.

Parmi les supports de sensibilisation des publics, le Parc national produit et présente des expositions itinérantes. En 2015, 11 expositions du Parc sont intégrées aux programmes d'animation, soit une vingtaine d'installations. Sept conventions de prêt sont établies avec des emprunteurs du massif (musée, établissements scolaires, offices de Tourisme...).

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/chroniques-radio-rendez-vous-nature-sur-la-ram>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/changer-dapproche-les-laureats-du-concours>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/que-faire-face-un-animal-sauvage-blesse>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/au-salon-du-randonneur-lyon>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/visite-commentee-de-lexposition-de-gravures-en-vallouise>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/mineraux-de-loisans-des-conferences-avant-le-salon>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/le-retour-des-migrateurs>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/avis-aux-grimpeurs>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/1000-paysages-en-actions>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/fetez-la-nature-avec-le-parc>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/des-distinctions-parmi-150-oeuvres-dans-le-brianconnais>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/journees-patrimoine-xxieme-siecle-honneur>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetins-spectaculaire-saison-amours>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/hiver-rendez-ecrins>

- Activité 4-3 – Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Entretien et gestion du réseau de sentier, en cohérence avec le projet d'itinérance autour du « GR54 » et « GR50 », notamment dans le cadre des PDIPR 05 et 38
- Requalification de certains espaces d'accueil des maisons du parc

+ Les maisons de Parc

Un travail de sous-traitance permet la reprogrammation du serveur vidéo de la **salle de projection de la maison du parc de la Chapelle-en-Valgaudemar**. Tous les derniers films y sont intégrés, et l'interface permet maintenant d'en intégrer de nouveaux, sans devoir faire appel à nouveau à une sous-traitance. Le service rendu aux visiteurs est habitants de la haute vallée s'en trouve amélioré.

La rénovation électrique de la Tour brune permet le maniement des outils muséographiques par du personnel non habilité à intervenir sur les réseaux électriques. Tous les projecteurs/spots/ampoules sont remplacés en privilégiant une longue durée de vie et une maintenance simplifiée. Des écrans sont remplacés par du matériel de meilleure qualité. Le tout permet une exploitation aisée par le personnel du parc, et un confort accru pour les visiteurs grâce à un éclairage opérationnel dans tout le bâtiment.

Par ailleurs, un nouveau module scénographique est développé sur le thème du paysage. Il s'appuie sur le travail effectué dans le cadre des ateliers « Motif paysages ».

Le travail d'étude préalable concernant la **maison de la vallée dans le Champsaur** permet d'aboutir à un avant-projet en lien avec la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas..

+ Les sentiers

Un réseau de sentiers entretenus est un des fondements d'une offre de randonnée pédestre de qualité. Sa vocation est d'organiser l'accès pédestre du public au cœur, dans une logique de préservation des milieux et de gestion durable de la fréquentation.

L'accès aux refuges gardés, la gestion des passerelles, l'ouverture des cols et le lien entre les vallées sont maintenus, pour garantir la cohérence de l'offre de découverte et de séjour proposée par les acteurs locaux (hébergeurs, accompagnateurs et guides).

Le respect des engagements pris par l'établissement public en matière de maintenance des sentiers est une priorité au regard des communes adhérentes. Il faut par ailleurs être en accord avec le niveau d'exigence des plans départementaux PDIPR et des sentiers de Grande Randonnée, alors même que le contexte montagneux soumet fortement ce réseau de sentiers à l'érosion et aux crues.

Le caractère saisonnier et estival des activités touristiques, d'accueil du public ou d'entretien des sentiers, conduit l'établissement à renforcer son équipe par du personnel saisonnier.

Le schéma directeur des sentiers de randonnée pédestre du parc national recense 676 km de sentiers dont :

- 484 km de sentiers dans le cœur du parc,
- 192 km en aire optimale d'adhésion et en réserve naturelle.

463 km sont entretenus par l'établissement public du parc, 68 km par les communes et 145 km par l'ONF sur terrains domaniaux.

Le Parc national gère, en outre, 99 passerelles dont 46 sont démontées et remontées après chaque hiver. Pour la sécurité des agents et des publics, une veille technique est assurée afin d'optimiser les systèmes de constructions démontables.

Le Parc national gère aussi la signalétique pédestre (Informatrice-Directionnelle-Réglementaire) sur l'ensemble des 676 km du schéma des sentiers, selon la charte signalétique des Parcs nationaux.

Dans un contexte de contraction des moyens financiers, le Parc national a pu, depuis 2013, conforter sa démarche de recherche de cofinancements auprès des Départements et des Régions ainsi qu'au niveau européen dans le cadre du projet « Grand Tour des Ecrins ».

Les échanges avec l'ONF se poursuivent, pour définir une stratégie de gestion des sentiers en terrain domaniaux. Il s'agit en particulier de rendre opérationnelles les stratégies départementales de gestion des PDIPR et de clarifier les objectifs relatifs à l'entretien du réseau de sentiers en cœur de parc national.

- Les « gros chantiers »

Pour faire face à des dégâts exceptionnels ayant entraîné l'obligation de fermer certains sentiers sur le GR54, le Parc national entreprend des travaux d'urgence, notamment en Oisans et dans le Valgaudemar afin de rétablir la sécurité des accès aux refuges de la Muzelle et des Souffles. Relevés de terrains, cahiers des charges, marchés publics et demandes de cofinancements sont conduits promptement, afin de pouvoir faire effectuer ces travaux dans la période propice et dans le respect des contraintes environnementales et réglementaires d'intervention dans le cœur (déviation du sentier, déroctage, etc.).

Malgré ces difficultés, l'entretien général des sentiers est assuré.

Outre ces chantiers d'urgence, un important chantier de restauration de l'accès au site du Saut du Laire, initié en 2014, est finalisé avec succès en 2015 dans le cadre d'une sous-traitance. Il met en œuvre des techniques manuelles de restauration de calades, de pavages et de rigoles empierrées dans le respect des techniques traditionnelles et patrimoniales de ce site d'exception (avec le soutien financier de la Fondation du Patrimoine).

- Travaux effectués en régie par les équipes de terrain du Parc

En complément des travaux courants d'entretien sur le linéaire, 17 chantiers de travaux d'ouvrages sont finalisés en 2015 (réfection passerelles et reprise de l'assiette du sentier, murets de soutènements etc...) selon cette répartition :

- 1397 journées de travail au total réparties en :
 - 622 jours d'ouvriers saisonniers (marché Intérim Ax'Hom),
 - 445 jours de chefs d'équipes ouvriers,
 - 154 jours d'agents techniques de l'environnement,
 - 11 jours de techniciens patrimoines ,
 - 5 jours de chefs de secteurs,
 - 160 jours du technicien sentiers du service Aménagement.

Outre les actions d'entretien, les agents du Parc national tentent de prévenir la dégradation des itinéraires par la sensibilisation des randonneurs au respect des infrastructures (ne pas couper les chemins, etc.), et par le dialogue avec les bergers en les incitant parfois à conduire les troupeaux par un itinéraire alternatif, moins sensible aux dégradations .

Ce type d'action contribue aussi à améliorer la cohabitation entre randonnée et pastoralisme.

- Signalétique pédestre

En 2015, 75 panneaux de signalétique directionnelle usagés ainsi que 18 panneaux réglementaires de limites du Cœur sont remplacés sur les 900 en place. Les nouvelles brides de fixation et bagues identitaires issues de la nouvelle charte signalétique des Parcs nationaux de France sont utilisées avec succès.

- Signalétique Infos Refuges

Initié en 2014, ce programme est finalisé en 2015. Chacun des 30 refuges présents sur le réseau des sentiers du Parc bénéficie d'un nouveau panneau d'information dédié et implanté au départ de leur sentier d'accès. Permettant d'éviter l'affichage sauvage interdit dans le cœur, ces panneaux centralisent les infos concernant les réservations, les dénivelés et temps d'accès, les contacts « Météo locale », Secours en montagne et sites web Refuges et Rando-Ecrins (en partenariat avec la Fédération française des clubs alpins et de montagne).

- Signalétique d'information PIS « Point d'Informations Signalétique » :

Ce programme, mis en chantier en 1999, concerne les 42 Points d'Information à destination du public, aux principaux départs de randonnée.

Ils sont composés, de trois panneaux V75 x107 cm (Info-réglementation / Cartographie / Patrimoine).

Les plus anciens panneaux arrivent en fin de vie et doivent être remplacés.

En 2015, 27 panneaux de type V75 sont remis à jour et fabriqués dans le cadre du programme Grand Tour des Ecrins, en conformité avec la nouvelle charte signalétique des Parcs nationaux.

Ils seront posés en 2016 avec de nouveaux poteaux mélèze.

Certains aménagements de sol sont restaurés (Désert-en-Valjouffrey et Confolens).

+ Signalétique routière

Dans le cadre du nouveau schéma directeur départemental de signalétique routière touristique du département des Hautes-Alpes, une étude est réalisée pour la modification des panneaux de présignalisation du Parc national pour les communes de Prunières et Châteauroux-les-Alpes. La pose est programmées en 2016.

On citera enfin la modification de la signalétique d'entrée routière du Cœur à Ailefroide et du parking de Dormillouse.

- Suivi de la fréquentation d'accès au cœur :

Un dispositif pédestre et routier réparti sur le territoire permet de suivre l'évolution pluriannuelle de la fréquentation :

- 14 stations de comptages pédestres EcoCompteur gérées par le Parc national.
- 17 stations de comptage routiers Stéréla gérées en partenariat avec le département des Hautes-Alpes.



Travaux au Saut du Laire



Nouvelle passerelle des Souffles (GR54)



Mur de soutènement de la déviation des souffles (GR54)



Calade du sentier du Saut du Laire

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/des-pierres-du-site-en-calade-ou-en-muret>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bienvenue-confolens>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/muzelle-travaux-et-degats-sur-les-sentiers>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/travaux-sentier-lauvitel>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/saut-laure-refection-sentier-emblematic>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/panneau-refuge-depart-sentier>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/intemperies-degats>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nouvelle-passerelle-fouran>

- Activité 4-4 – Outils de communication

Contexte et enjeux

Historiquement, le Parc national a une politique éditoriale active et reconnue : la qualité et le succès des produits contribuent à son image et à celle du territoire, à la fidélisation des clientèles, ainsi qu'aux ressources propres de l'établissement.

L'importante base de données « image », irriguée par l'engagement continu et renouvelé des agents de terrain, est actualisée régulièrement.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Publication de l'Écho des Écrins et d'une « news-letter » électronique
- Structuration de la politique de l'image et valorisation du fond audiovisuel
- Valorisation au travers d'outils de communication des programmes thématiques du parc national
- Collaboration étroite avec les médias et les relais d'information locale

Les supports de communication sont très divers : éditions papier (livres, brochures, journal, etc.) ; expositions et supports signalétiques ; supports électroniques en développement rapide.

+ Site internet et réseaux sociaux

C'est la première année effective pour le nouveau site Internet « modernisé » (refonte fin 2014) Plus de 200 articles publiés et cinq dossiers thématiques y figurent. Le nouveau site reçoit 20% de trafic en plus par rapport à la même période sur l'année précédente.

Une augmentation de fréquentation de la part des smartphones et tablettes est signalée.

On recense 267 979 visiteurs en un an, soit une moyenne de 736 visiteurs par jour.

Leur préférence va aux pages :

- Rando Ecrins
- Le parc national
- Les vallées
- Découvrir le parc national.

Viennent ensuite "les emplois et stages", les actualités, les refuges, les maisons de parcs, les animations...

Les « actus » sur le glacier blanc et sur l'application mobile de Rando Ecrins comptent parmi les plus plébiscitées cette année.

Le « Parc en actions » détaille les missions conduites par l'établissement : ces thématiques sont illustrées par les actualités, dossiers et brèves, rassemblées dans le Journal du Parc.

L'agenda des animations et la rubrique « Jeunes découvreurs » trouvent une place de choix dans la nouvelle présentation.

Plus de 7500 personnes suivent la page Facebook de Parc national des Ecrins (+ 2200 par rapport à 2014) et quelques 700 « followers » pour les infos relayées sur son compte Twitter.

La news-letter du site Internet est réactivée en avril : 6 envois en 2015 - 5300 abonnés

+ L'Echo des Ecrins

L'édition annuelle de « l'Écho des Écrins » (12 pages A3) est consacrée aux paysages et à l'outil « motifs » - Double page écotourisme (marque, Rando Ecrins, brève Grand tour des Ecrins). 25000 exemplaires - 22000 exemplaires diffusés dans les boîtes à lettres des habitants du territoire. Des lieux de dépôts s'organisent progressivement pour compléter la diffusion postale. Le journal est mis en ligne sur le site Internet.

+ Relations avec la presse

Plusieurs reportages télévisés sont réalisés sur

- le glacier Blanc : France 2, Planète+ Thalassa, Dauphiné libéré, La Provence
- les lacs sentinelles en oisans : France 3
- les bouquetins des Cerces : TF1
- les refuges : France 3, Echappées belles
- écologie verticale : France 3 (des Racines et des Ailes)
- le Valgaudemar : Chroniques d'en haut.

Dans la perspective de la COP-21 le service communication réceptionne dès le milieu de l'année de nombreuses demandes d'information et de communication d'images sur le sujet du suivi des glaciers.

L'opération menée avec les jeunes lycéens de Gap est reprise dans les organes de presse nationale et régionale, dans les magazines « jeunesse », dans la presse « éducation » et dans divers périodiques comme « Phosphore »...

Le communiqué de lancement de l'application mobile Rando Ecrins est également largement repris.

On notera enfin le franc succès du timelapse sur le Glacier blanc, relayé par le site Internet et par les réseaux sociaux

Dans le cadre du programme « Grand tour des Ecrins », un dossier de presse générique est créé, ainsi que des reportages « clef en main » prêts à publier (itinérance dans le massif et offres pour les enfants dans les Ecrins).

+ Audiovisuels :

- Inventaire sonore de la faune

Le Parc national des Ecrins engage la collecte sur le terrain d'un certain nombre d'enregistrements sonores. Son souhait : disposer d'un inventaire sonore localisé et territorialisé d'environ 150 espèces animales. Ces enregistrements à destination des gardes-moniteurs (missions de terrain), du site Internet, ou utilisables lors de conférences, devraient servir aussi de matière première pour la réalisation d'une exposition sonore dont la réalisation est programmée en 2016. Ils sont réalisés grâce à un appui financier de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), dans le cadre du partenariat de mécénat entre cet organisme et les Parcs nationaux.

- Timelapses du Glacier blanc et du lac du Lauvitel

Des appareils-photo installés sur ces 2 sites prennent quotidiennement des clichés. Montées bout à bout, ces images permettent la réalisation d'un film accéléré d'environ 2mn balayant une année sur chaque site. On peut ainsi observer d'une part l'écoulement du glacier et d'autre part la phénologie au fil des saisons.

- Un film de promotion de l'itinérance (3mn) et 4 spots thématiques de 30 secondes

En permettant la découverte des vallées et des paysages du massif des Ecrins, ces vidéos valorisent la pratique de randonnée itinérante à pied, à cheval ou à VTT dans le parc national. Elles raconteront les possibilités de séjours itinérants en lien avec les hébergements (refuges, gîtes et chambres d'hôtes) et s'adresseront aux publics familiaux, jeunes et seniors.

- 2 films de 9 et 13mn sur le lièvre variable : afin de sensibiliser les randonneurs à la faune de montagne, et plus spécifiquement au lièvre variable d'Europe, espèce emblématique, le Parc national des Ecrins a produit un film concernant l'espèce et son écosystème et un sur les missions du Parc national concernant son suivi.

- 3 films sur des missions du parc : l'itinérance dans le parc national offre des occasions pour les randonneurs d'être en contact avec du personnel du Parc national, tant sur les sentiers que dans des maisons de parc. Afin de présenter différentes facettes des actions du Parc national, 3 sujets ont été tournés en 2015.

- Un premier de 5 mn 30 s sur un **comptage aigle**,
- Un second de 5 mn 14 s sur l'**entretien des sentiers**,
- Un troisième de 8 mn 50 s sur la **réserve intégrale de Lauvitel**.

- Photothèque

6700 nouvelles photographies alimentent le fond photographique, pour plus de 3000 connexions partagées par 127 utilisateurs différents.

Dans le « top 10 » des photos les plus téléchargées : Glacier blanc, lagopède alpin, lièvre variable, aigle royal, chamois et tichodrome.

En cette année de COP-21 à Paris, de nombreux reportages portent en effet sur le réchauffement climatique, le recul des glaciers ou les espèces artico-alpines et le Parc national des Ecrins est souvent sollicité, du ministère à Parcs nationaux de France, en passant par la Région, des services de l'État, des télévisions, des quotidiens, des revues ou autres sites Internet, en France, mais aussi en Belgique, au Luxembourg voire pour une revue autrichienne en langue anglaise !

Ce sont environ 80 sollicitations externes d'images qui sont honorées en 2015.

+ **Expositions :**

- Exposition photographique « Lumières des Ecrins »

Les agents du Parc national ont la passion du territoire, de ses patrimoines, de ses fantaisies, de ses lumières ; et cette passion, pour certains, se traduit par une pratique photographique assidue, qui nourrit une photothèque de plus de 45000 images.

Parce que ces belles images contribuent à faire découvrir et aimer le parc national des Ecrins et pour faire partager cet émerveillement persistant, une exposition grand format en caisse américaine permet de tirer et d'exposer 20 tirages en 80x80cm de 8 auteurs différents.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/botanistes-de-lextreme-sur-france-3>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/valgaudemar-le-retour-du-soleil-dans-chroniques-den-haut>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/les-montagnes-de-france-paris>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/programme-danimation-de-votre-ete-2015>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/echappees-belles-au-sud-des-alpes-sur-france-5>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bientot-film-reserve-integrale-lauvitel>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/que-pensez-vous-de-rando-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/c-boutique>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/phenoclim-site-internet-application>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/milieu-coule-glacier>

- **FOCUS SPECIFIQUE : descriptif des actions en faveur d'un public handicapé**

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Réalisation du sentier d'interprétation de la Vallouise (maîtrise d'œuvre PNE) et de l'offre « handicap » du Pré de Madame Carle (maîtrise d'œuvre commune de Pelvoux).
- Adaptation de supports de communication.
- Prise en compte de la problématique handicap dans tous les projets de maisons de parc.
- Mise en place d'animations adaptées aux publics handicapés.

Au cours de l'année 2015, un certain nombre d'actions se poursuivent ou voient le jour :

- le premier semestre est consacré à la finalisation du projet « *Mise en place d'une mission accessibilité tous publics* » précédemment engagé (Programme européen Innovation Touristique en Milieu Rural) avec principalement la mise en œuvre du volet Communication. Une exposition itinérante ainsi qu'une malle de découverte sur la thématique des « Traces et indices de la faune » sont réalisées. Elles ont été conçues spécifiquement pour les publics déficients (auditif, mental, moteur, visuel) en terme de pédagogie, mais permettent également à chacun de se mettre en situation de handicap afin de sensibiliser le plus grand nombre à cette problématique. Elles ont toutes deux vocation à être utilisées aussi bien par les agents de l'établissement que par les acteurs socio-professionnels du territoire (animateurs/éducateurs spécialisés, accompagnateurs en montagne,...). Le projet a permis également de créer un site Internet en partenariat avec la Maison du Tourisme du Champsaur-Valgaudemar, afin de développer, promouvoir et valoriser une offre touristique adaptée sur ce territoire : www.handitourisme-champsaur-valgaudemar.com ;
- l'Agenda d'Accessibilité Programmé de l'établissement est déposé fin septembre et validé par les services de l'État. Ce travail réalisé en régie permet d'évaluer le patrimoine immobilier de l'établissement, dans sa mission d'accueil du public (ERP), ainsi que les installations extérieures du PNE ouvertes au public (IOP) . L'agenda définit la politique de mise en accessibilité sur une durée de 9 ans ;
- des sorties adaptées sont proposées aux publics mal et non-voyants : l'une sur Vallouise avec l'association Alpes Regards 05 (en juin) et la seconde au Saut du Laire dans le Champsaur en septembre. Quinze à vingt participants sont présents sur chacune des sorties ;
- l'établissement est représenté sur différents événements comme la Fête des projets à Gap ou Handica-Lyon, pour promouvoir son action et ses réalisations comme l'exposition et la malle de découverte sur les traces de la faune ;
- des matériels adaptés sont acquis : (joélettes, fauteuil, 3ème roue pour déplacements sur sentiers, etc.) et un inventaire de fonds sonores sur la faune et les milieux naturels du parc national est rendu possible grâce au mécénat toujours très actif de la GMF, dans le cadre du programme national intitulé « La Nature en partage » ;
- l'étude sur la requalification du sentier d'interprétation de Vallouise est lancée avec une attention particulière portée aux publics à handicap.

Enfin, l'année 2015 se termine avec le renouvellement, pour cinq ans et sur les quatre déficiences, du label « Tourisme et handicaps » de la Maison du Parc du Valgaudemar, octroyée par l'association au terme un audit dont les conclusions sont très positives.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/fete-des-projets-gap>

5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX

Les activités s'inscrivent dans une phase de mise en œuvre de la charte. Les priorités pour le triennal portent principalement sur la préparation de la seconde vague des adhésions à la charte (2015) et sur le renforcement et l'animation des outils et instances de suivi de la charte. Le suivi annuel de la charte, son évaluation périodique, mais aussi la mobilisation d'un comité de suivi et d'évaluation, visent à une appropriation plus forte de la charte par le territoire. Enfin, le parc national poursuit ses engagements européens (mise en œuvre de la charte européenne de tourisme durable, forte contribution à l'animation du réseau Natura 2000, diplôme européen) et, après avoir reçu une labellisation pour sa réserve intégrale (catégorie 1a-UICN), œuvre à la reconnaissance internationale de l'exemplarité de sa gestion, par une candidature à la labellisation en liste verte de l'UICN.

- Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte

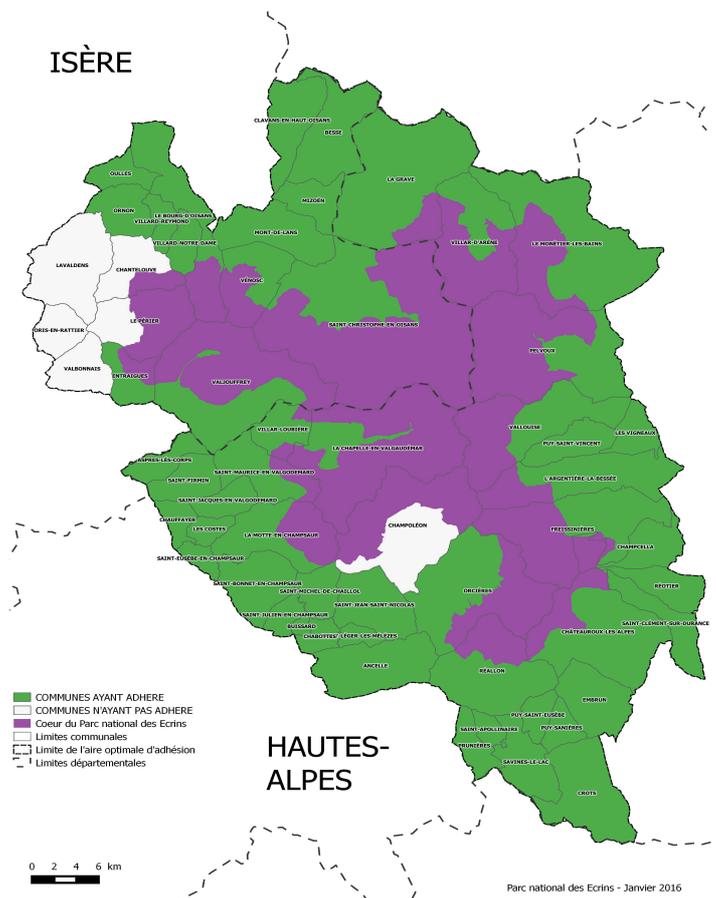
Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Suivi du programme d'actions, et mise en place d'un outil de suivi commun aux parcs nationaux
- Évaluation : mise en place et animation du dispositif (instance, indicateurs, premières évaluations)
- Seconde vague d'adhésions à la charte
- Signature et animation des conventions de partenariat avec les collectivités et les principaux partenaires socio-économiques

La charte exprime un projet de développement soutenable du territoire, dont une des finalités est de fédérer l'ambition de l'établissement public, des communes, des professionnels et des habitants pour une montagne de haute valeur patrimoniale, vivante, dynamique et accueillante. Elle est mise en œuvre concrètement au travers des programmes d'actions triennaux définis par l'ensemble des partenaires.

Le Parc national anime une action auprès des communes adhérentes et des intercommunalités, pour identifier les projets qui répondent aux orientations et objectifs de la charte et contribuent à sa mise en œuvre. Dans le premier programme 2014-2016, les actions identifiées correspondent aux missions fondamentales du Parc national dans la zone cœur et aux projets définis avec les collectivités et autres acteurs de l'aire d'adhésion. Elles sont portées par le Parc national ou par des collectivités locales, des structures socio-professionnelles ou des associations.

Ces actions contribuent à l'amélioration du cadre de vie et de l'économie locale et à la préservation des patrimoines : rénovation des fours de villages, accompagnement des plans locaux d'urbanisme, interventions auprès des publics scolaires, suivi des alpages, aides agro-environnementales, etc.



Dans certains cas, le Parc national assure la maîtrise d'ouvrage. Pour d'autres projets, il intervient comme partenaire technique, partenaire financier ou simplement en qualité de personne publique consultée.

+ Bilan des adhésions

Afin, notamment de répondre aux interrogations des nouvelles équipes municipales et d'accompagner les élus dans leur réflexion, une série de rencontres avec les conseils municipaux est planifiée dès le premier semestre. La seconde phase d'adhésion des communes à la charte du parc national des Écrins s'achève le 28 décembre 2015.

La demande d'adhésion à la charte de sept nouvelles communes, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Saint-Julien-en-Champsaur, Chabottes, Mont-de-Lans, Saint-Christophe-en-Oisans, Saint-Clément-sur-Durance et Les Costes reçoit un avis favorable du Conseil d'administration le 14 décembre 2015.

Le Conseil d'administration propose au préfet coordonnateur d'arrêter la liste correspondante des nouvelles communes du parc national.

Au total, ce sont 89,8 % des communes de l'aire optimale d'adhésion qui ont choisi d'adhérer, soit 53 sur 59. La surface totale de l'aire d'adhésion est portée à 253 155 ha (avec le cœur), soit 93,1 % de la surface de l'aire optimale d'adhésion. 96,6% de la population de l'aire optimale d'adhésion habite désormais dans le périmètre du parc national.

Quelques statistiques par commune

- communes de moins de 200 hab : 80% d'adhésion
- communes de 201 à 500 hab : 100% d'adhésion.
- communes de + de 500 hab : 94 % d'adhésion (dont communes > 1000 hab : 100 %)

S'agissant du programme d'actions pour la mise en œuvre de la charte, les faits marquants de 2015 sont

- la signature des 8 nouvelles conventions d'application de la charte (au 30 novembre 2015, 44 des 46 communes ayant adhéré à la charte en 2013 (96%) ont signé une convention de partenariat). Les autres signatures sont attendues d'ici la fin de l'année 2016 ;
- la signature d'une convention entre la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur et les 4 Parcs nationaux de cette région, portant sur les objectifs partagés en matière de préservation et valorisation des patrimoines, développement d'un tourisme durable, accueil et sensibilisation à l'environnement ;
- la signature de conventions avec les autres collectivités territoriales se poursuivra en 2016 de même que la signature de contrats de partenariat avec d'autres partenaires.

+ Mise en place du dispositif d'évaluation de la charte

Le dispositif d'évaluation de la charte du parc national des Ecrins est en cours de construction. Le champ de l'évaluation concerne les actions réalisées dans le cadre des programmes triennaux avec les partenaires du territoire et les conditions de leur mise en œuvre. Afin de s'articuler au mieux avec ces programmes, l'évaluation intermédiaire sera réalisée en 2020 sur la base des programmes d'actions 2014-2016 et 2017-2019. L'évaluation finale sera faite en 2025.

Le conseil d'administration du 5 juillet 2014 a créé le comité de suivi et d'évaluation de la charte, chargé de mettre en place le dispositif d'évaluation et d'assurer le suivi de la démarche. Ce comité se réunira à compter de 2016.

Un premier recensement des indicateurs que le Parc national doit renseigner (dans le cadre du suivi du COB, de l'Inter-Parcs, de la CETD ou imposés par la charte) est également réalisé. Il servira de base à la réflexion sur les indicateurs d'évaluation de la charte, qui sera conduite en 2016, dans un souci de mutualisation.

En 2015, un travail est réalisé en interne avec les chargés de mission et chefs de service pour mettre à jour le tableau de suivi du programme d'actions et préparer le transfert des informations déjà capitalisées vers EVA, outil de suivi des chartes des parcs nationaux. 2016 sera l'année de déploiement de l'outil EVA.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/la-charte-en-actions>

- Activité 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Participation à quelques groupes de travail régionaux (SNB, TVB, réseaux régionaux de gestionnaires d'espaces naturels, énergie-climat., etc.)
- Suivi des politiques nationales décentralisées

En 2015, le Parc national poursuit sa participation aux réseaux et groupes de travail régionaux et nationaux en prise avec ses priorités d'intervention. Il est tout particulièrement sollicité sur les questions relatives au changement climatique, à la structuration des données et à la construction d'une politique nationale de la connaissance, et sur la mise en place d'observatoires régionaux de la biodiversité.

Il est par ailleurs très fortement impliqué dans les travaux inter-Parcs

- par une participation très assidue et active de ses personnels aux divers groupes de travail de Parcs nationaux de France,
- par l'implication du directeur-adjoint en tant que référent du groupe de travail « Tourisme » de PNF jusqu'en septembre et comme directeur référent en charge du groupe-projet « stratégie sanitaire des Parcs nationaux métropolitains »
- par la forte implication du directeur de l'établissement public, en tant que président du collège des directeurs de Parcs nationaux.

- Activité 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Partenariats transfrontaliers avec les parcs italiens dans le cadre de projets européens financés (LIFE, ALCOTRA, etc.)
- Candidature à la labellisation « liste verte UICN » du Parc national des Écrins

2015 est la première année de lancement des appels à projets pour la mise en œuvre des programmes européens.

Le Parc dépose des demandes de cofinancement dans le cadre du FEDER inter-massifs (POIA), en tant que pilote de projet avec le projet « Grand Tour des Ecrins », en tant que partenaire sur les projets « Alpagnes sentinelles », « Lacs sentinelles », « Conservation de la flore alpine ». Le projet « Qualification de l'offre touristique des parcs nationaux alpins » à travers la marque Esprit Parc national est également déposé en inter-Parcs alpins (PNE, PNM et PNV).

Différents projets sont en cours d'élaboration avec les partenaires italiens et d'autres partenaires français (Asters, PNR et Parcs nationaux) dans le cadre des programmes ALCOTRA :

- projets simples : Monitoring et gestion du Bouquetin des Alpes, Changement climatique sur le territoire transfrontalier, Bio-acoustique,
- PITEM Biodiversité, PITEM Écotourisme

Cette dynamique de construction de partenariats transfrontaliers répond en cela à l'engagement de la mesure 1.4.1. de la charte du parc national, qui encourage au développements de partenariats internationaux, tout en privilégiant les relations transfrontalières de proximité.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/le-reseau-des-espaces-protéges-de-larc-alpin-fete-ses-20-ans>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/land-art-photo-20-ans-alparc>

DOMAINE 6 – GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC

Les activités répondent au souci d'une gestion efficace, économe, s'appuyant au mieux sur les possibilités de mutualisation, conforme aux normes de gestion et à leurs évolutions. Cette mutualisation s'inscrit notamment dans la dynamique suscitée par la création de l'Agence française pour la Biodiversité. S'agissant des ressources, l'établissement mobilisera au mieux les acteurs privés (mécénat, dons) et les ressources publiques (CPER, fonds européens, etc.)

- Activité 6-1 – Management général

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Animation des instances de gouvernance et de dialogue social de l'établissement public
- Finalisation du document unique « hygiène et sécurité » et suivi de sa mise en œuvre
- Actualisation du règlement intérieur

+ Organisation interne de l'établissement public

Pour 2015, s'agissant de l'optimisation des missions, des moyens et de l'organisation, l'établissement public a mis en œuvre le second volet de sa réorganisation, et a procédé à la fusion de secteurs administratifs ; l'effectif des gardes-moniteurs est globalement préservé.

La fusion effective des secteurs a donné lieu à l'organisation de terrain suivante :

- 4 secteurs couvrant géographiquement le territoire, animés chacun par une équipe secteur :
- Champsaur-Valgaudemar (implantations du Champsaur et du Valgaudemar),
 - Oisans-Valbonnais (implantations de l'Oisans et du Valbonnais),
 - Briançonnais-Vallouise (implantations du Briançonnais et de la Vallouise),
 - Embrunais.

+ Renouveau du Conseil scientifique

Le conseil scientifique du Parc national a été renouvelé, comme suite à l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2015. La séance d'installation s'est tenue le 27 mars 2015, à Charance, séance lors de laquelle un hommage a été rendu à Serge Aubert, brutalement décédé un mois plus tôt.

Dans l'année 2015, le Conseil scientifique s'est réuni à trois reprises :

- le 27 mars 2015, à Charance

avec pour ordre du jour :

- élection du président et des vices-présidents
- étude sur les poissons du Champsaur par la fédération de pêche 05
- avis sur les lacs « pêchables »
- séance « réserve intégrale de Lauvitel »
- présentation du projet de micro-centrale de Val Estrèche

- le 26 juin 2015, à Réallon (Les Gourniers),

avec pour ordre du jour :

- point d'information sur le Loup,
- point d'information sur l'AFB
- présentation du programme « terrasses »

- présentation du projet RTE
- désignation des deux membres du CS pour participation au Conseil de suivi et d'évaluation de la charte
- atelier « Motifs paysage »

- le 16 octobre 2015, à Aix-en-Provence (centre Camille Jullian)

avec pour ordre du jour :

- la charte : point sur la mise en place, nouvelles adhésions/évaluation de la charte
- dossier RTE
- dossier « glaciers »
- retour sur les travaux de Faravel
- stratégie sanitaire
- services écosystémiques

+ Renouveau du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) a été renouvelé par arrêté ministériel du 8 novembre 2015.

Il s'est réuni à trois reprises,

- le 27 février 2015, avec pour ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 14 novembre 2014 – *vote pour approbation*
2. Points budgétaires et financiers
3. Adoption des comptes-rendus de l'année 2013
4. Lancement de la procédure d'intégration de deux réserves nationales dans le cœur du parc national
5. Mandat au directeur pour solliciter des cofinancements de différents projets
6. Accord du CA pour contribuer aux projets « mécénat » et « chemins de la biodiversité » du RREN (Réseau régional des gestionnaires des espaces naturels protégés) de la région PACA
7. Avis sur le projet de SDAGE 2016-2021 Rhône-Méditerranée
8. Information orale sur le renouvellement du Conseil d'administration
9. Information sur les actes réglementaires pris par le directeur

- le 3 juillet 2015, avec pour ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 27 février 2015
2. Budget rectificatif n°2
3. Présentation du contrat d'objectifs 2015-2017
4. Demandes de cofinancement pour différents projets
5. Avis du Conseil d'administration sur la demande d'adhésion à la charte de différentes communes
6. Création d'un fonds de dotation au profit de l'ensemble des parcs nationaux
7. Information orale sur le renouvellement du Conseil d'administration
8. Suivi des recommandations de la mission d'inspection de la Cour des comptes de 2009
9. Composition de la commission permanente du CESC
10. Information sur la mise en œuvre du « plan loup »
11. Marque « Esprit Parc national » – *point pour information et autorisation du directeur à signer les conventions de partenariat*
12. Ajustement des critères d'éligibilité des subventions et attribution de subventions hors de la compétence du Bureau
13. Projet de centrale hydro-électrique dans la Réserve naturelle nationale de la Séveraisse
14. Convention entre les parcs nationaux et le ministère chargé de l'agriculture sur l'agro-écologie

- le 14 décembre 2015, avec pour ordre du jour ;
 1. Approbation du PV de la réunion du CA du vendredi 3 juillet 2015
 2. Installation par le préfet du nouveau conseil d'administration
 3. Election du président et des vice-présidents
 4. Désignation des membres du bureau
 5. Election des représentants du conseil d'administration au comité de suivi et d'évaluation de la charte
 6. Désignation de représentants du Conseil d'administration aux comités de programmation et comités techniques LEADER du territoire
 7. Budget rectificatif n°3
 8. Budget initial 2016
 9. Nouvelles adhésions à la charte du Parc national des Ecrins
 10. Stratégie touristique
 11. Attributions de subventions
 12. Présentation du projet stratégique de mise en accessibilité du patrimoine de l'établissement
 13. Mandat général au Directeur pour rechercher des ressources extérieures pour le cofinancement des actions du programme d'activités du Parc
 14. Approbation du plan de financement de différents projets concourant à la mise en œuvre de la charte (lacs sentinelles, alpages sentinelles, flore patrimoniale)
 15. Indemnité du Président

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/le-deces-brutal-de-serge-aubert>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-dadministration-la-derniere-seance-du-president>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/vers-lagence-francaise-pour-la-biodiversite>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/le-nouveau-conseil-scientifique>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/le-conseil-scientifique-et-les-paysages>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/le-conseil-dadministration-accueille-deux-nouvelles-communes>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/rencontre-valleenne-brianconnaise>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-administration-continue>

- Activité 6-2 – Gestion financière

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Diversification des ressources financières
- Financements publics : FEDER, ALCOTRA, POIA, CIMA, fonds régionaux et départementaux.
- Financements privés :
 - 📁 Mécénat : réponse aux appels à propositions; mise en place d'un partenariat structurant avec au moins une entreprise.
 - 📁 Mise en place d'un outil de collecte des dons des particuliers.
- Actualisation de la politique commerciale.
- Gestion financière
 - Mutualisation des mandaterments et de la paye avec les autres parcs nationaux
 - Mutualisation des achats publics avec les autres organismes publics

+ Diversification des ressources financières

Le PNE a décliné sa stratégie de diversification des ressources :

- Diversification des cofinancements publics en fonction des thématiques et de l'échelle du projet (cofinancements européens : FEDER POIA sur le projet Destination Grand Tour des Ecrins, FEADER sur MAEC ; nationaux : FNADT et CR-PACA dans le cadre de la CIMA, MEDDE sur Natura 2000 hors Parc en Isère et Motif Paysage ; Conseils départementaux 38 et 05 sur les travaux sur sentiers et construction de cabanes héliportables. Des réflexions ont été entamées sur des projets avec des partenaires italiens dans le cadre des programmes ALCOTRA qui débiteront en 2016.

Au bilan, on constate en 2016, une forte progression des recettes extérieures. La structure des recettes extérieures est la suivante :

- FEDER :	369 308,89 €
- FEADER :	18 625,49 €
- FNADT :	2 400,00 €
- Région Rhône-Alpes :	7 000,00 €
- Région PACA :	182 750,52 €
- Département 05 :	11 088,26 €
- Département 38 :	13 908,00 €
- DREAL Rhône-Alpes :	28 625,50 €

- Recherche de cofinancement privés via le mécénat : 2 projets subventionnés par la GMF (exposition sonore, accessibilité sur le Pré de Mme Carle), un par la Fondation du Patrimoine (requalification du sentier de Prapic) et un par PETZL (Écologie Verticale)

- Recherche de cofinancements privés via le dispositif de dons défiscalisés : Evolution du site internet pour une possibilité de dons en ligne, appel aux dons sur certains projets emblématiques : Pairies fleuries, Parrainez un blanchon ! Encouragez les jeunes découvreurs ! Participez à l'entretien du mythique GR54

<http://www.ecrins-parcnational.fr/soutenez-le-parc>

Au total, en 2015, le PNE a reçu 690 euros de dons de particuliers répartis comme suit :

7 dons sur la rubrique « toute activité » pour un total de 340 €

6 dons sur la rubrique « sentiers » pour un total de 300 €

1 don sur la rubrique « faune-flore » pour un total de 50 €

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/poisson-davril-adoptez-un-agent-du-parc>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/pour-soutenir-le-parc-faites-un-don>

- Activité 6-3 – Fonctionnement général de l'établissement

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public
- Assurer la maintenance du parc immobilier (hors infrastructures d'accueil) et actualiser le SPSI

+ Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Un bilan carbone simplifié, basé sur les consommations énergétiques liées à l'immobilier et à la mobilité est réalisé.

Seuls les trajets réalisés dans le cadre professionnel sont pris en compte. Ce taux ne comprend ni les trajets domicile-travail, ni les trajets réalisés par les sous-traitants mandatés par l'établissement.

Rappels des valeurs de 2014

	Total 2014	Equivalent kg CO2	Total 2013 eq. Kg CO2
Mobilité			
Gazole (en litre)	28 997,00	2,66	77132,02
Essence (en litre)	160	2,42	387,2
Gpl (en litre)	0	2,37	0
Véhicules des salariés utilisés dans le cadre professionnel (en km)	13 184	0,05	659,2
Train (en km)	35 249	0,03	1057,47
Avion (en km)	0	0,22	0
Sous-total mobilité			79235,89
Energies / immobilier			
Gaz (en litre)	22 307	2,37	52867,59
Bois (en m-cubes)	90	0	
Fuel (en litre)	28 417	2,66	75589,22
Electricité (en KWh)	88 532	0	0
Sous total énergies			128456,81
TOTAL			207692,7

*Coefficients : sources CO2 logic et ADEME

Valeurs 2015

	Total 2015	Equivalent kg CO2	Total 2015 eq. Kg CO2
Mobilité			
Gazole (en litre)	29 210,27	2,66	77 699,32
Essence (en litre)	71,16	2,42	172,21
Gpl (en litre)	0	2,37	0,00
Véhicules des salariés utilisés dans le cadre professionnel (en km)	20 039	0,05	1 001,95
Train (en km)	56 557	0,03	1 696,71
Avion (en km)	0	0,22	0,00
Sous-total mobilité			80 570,19
Energies / immobilier			
Gaz (en litre)	42 209	2,37	100 035,33
Bois (en m-cubes)	120	0	
Fuel (en litre)	19 511	2,66	51 899,26
Electricité (en KWh)	205 614	0	0,00
Sous total énergies			151 934,59
TOTAL			232 504,78

Source : CO² logic et ADEME.

Le bilan carbone pour 2015 est donc de 80,6 tonnes d'équivalent carbone en ce qui concerne les consommations énergétiques liées à la mobilité (contre 79 tonnes en 2014, 65 tonnes en 2013 et 84 en 2012).

Ce bilan demeure dans la moyenne des données recueillies en 2012 et 2014.

On note une stabilité des kilomètres parcourus : 500 876 en 2015 contre 500 600 en 2014.

Le bilan carbone est de 151,9 tonnes d'équivalent carbone pour les consommations énergétiques des bâtiments professionnels (contre 128,5 tonnes en 2014, 129 tonnes en 2013 et 180 en 2012).

Une analyse approfondie de ce bilan sera faite dans le premier semestre 2016.

+ Assurer la maintenance du parc immobilier et actualiser le SPSI

Des efforts ont été fournis pour maintenir en état le parc immobilier, notamment s'agissant des visites réglementaires de conformité des locaux. Quelques contrats ont été renégociés à cette occasion, entraînant des économies substantielles pour l'établissement.

La maison des Borels de Champoléon a été mise en vente et par ailleurs des travaux d'amélioration ont été effectués sur des appartements libérés (Entraigues, Villar d'Arêne). La poursuite de l'amélioration des appartements se poursuivra en 2016, notamment en vue d'une mise en location.

- Activité 6-4 - Gestion des ressources humaines

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes.

- Mutualisation de la liquidation de la paye
- Gestion du plan de formation et accompagnement des carrières des agents
- Mise en place d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux

S'agissant des travaux visant à mutualiser la liquidation de la paye, les travaux en inter-Parcs se poursuivent, avec un objectif d'aboutissement en 2016 pour le PNE.

Les éléments relatifs à la formation figurent dans le bilan social ci-après.

La mise en place d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux est légèrement décalée du fait de la finalisation du cahier des charges du Ministère de tutelle aux organismes de formation (CVRH). Un groupe de travail émanant du CHSCT sera mis en place courant 2016, avec pour objectif de finaliser le plan de prévention.

Pour le règlement intérieur, un groupe de travail désigné fin 2014 a produit des propositions à la direction, en vue de faire aboutir le processus en début d'année 2016.

III- TABLEAU DES MOYENS

Le tableau des moyens s'appuie sur la nomenclature du COB 2012-2014, car le COB 2015-2017 n'a été signé qu'en fin d'année 2015, et l'outil de saisie du temps n'a pas été modifié selon la nouvelle nomenclature

En 2015, la SCSP versée s'élève à 6 650 905 €.

La masse salariale, de 5 679 480 €, représente 85,4 % de la dotation versée.

Le fonctionnement courant, de 590 962 €, représente 8,9% de la dotation versée.

La part résiduelle de la SCSP réservée au programme d'actions est de 380 463 €, soit 5,7 % de la SCSP versée

Les mandats pris pour la mise en oeuvre du programme d'actions représentent 1 623 463 €, toutes ressources confondues..

Le tableau qui suit indique l'utilisation faite des moyens accordés à l'établissement, notamment par l'Etat, selon les 9 domaines d'activité du COB. Sa lecture appelle quelques remarques et compléments :

- En 2015, l'Etat, via la DDT 38, a également financé un poste d'animatrice de sites Natura 2000 dans l'Isère, non pris en compte dans le tableau joint, hors SCSP.
- Les ressources humaines indiquées dans le tableau (ETP et ETPT) sont celles financées par la SCSP. N'apparaissent donc pas les postes « hors plafond d'emploi » qui sont pour 2015 : le poste Natura 2000 précité, un contrat aidé et cinq services civiques.
- La colonne des sommes mandatées prend en compte tous les mandats; qu'ils soient dédiés au fonctionnement courant ou au programme d'actions, et quelle que soit leur ressource financière (SCSP, recettes propre, cofinancements).
- La masse salariale est ventilée selon le résultat issu de la saisie par les agents de la ventilation de leur temps de travail dans le logiciel Virtualia. La valorisation en euros de ces données ETPT est effectuée en affectant à l'ETPT total annuel ainsi ventilé sur les domaines pour chaque agent, son coût individuel annuel chargé (salaire + toutes charges salariales). Les absences (congrés, maladie) sont ventilées dans les différents rubriques du COB au prorata de ce qui est saisi pour les périodes de présence au travail effectives.
- Le fonctionnement courant de l'établissement est ventilé selon la répartition du total de la masse salariale entre les 9 domaines, résultant des calculs précédents.
- Enfin la part correspondant au paiement des actions des programmes 2015 et antérieurs a été ventilée selon la rubrique de rattachement au COB..

Les principales données concernant les effectifs sont les suivantes :

ETP fin 2015: 90

ETPT 2015: 96.8

Nombre de saisonniers été: 28 (17 hôtesses/7 chefs d'équipe/2 ouvriers/2 vacataires loup)

Nombre d'intérimaires: 11 personnes (34 mois)

Nombre d'agents présents fin 2015: 108 (y compris le président du CA et les services civiques)

TABLEAU DES ESTIMATIONS DE MOYENS
(usage des moyens financiers et humains alloués par la tutelle)

	ETP				ETPT				Répartition des sommes mandatées et versées en %*	
	2014 nombre	2014 %	2015 nombre	2015, 00%	2014 nombre	2014 %	2015 nombre	2015, 00%	2014 %	2015, 00%
1. Surveillance du territoire et police de l'environnement	10,3	11,2	10,4	11,6	10,5	10,5	10,7	11	7,8	8,9
2. Connaissance et suivi du patrimoine naturel, culturel et paysager	20,3	21,9	18,9	21	21,4	21,3	19,6	20,2	17,8	18,4
3. Participation à la recherche scientifique	2,1	2,3	2,4	2,7	2,7	2,7	2,4	2,5	2,1	2,1
4. Prestations de conseil, études et ingénierie	12,3	13,3	10,1	11,2	12	12	10,3	10,6	12,5	16,5
5. Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	3,6	3,8	2,4	2,7	3,5	3,5	2,9	3	4,9	5
6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	7,6	8,3	6,5	7,2	11,7	11,7	9,8	10,2	23,5	11,6
7. Interventions d'accueil et d'animation	10,3	11,1	12	13,3	13,1	13,0	13,1	13,6	8,7	9,6
8. Création de supports de communication et pédagogie	6	6,5	6,7	7,5	6,1	6,1	7,2	7,4	5,1	7,3
9. Management et soutien	20	21,6	20,6	22,8	19,3	19,2	20,8	21,5	17,5	20,6
TOTAL dotation SCSP, ligne parcs nationaux	92,5	100	90	100	100,3	100	96,8	100	100	100

* En pourcentage du cumul des sommes mandatées et versées (pour le programme d'actions, pour le fonctionnement sensu-stricto et pour les salaires)

DEUXIÈME PARTIE

BILAN 2015 DES CONVENTIONS D'APPLICATION DE LA CHARTE

Date de signature de la convention			
Commune	Date	Commune	Date
Ancelle	à venir	Puy-Saint-Eusèbe	10/04/14
Argentière-la-Bessée (I')	08/11/14	Puy-Saint-Vincent	10/06/14
Aspres-les-Corps	15/05/14	Puy-Sanières	10/09/14
Besse	12/02/14	Réallon	08/10/14
Bourg-d'Oisans	12/02/14	Réotier	16/09/14
Buissard	05/05/14	Saint-Apollinaire	20/10/14
Chabottes (adhésion fin 2015)	à venir	Saint Bonnet en Champsaur (adhésion fin 2015)	à venir
Champcella	26/02/14	Saint-Clément-sur-Durance	31/12/15
Châteauroux-les-Alpes	22/12/14	Saint-Eusèbe-en-Champsaur	30/12/14
Chauffayer	10/11/14	Saint-Firmin	28/05/14
Clavans	16/01/13	Saint-Jacques-en-Valgaudemar	18/08/14
Crots	22/09/14	Saint-Jean Saint-Nicolas	27/06/14
Embrun	11/12/14	Saint Julien en Champsaur (adhésion fin 2015)	à venir
Entraigues	14/02/14	Saint-Léger les mélèzes	19/05/14
Freissinières	16/09/14	Saint-Maurice-en-Valgaudemar	25/06/14
La Chapelle-en-Valgaudemar	09/01/15	Saint-Michel de Chaillol	08/07/14
La Grave	24/04/14	Savines-le-Lac	16/09/14
La Motte-en-Champsaur	21/04/15	St Christophe-en-Oisans (adhésion en 2015)	à venir
le Monétier-les-Bains	27/02/14	Valjouffrey	01/07/14
Les Costes (adhésion fin 2015)	à venir	Vallouise	21/05/14
Mizoen	21/02/14	Venosc	18/02/14
Mont de Lans (adhésion fin 2015)	à venir	Vigneaux (les)	17/02/14
Orcières	17/10/14	Villar Loubière	23/12/14
Ornon	04/07/14	Villar-d'Arène	12/02/14
Oulles	à venir	Villard-Notre-Dame	29/01/14
Pelvoux	28/05/14	Villard-Reymond	13/06/14
Prunières	05/06/14		

TROISIÈME PARTIE

BILAN SOCIAL

2015

SOMMAIRE

EFFECTIFS ET PYRAMIDE DES AGES	page 63
CHOIX DES OPTIONS « ARTT »	page 64
MOUVEMENTS DES EFFECTIFS	page 65
LES ACCIDENTS DU TRAVAIL	page 67
PRESTATIONS SOCIALES	page 68
FORMATION CONTINUE	page 69
BILAN DES FORMATIONS PAR STAGE	page 72
CONTRIBUTION AU DIALOGUE SOCIAL	page 73

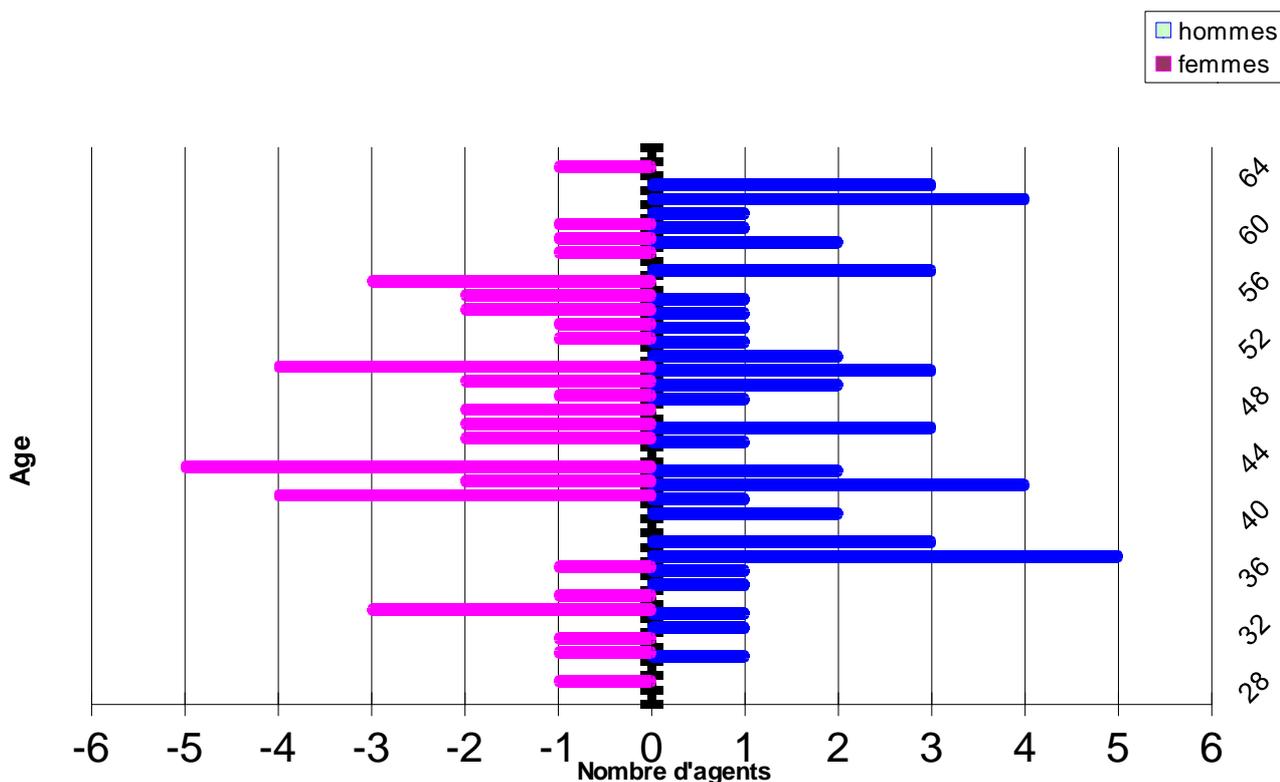
EFFECTIFS ET PYRAMIDE DES ÂGES (postes permanents)

Catégorie	MEDDE	MAAF	Autres Ministères	Fonction publique territoriale	Contractuels	Total
A	5	8	1	3	4	21
B	18	0	0	1	2	21
C	48	0	0	0	2	50
Total	71	8	1	4	8	92

Postes vacants fin 2015 :

- 1 poste de garde moniteur secteur « Vallouise » « Faune » au service scientifique
- le poste de chef de secteur « Oisans-Valbonnais »

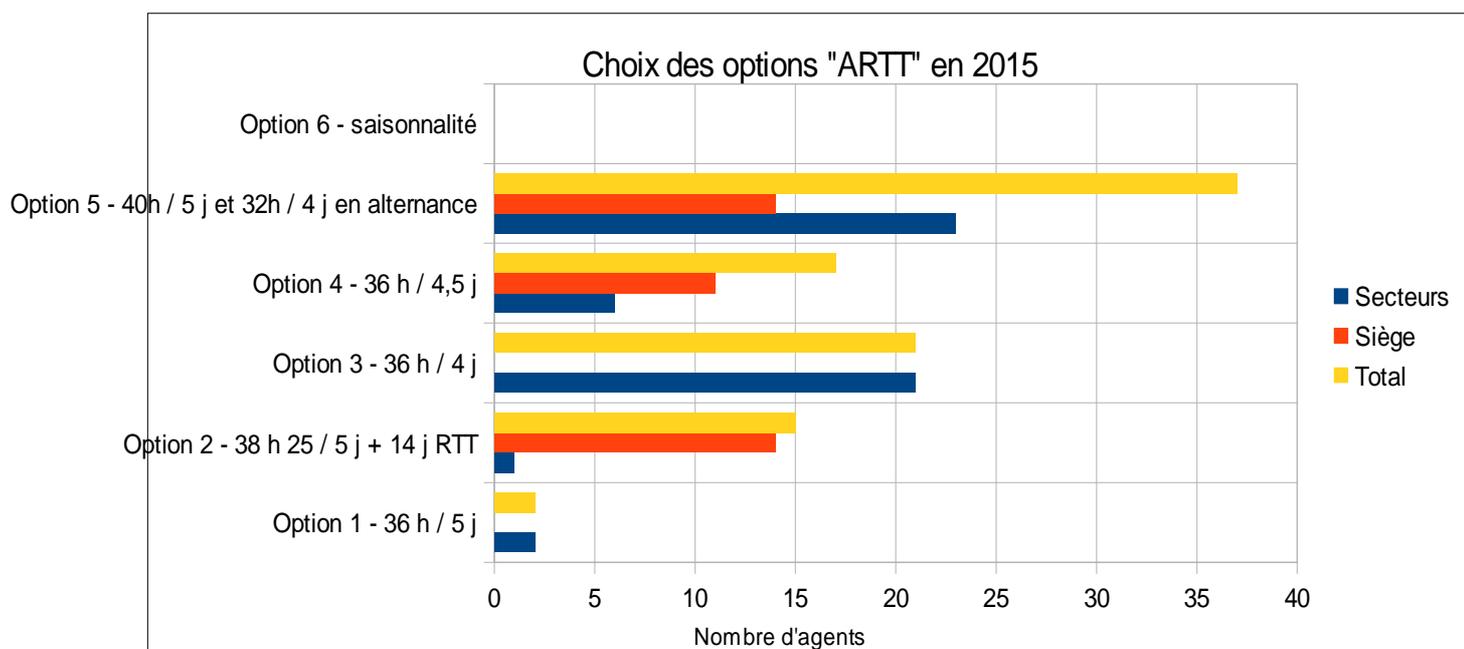
Pyramide des âges PNE au 31/12/2015



Choix des options « A.R.T.T. » en 2015

Options ARTT	Secteurs	Siège	Total
Option 1 - 36 h / 5 j	2	0	2
Option 2 - 38 h 25 / 5 j + 14 j RTT	1	14	15
Option 3 - 36 h / 4 j	21	0	21
Option 4 - 36 h / 4,5 j	6	11	17
Option 5 - 40h / 5 j et 32h / 4 j en alternance	23	14	37
Option 6 - saisonnalité	0	0	0
TOTAL	53	39	92

Cycles de travail	Secteurs	Siège	Total
Semaine de 5 jours	3	14	17
Semaine de 4,5 jours	29	25	54
Semaine de 4 jours	21	0	21
TOTAL	53	39	92



Mouvements des effectifs en 2015

Le personnel permanent et contractuel

- Daniel BRIOTET, est nommé chef du secteur Champsaur-Valgaudemar le 1^{er} juillet,
- DIGIER Marion quitte le secteur du Valbonnais (technicien patrimoine) pour le service Aménagement en tant que chargée de mission marque le 06 juillet,
- FOUGERAY Daniel quitte le secteur du Valbonnais (chef de secteur) pour le Valgaudemar (technicien patrimoine) le 1^{er} octobre,
- IMBERDIS Ludovic quitte le secteur du Valbonnais (technicien patrimoine) pour le service Scientifique en tant que chargé de mission faune le 1^{er} avril,
- LOMBARD Jean-François, chef de secteur, quitte le secteur du Valgaudemar pour l'Embrunais le 15 septembre,
- MAILLET Thierry (chef de secteur) est nommé technicien patrimoine de l'implantation de Vallouise le 1^{er} avril,
- QUELLIER Hélène, est nommée chef de secteur Briançonnais-Vallouise le 1^{er} avril,
- VIDAL Isabelle est nommée chef du service Aménagement le 15 juin.

Départs

- BAISSSET Marcel part en retraite le 17 avril,
- BARET Yves quitte son poste le 14 juin,
- BENOIT Mariane met un terme à son contrat le 30 novembre,
- BOURGES Hélène quitte son poste le 9 mars,
- COULOUMY Christian part en retraite le 13 septembre,
- DISDIER Sandrine quitte son poste le 18 décembre,
- DOVA Emmanuelle quitte son poste le 25 novembre,
- DUBOIS Cécile quitte son poste le 31 août,
- GARNIER Manon quitte son 1^{er} poste le 30 juin puis le 2^{ème} le 15 octobre,
- JOUBERT Amandine quitte son poste le 12 juin,
- PICHOUD Christian termine son mandat de président le 31 mars,
- PIN Jérémie quitte son poste le 30 septembre,
- VARREAU Hervé part en retraite le 30 avril,
- VINCENT Afef met un terme à son contrat le 31 août,
- VAILLANT Frédéric quitte son poste le 31 octobre.

Arrivées

- BERTRAND Nicolas arrive au secteur de l'Oisans le 15 septembre,
- CHARRON Julien arrive au secteur du Champsaur le 1^{er} février,
- CHEVALLIER Thierry arrive au secteur de l'Oisans le 1^{er} septembre,
- DISDIER Sandrine arrive au secteur du valgaudemar le 23 novembre,
- DUBOIS Cécile arrive au secteur de l'Embrunais le 12 mai,
- GARNIER Manon arrive au service Aménagement le 4 mai puis au secteur de l'Oisans le 1^{er} juillet,
- GOSSELIN Catherine arrive au secteur du Briançonnais le 11 mai,
- HERITIER Bernard débute son mandat de président le 14 décembre,

- ICARDO Emmanuel arrive au secteur du Valbonnais le 15 septembre,
- JOUBERT Amandine arrive au secteur du Champsaur le 18 mai,
- SERES Virginie arrive au secrétariat général le 15 décembre,
- PIN Jérémie arrive au secteur du Champsaur-Valgaudemar le 15 juin,
- THIARD Agnès arrive au service Aménagement le 5 mai,
- VUINEE Laure arrive au service Aménagement le 1^{er} juillet.

Le personnel saisonnier et temporaire

D'une part, **7** chefs d'équipe-travaux saisonniers sont recrutés pour une durée moyenne de **140 jours**.

D'autre part, l'établissement a recruté des personnels saisonniers, notamment **20 hôtesse**s ou **hôtes** d'accueil en renfort pour l'accueil du public (dont 17 en période estivale et 3 en période hivernale) mais également 2 ouvriers pour les travaux d'entretien et de restauration des sentiers, **2** vacataires « pastoralisme » sur 2 secteurs en renfort pour les « constats dommages » pour une durée de **3,5 mois** chacun.

En **2015**, le nombre d'hôtesse/hôtes d'accueil et d'ouvriers saisonniers est en diminution par rapport à **2014** et la quotité de temps de travail diminuée (nombreux contrats à temps incomplet pour les hôtesse). En effet, cette année, le P.N.E. a fait appel à une agence d'intérim pour le recrutement d'ouvriers saisonniers.

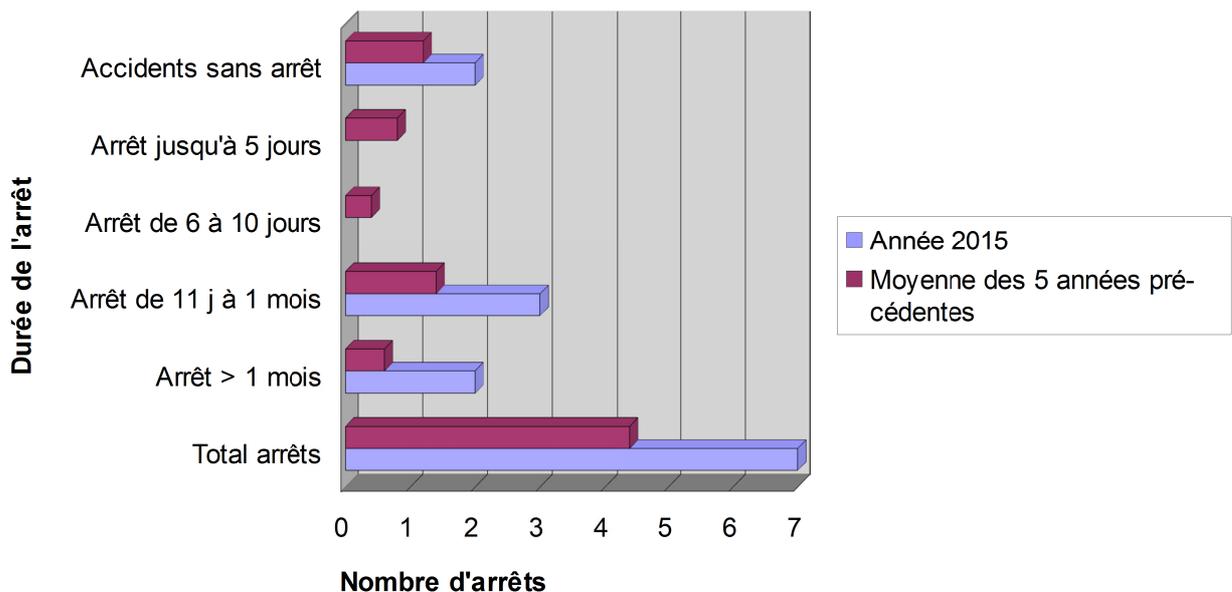
Les volontaires en service civique

Le PNE a accueilli 7 volontaires en service civique en 2015 (contrats de 6 à 12 mois) :

- 3 volontaires sur la mission « Sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation des patrimoines du parc » sur 3 secteurs durant la période estivale : Oisans, Champsaur-Valgaudemar et Vallouise,
- 1 volontaire sur la mission « Sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation des patrimoines du parc » sur le secteur du Briançonnais et sur la mission « Eco-citoyenneté et sensibilisation des pratiquants de la montagne » au sein du service Communication,
- 1 volontaire sur la mission « Sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation des patrimoines du parc » au sein du service Communication
- 1 volontaire sur la mission « Contribution à la constitution d'une offre touristique durable » au sein du service Communication.
- 1 volontaire sur la mission « Synthèse des connaissances sur les espèces invertébrées du parc » au sein du service Scientifique.

Les accidents du travail en 2015

Evolution du nombre d'arrêts consécutifs aux accidents du travail (2010 - 2015)



En 2015, les accidents concernent 6 agents titulaires et 1 agent contractuel (aucun agent saisonnier).

2 accidents n'ont pas donné lieu à un arrêt de travail.

La grande majorité des accidents concernent des agents techniques.

Un agent a été arrêté plus de 177 jours suite à son accident de service.

On remarquera l'augmentation du nombre d'accidents de travail, par rapport aux 5 années précédentes et, en ce qui concerne la durée de ces arrêts, un accroissement significatif des arrêts de longue durée (plus d'un mois).

On ne peut identifier de cause particulière à cette augmentation, les situations étant très différentes. Mais celle-ci doit conduire à une plus grande vigilance vis à vis des conditions de réalisation des missions.

Prestations sociales en 2015

En 2015, 40 bénéficient de prestations sociales complémentaires, pour un montant de 16 691,48€ (pour mémoire : 15 775,56 € en 2014.).

A cela s'ajoute la subvention versée par l'établissement public à l'association du personnel, qui s'élève à 6 250,41 € pour des actions d'animation socio-culturelles auprès des adhérents.

PNE - PRESTATIONS SOCIALES PAYEES EN 2015					
Prestations	Bénéficiaires En 2015	Montant pris en charge 2015	Bénéficiaires en 2014	Montant pris en charge 2014 (pour mémoire)	Montant pris en charge 2013 (pour mémoire)
Centre de loisirs avec hébergement	2	492,63	2	1 188,06	480,56
Centre de loisirs sans hébergement	1	42,08	0	0	355,14
Séjour en centres de vacances spécialisés	0	0	0	0	0
Séjour dans le cadre éducatif < 21 jours	0	0	0	0	0
Maisons familiales autre formule	2	257,81	0	0	0
CESU	6	6 555,00	9	5 945,00	4 555,00
Chèques vacances	11	3 359,36	11	2 816,70	2 193,60
Titres restaurant	18	5 984,60	18	5 825,8	5 529,70
TOTAL	40	16 691,48	40	15 775,56	13 114,00

Ces données indiquent une stabilisation par rapport à l'année 2014 du nombre de bénéficiaires mais une augmentation du montant remboursé (+ 5,8%).

Formation continue en 2015

En 2015, le nombre de jours dédiés à la formation continue est de 666, sachant que 240 jours ont été consacrés à un congé de formation professionnelle (CFP).

Cette valeur correspond à une augmentation de près de 100 % en tant compte du CFP (soit de de près 27,5% par rapport à l'année 2014 sans le CFP).

Néanmoins, si on considère le nombre d'agents formés (N=95), le nombre moyen de jours de formation continue par agent demeure globalement satisfaisant (4,5 sans le CFP ou 7 en tant compte du CFP).

A noter en 2015, plusieurs formations ont été organisées en interne, notamment :

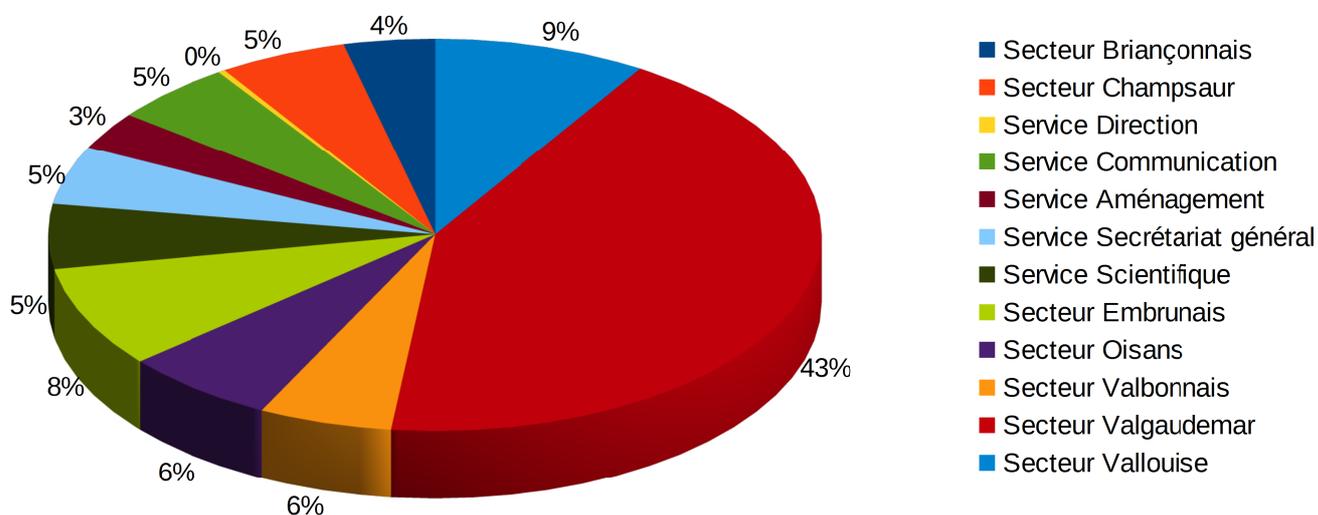
- formation des agents de terrain : suivi et gestion des espèces animales, suivi des milieux physiques et géo-morphologiques, par exemple,
- formation des gardes -moniteurs : journée axée sur la pédagogie
- formation des chargés de missions et encadrants : conduite de projets
- initiation au logiciel « QGIS » : techniciens patrimoines et chargés de mission...

L'existence de nombreuses formations courtes (recyclage secourisme, formation « ARVA », par exemple) contribue au niveau modéré du nombre de jours de formation par agent formé.

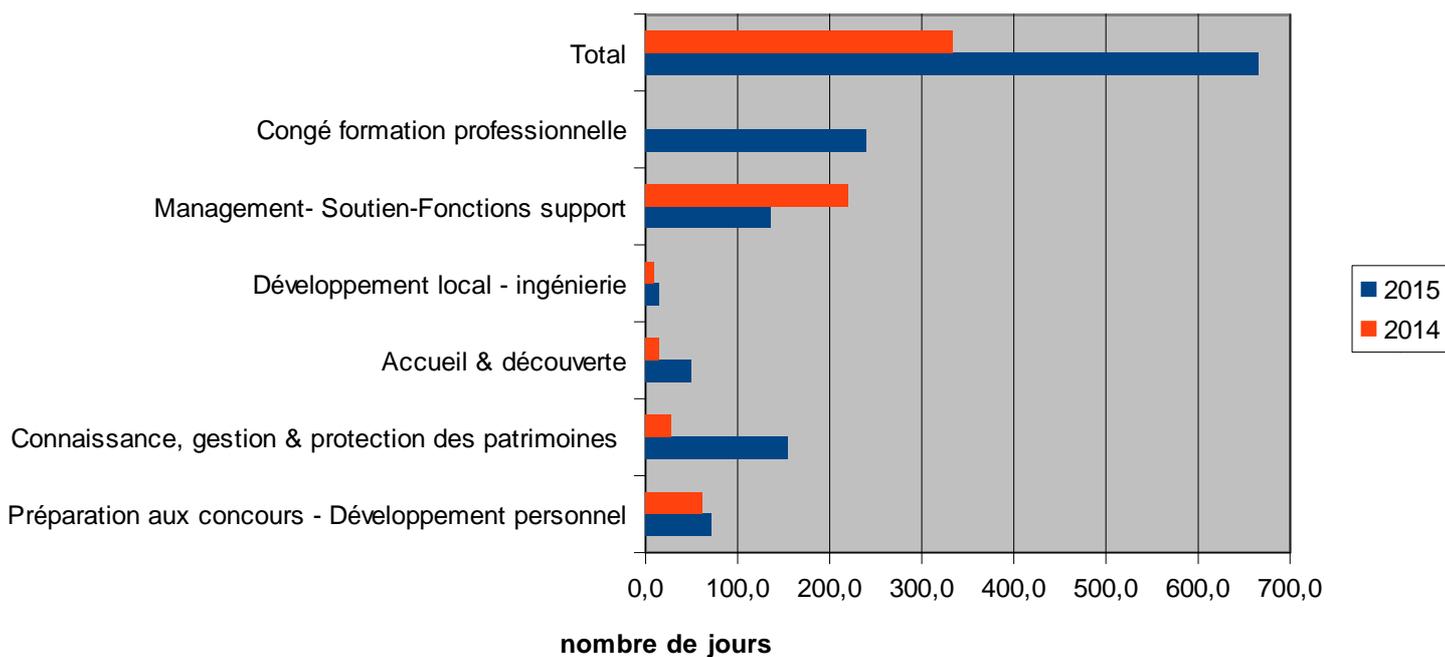
	Valeur 2015	Valeur 2014	Evolution 2015/2014	Quelques causes de variation
Préparation aux concours – Développement personnel (4.1.1)	71,5	61.5	+ 16 %	
Connaissance, gestion & protection des patrimoines (1)	154,50	28	+ 452 %	Nombreuses formations organisées en interne
Accueil & découverte (2)	50	15	+ 233 %	Formations organisées en interne
Développement local - ingénierie (3)	14,50	9	+ 61 %	
Management- Soutien-Fonctions support (4 sauf 4.1.1)	135,5	220.5	- 38,5 %	
Congé de formation professionnelle	240	0	+ 240 %	1 agent concerné (8 mois)
Total	666	334	+ 99,4 %	

Répartition par unité de travail des jours de formation en 2015

(N = 666)



Evolution 2014/2015 de l'effort de formation par domaine d'activité



La commission formation s'est réunie une fois en 2015, pour examiner les différentes demandes de formation du personnel. Une note de service est élaborée pour fixer le calendrier d'élaboration du plan de formation afin de prendre en compte les besoins de formation des agents exprimés lors des entretiens professionnels et de formation. L'anticipation des entretiens professionnels annuels des agents fin 2014 contribue à une meilleure anticipation dans la gestion du plan de formation.
(Cf. Tableau de répartition des formations par type de stage - Bilan Formation 2015 Annexe 1)

En 2015, le coût total de formation des agents pour l'établissement public s'élève à 27 093,14€ (dont 10 455,76€ pour le congé de formation professionnelle).
Pour mémoire, en 2014 il s'élevait à 17 710,16€.

Bilan des formations 2015 par stage - Annexe 1

Code Pl	Code Plan	Titre stage	Jours
1			154,5
		La gestion et le suivi du patrimoine naturel	12
		Programmation des suivis sur un espace naturel : module 1	10
		Formation habitats naturels	2
		Le suivi et la gestion des espèces animales	108,5
		Initiation à l'identification des orthoptères	18
		Formation constat dommages	22
		Campagnol amphibie	10
		Suivi sanitaire de la faune sauvage	20
		Correspondant réseau loup/lynx	16
		Le loup : connaissance et gestion	4,5
		Chiroptères : connaissances des espèces septentrionales	3
		Ornithologie : reconnaissance des principales espèces de montagne / STOC	8
		Perfectionnement à l'avifaune continentale	4
		Recherche active des oiseaux migrateurs au printemps	3
		Les milieux physiques et géomorphologiques	34
		Formation interne géologie	31
		Initiation à la géologie et à la géomorphologie	3
2			50
		Les modes de communication et de diffusion de l'information	4
		Oser affirmer sa parole en public	4
		L'éducation à l'environnement	18
		rencontre pédagogie garde	18
		Les langues étrangères	28
		formation modulaire anglais	4
		Langue anglaise : pratique professionnelle	24
4			207
		Le fonctionnement de l'Etablissement	71,5
		Préparation à la retraite	12
		Concours SACDD : élaboration du dossier RAEP	2
		Concours SACDD : préparation QCM et QRC	2
		Concours SACDD : méthodologie QRC	2
		formation civique et citoyenne	7
		Formation stagiaires dépréciés ITPE	10
		Concours Ingénieur Territorial : préparation	0,5
		Formation outil suivi habillement	1
		Formation spécifique des encadrants ou responsables territoriaux dans les parcs nationaux	3
		Formation spécifique pour agents de terrain TE et ATE	3
		Gestion des personnalités difficiles	0,5
		Formateur interne	3
		Formateur interne : animation des équipes sur EVA et conduite de projet	2
		Conduite de projets	23,5
		La fonction administrative et financière	14
		Virtualia : temps de travail	4
		Gestion des dossiers accident, handicap, invalidité, décès	4
		La masse salariale	4
		Analyse financière	2
		La fonction réglementaire et logistique	108,5
		Police administrative	1
		Permis de chasser	2,5
		Recyclage accompagnateur moyenne montagne	3
		Sécurité hivernale en montagne : recyclage	17,5
		Secours en montagne	16
		Formation ARVA	11
		Sécurité hivernale en montagne : initiation	4,5
		Habilitation électrique (BS) - recyclage	4,5
		Sécurité estivale en montagne : recyclage	3,5
		Recyclage PSC1	13
		Formation initiale PSC1	7
		Formation des membres du CHSCT	16
		Habilitation électrique	6
		Formation fédérale sécurité glaciers	3
		L'informatisation de l'Etablissement et le partage des données	13
		Formation QGIS - débutant	11
		Libre Office cal : initiation	2
3			14,5
		L'aménagement du territoire	2
		Habiter son territoire, enjeu de l'éducation à l'environnement	2
		Participer au développement local sur l'ensemble du parc	12,5
		Relation troupeau/chien/loup	7
		Gestion agropastorale et biodiversité	4
		Fonctionnement des alpages	1,5
C			240
		Congé formation professionnel	240
		Congé formation Master II : études anglophones /Concours CAPES Anglais	240
Total			666

Contribution au dialogue social

Avec six sessions de travail des instances consultatives, comité technique, commission consultative paritaire et comité hygiène et sécurité, l'année 2015 se caractérise par une forte intensité du dialogue social au sein de l'établissement public.

Comité technique et Commission consultative paritaire

Le **comité technique du Parc national**, s'est réuni deux fois au cours de l'année, pour examiner les points suivants :

Le 26 février 2015

- approbation du compte-rendu de la réunion précédente,
- examen du tableau de suivi,
- point d'organisation pour la marque,
- point sur la fusion des secteurs,
- point sur les recrutements postes faune et flore,
- fiche de poste "agriculture",
- point sur les avancements TE
- point d'étape sur le règlement intérieur
- proposition de fermeture du siège (15 mai et 13 juillet)
- questions diverses :
- point sur la mission EEDD,
- calcul des jours de présence en temps partiel,
- revalorisation ATE 2015,
- confidentialité au PNE

Le 15 décembre 2015

- approbation du compte-rendu de la réunion précédente,
- examen du tableau de suivi,
- point sur les recrutements « ingénierie financière » et « architecte »,
- organigramme,
- règlement intérieur,
- convention cadre de partenariat entre le CMVRH/PNF et les PNx,
- COB,
- questions diverses

La **commission consultative paritaire** compétente à l'égard des agents non titulaires de l'établissement public (CCP) s'est réunie une fois, pour examiner les points suivants :

Le 16 décembre 2015

- approbation du compte rendu de la réunion précédente
- point d'actualité
- recrutements en cours
- questions diverses

Sécurité et santé au travail

Le **comité hygiène , sécurité et santé au travail** (CHSCT) s'est réuni trois fois en 2015, pour examiner les points suivants :

Le 10 février 2015

- 1/ Installation des nouveaux membres
- 2/ Approbation du procès-verbal du CHSCT du 9 octobre 2014
- 3/ Examen du tableau de suivi du CHSCT et ISST
- 4/ Examen des registres de sécurité
- 5/ Information sur les risques de mélanome
- 6/ Bilan social
- 7/ Bilan du médecin de prévention
- 8/ Retour sur le groupe de travail des conseillers de prévention
- 9/ Document unique:
 - information sur les EPI
 - information sur l'évolution d'Accis
 - calendrier de travail sur les RPS
- 10/ Equipement des saisonniers
- 11/ Questions diverses

Le 9 juin 2015

- 1/ Approbation du dernier compte rendu
- 2/ Examen des tableaux de suivi
- 3/ Examen des registres de sécurité
- 4/ Point d'étape sur les EPI et calendrier de finalisation de l'inventaire
- 5/ Point d'étape sur le Règlement Intérieur (hygiène et sécurité)
- 6/ Point sur le DU
- 7/ Retour du GT conseillers de prévention
- 8/ Prévention des risques sanitaires (élaboration de l'annexe du DU)
- 9/ Local des Eyssagnières (information et point d'étape)
- 10/ Question diverses

Le mardi 6 octobre 2015

- 1/ Approbation du dernier compte rendu
- 2/ Examen des tableaux de suivi
- 3/ Examen des registres de sécurité
- 4/ Départ du médecin de prévention
- 5/ Point sur le DU (point d'étape évolution Accis)
- 6/ Point d'étape sur les EPI et calendrier de finalisation de l'inventaire
- 7/ Radio (calendrier et méthode de travail sur la question des zones d'ombre)
- 8/ Formation des membres du CHSCT
- 9/ Présentation des notes de procédures sur les accidents du travail et les arrêts maladie
- 10/ Programmation des priorités 2016
- 11/ Questions diverses

Par ailleurs, un groupe de travail dédié au pilotage technique de l'actualisation du document unique s'est réuni plusieurs fois

le 26 mai 2015 : Présentation des tests des EPI à effectuer sur Vallouise

le 17 décembre 2015 : présentation du bilan des tests de vallouise et déploiement sur les autres secteurs ; recensement de la trousse secours et rédaction d'une procédure « constat dommage troupeau ».

Le conseiller de prévention et les assistants de prévention

Gilles MARTINEZ assiste à la réunion annuelle des conseillers de prévention inter-parcs les :
- 3 à 4 juin 2015, à Port Cros (Parc national)
- 27 janvier 2015 1 réunion téléphonique

Médico-social

Une cellule médico-sociale se réunit 1 fois par trimestre afin d'aborder les problématiques collectives et individuelle des agents du Parc national
- le 5 février ; le 20 avril et le 1 octobre 2015

Groupes de travail règlement intérieur

Un groupe de travail poursuit le "toiletage" du règlement intérieur. Ce groupe se réunit six fois: les 14 avril, 1 septembre, 13 octobre, 5 novembre, 23 novembre et 15 décembre 2015.
Le groupe de travail a proposé à la direction un nouveau règlement intérieur.

QUATRIEME PARTIE

ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2015

21	Autorisation Survol	Gendarmerie Nationale Groupement instruction Stage de formation des pilotes en haute montagne PELVOUX/LA BARRE/LA MEIJE
22	Autorisation Activités	Fédé chasse 05 autorisation comptage tétras avec chiens La chapelle en Valgaudemar
23	Autorisation Activités	Fédé chasse 05 autorisation comptage tétras avec chiens Villar d'Arène
25	Autorisation Chasseur	Autorisation de passage des chasseurs ACCA Bourg d'Oisans
26	Autorisation Manifestation	Autorisation Trail de la Meije 2015
27	Autorisation Survol	Sécurité civile Grenoble / entrainement pilotes MEIJE/ ECRINS / LES BANS/ L OLAN / LA SELLE
31	Autorisation Activités	Autorisation prises de vue Valgo France 3 Chroniques d'en haut
43	Avenant	Avenant 1 à l'autorisation 486/2014 Outdoor mix 2015 Slackline Dormillouse
44	Autorisation Activités	Autorisation Derby de la Meije 2015 27è édition
45	Autorisation Activités	Autorisation de transport de gibier Molines Valgaudemar
52	Autorisation Activités	Prospections archéologiques Saint Christophe en Oisans Yan Axel GOMEZ COUTOULY
53	Autorisation Survol	SAF Ravitaillement refuge des Ecrins Vallouise
54	Autorisation Prise de vues	Prises de vue FRANCE3 Chaîne VOYAGES sur Gardiens du refuge Adèle Planchard
55	Autorisation Prise de vues	Prises de vue TF1 REPORTAGES sur Gardiens du refuge du Promontoire
57	Autorisation Survol	Passerelle La Bérarde survol demandé par le secteru Oisans
58	Autorisation Survol	Ravitaillement des refuges Briançonnais et Oisans
59	Autorisation Prise de vues	Prises de vue Magasine Alpinisme et France Bleue Isère
60	Autorisation Survol	RTE intervention d'urgence
61	Autorisation Activités	Trail Ultra Champsaur du 05/07/2015
63	Autorisation Prise de vues	Prises de vue Mesurage Barre des Ecrins Michel BAUD
66	Autorisation Prélèvement	Capture, détention, transport Espèces Protégées Agents PNE
68	Autorisation Survol	Ravitaillement eau refuge du Chatteret
71	Autorisation Prise de vues	Prises de vue TV5 Echappées Belles Gardiens du refuge de l'Aigle
77	Autorisation Survol	Finition des travaux Refuge de l'Aigle + TV5 Echappées Belles
78	Autorisation Survol	Ravitaillement des refuges Vallouise
87	Autorisation Survol	Sécurité civile de Grenoble Instruction
89	Autorisation Survol	Batterises fuite à redescendre du refuge du pomontoire
98	Autorisation Travaux en coeur	Travaux de réfection du sentier de la combe de l'Embernard
101	Autorisation Travaux en coeur	Avenant 2 à l'autorisation 465/2014 et 146/2014 canalisation assainissement camping Bérarde
102	Autorisation Survol	Sécurité civile de Grenoble Instruction
105	Autorisation Circulation	Les environneurs travux sur sentier Orcières
109	Autorisation Survol	Chalets du Lauvitel
110	Autorisation Activités	Vernet Refuge Cézanne circulation avec son chien
111	Autorisation Activités	Vernet Refuge Cézanne circulation avec son Quad

117	Autorisation Activités	Destruction chiens errants La Motte Valgaudemar
131	Autorisation Survol	Sécurité civile de Grenoble Instruction
136	Autorisation Survol	matériel Pigeonnier et cabane de la Crote
137	Autorisation Prise de vues	Planète Thalassa Changements climatiques
138	Autorisation Prélèvement	LCME PIOT Prélèvements dépôts atmosphériques, gaz, particules et eau
139	Autorisation Prélèvement	PERGA – UMR CARTELE – INRA Installation de capteurs et prélèvements
140	Autorisation Prélèvement	suivi sismo Glaciers Noir et Blanc BURTIN
141	Autorisation Prélèvement	Lacs sentinelles Pavé ONEMA
142	Autorisation Prélèvement	Lacs Laurent CAVALI
143	Autorisation Prélèvement	Prélèvements cosmogéniques EDYTEM
145	Autorisation Survol	Ravitaillement refuges des Ecrins
153	Autorisation Prise de vues	Prises de sons et ambiances dans le cadre de la convention 32/2015 Tous secteurs
154	Autorisation Activités	Prélèvements sédiments et eau Lac du Lauvitel EDYTEM
155	Autorisation Activités	Circulation CHAUME apiculteur Chemin du ROY
156	Autorisation Activités	Circulation RODIER apiculteur Chemin du ROY
157	Autorisation Survol	Report de l'autorisation n°089/2015 du 23/04/15
158	Autorisation Circulation	Valsenestre Philippe PACCARD
160	Autorisation Activités	CG38 Les Faures Valsenestre purge chute de blocs
161	Autorisation Prise de vues	France 3 Chronique Montagne reportage sur les réseaux associatifs d'alerte et de secours en montagne liés à la sécurité civile
170	Autorisation Activités	Ultra Raid VTT de la Meije
177	Autorisation Circulation	Mini Pelle Cabane du Vêt Entraigues
178	Autorisation Survol	travaux de réparation cuve cabane du Vêt Entraigues
180	Autorisation Survol	Commission de sécurité Pref05 les 15 16 et 17 juin 2015
181	Autorisation Survol	révitaillement refuge Muzelle 05 06 15
182	Autorisation Survol	approvisionnement village Dormillouse
183	Autorisation Circulation	Anel Piste du Roy débardage
191	Autorisation Circulation	Paul DAVIN troupeau Piste du Roy Molines en champasaur
192	Autorisation Circulation	Ailloud refuge Pre de la Chaumette
193	Autorisation Activités	Piquets suivi Chamois UG14 Champsur
194	Autorisation Survol	Lauvitel
195	Autorisation Survol	Refuges Vollompière + Tourrond
196	Autorisation Survol	Refuges Valgaudemar
198	Autorisation Alevinage	Alevinage des Lacs Champasaur Valgau Vallouise
199	Autorisation Circulation	Repérage prises de vues France TV série HUGO Pré de la Chaumette
200	Autorisation Survol	Survol Aigle, Adèle Planchard, Pavé
201	Autorisation Survol	Survol Alpes du Pin, Selle
202	Autorisation Survol	Survol Promontoire, Pillatte, Chatelleret, Lavey
203	Autorisation Survol	Survol les Rouies, Temple Ecrins
204	Autorisation Activités	Piquets suivi oiseaux Valbonnais
205	Autorisation Survol	Survol Lauvitel

206	Autorisation Travaux en coeur	Cabane héliportable Vallon Isola dit le Mourre de clausis Champoléon
207	Autorisation Travaux en coeur	Cabane héliportable Vallon Clos dit de la Lavine La Chapelle
208	Autorisation Travaux en coeur	Cabane héliportable Les Pâles La Chapelle
213	Autorisation Survol	Ravitaillement des refuges Vallouise
214	Autorisation Survol	Cabane Héliportable Terre Blanche vers Terce
215	Autorisation Travaux en coeur	Cabane Héliportable Terre Blanche déplacement versTerce
238	Autorisation Circulation	Jérôme GONSOLIN apiculteur
241	Autorisation Activités	7ème Défi Gioberney
242	Autorisation Survol	SAF Les Ougiers Oisans
247	Autorisation Circulation	Repérage SUITE prises de vues France TV série HUGO Pré de la Chaumette
248	Autorisation Survol	SAF pour PNE Passerelles Val Vachère
249	Autorisation Survol	Cabanes héliportables
250	Autorisation Survol	Alevinage des Lacs Champsaur Valgau Vallouise
252	Autorisation Activités	Vente de produits dérivés du miel au Refuge Cézanne
254	Autorisation Circulation	PMR commissariat des Armées
261	Autorisation Survol	Sesl Bergers + refuges Oisans
262	Autorisation Survol	Sels Bergers Valbonnais
263	Autorisation Prélèvement	Stagiaires et services civiques
264	Autorisation Circulation	Groupement pastoral de la Motte sur piste du Roy
265	Autorisation Circulation	Fabien Nougier piste du Roy
266	Autorisation Prélèvement	Arianta escargots
267	Autorisation Prélèvement	Capture papillons LECA
268	Autorisation Circulation	Barban Piste de Valsenestre
269	Autorisation Circulation	Cassagne Piste de Vlasenestre
270	Autorisation Circulation	Lambert Piste de Font Turbat
271	Autorisation Circulation	Jacquemier Piste de Font Turbat
272	Autorisation Circulation	Benetto Piste de Font Turbat
273	Autorisation Circulation	Puissant Piste de Font Turbat
274	Autorisation Circulation	Garagnon Piste des Charmettes
275	Autorisation Circulation	Salvi Piste des Charmettes ANNULEE
276	Autorisation Prélèvement	Echantillons de roches BRGM Melleton
279	Autorisation Activités	avenant à l'autorisation 252/2015 vente de produits Refuge Cézanne
280	Autorisation Prise de vues	chaîne Gulli Bo travail
282	Autorisation Prise de vues	Xavier Petit Ardoisières vallée du Couleau pour muséo Tour Brune PNE
283	Autorisation Survol	RTE Cordéac Pt Escoffier
284	Autorisation Diverse	Bivouac cabane de Parisiens MALCROS
285	Autorisation Circulation	Non motorisée Anes MALCROS
287	Autorisation Survol	Sécurité civile de Grenoble Instruction
288	Autorisation Circulation	SIAUD Piste des Charmettes à la place de Garagnon
289	Autorisation Survol	SAF GR54 Valsenestre paccard philippe
290	Autorisation Survol	Aviation pour relevés photos LIDAR Refuge de la Pilatte

291	Autorisation Prise de vues	Bruno Cedat dans le cadre du projet sommets pour le climat traversée du massif
292	Avenant	Autorisation de travaux 487/2014 Baridon
293	Autorisation Travaux en coeur	Franchissement piscicole Barage Villar Loubière
294	Autorisation Chasseur	Comptage au chiens d'arrêt Tétrás Alpe du Pin
295	Autorisation Circulation	Dupuy piste Valsenestre
296	Autorisation Circulation	J. Arnaud piste Valsenestre
297	Autorisation Survol	HDF Refuge Chateleret
298	Autorisation Survol	Chalet ONF Temple Ecrins
299	Autorisation Survol	Valsenestre Philippe PACCARD
305	Autorisation Prise de vues	Prises de vues Bertrand Bodin
306	Autorisation Prise de vues	Prises de vues Studio Vidéo
311	Autorisation Survol	Refuge de la Muzelle
312	Autorisation Circulation	Repérage SUITE prises de vues France TV série HUGO Pré de la Chaumette
313	Autorisation Sondage archéologique	Prélèvements peintures site Faravel EDYTEM Emilie CHALMIN
314	Autorisation Survol	Refuge Font Turba
315	Autorisation Circulation	Candé Font Turba
316	Autorisation Chasseur	ACCA Chanteloube saison 2015/2016
317	Autorisation Chasseur	Société de chasse Champcella saison 2015/2016
319	Autorisation Survol	Réfuges de Vallouise
320	Autorisation Survol	Réfuges de l'Oisans
321	Autorisation Survol	Réfuges de l'Oisans
322	Autorisation Survol	Réfuges du Briançonnais
324	Autorisation Prise de vues	Prises de vues France 2 Promontoire Changement clim
329	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration dans la RI Lauvitel
330	Autorisation RI Lauvitel	Prises de vue RI Lauvitel
333	Autorisation Prise de vues	TF1 Reportages Antony Binst tournage Florence MOCCI
334	Autorisation Prise de vues	Prises de vue France TV série HUGO Pré de la Chaumette
335	Autorisation Circulation	France TV série HUGO Pré de la Chaumette équipe déco
338	Autorisation Manifestation	Mus'accord Pre de madame Carle
339	Autorisation Survol	Refuges Valgaudemar com sécurité
340	Refus d'autorisation	Mus'accord Pre de madame Carle
341	Avenant	Avenant à l'avenant 467/2014 Serge Baridon
343	Autorisation Circulation	Sébastien Arnaud piste Valsenestre
346	Autorisation Activités	FM Hofmann – sondage sols Champsaur
354	Autorisation Survol	HDF Cabane des Terrasses
355	Autorisation Survol	SAF Refuge de la Muzelle
356	Autorisation Survol	Hélimax SAF refuges Vallouise
357	Autorisation Travaux en coeur	Mise en place appareil photo automatique PNE Glacier Blanc
359	Autorisation Prélèvement	Algues et microphytes lac MuzellePiot
360	Autorisation Chasseur	Société de chasse Pelvousienne saison 2015/2016

361	Autorisation Chasseur	ACCA Muzelle saison 2015/2016
362	Autorisation Survol	HDF Cabane des Terrasses et Cabane de Combourssi�re
363	Refus d'autorisation	orpaillage de loisir martin parker
364	Autorisation Chasseur	ACCA SAINT CHRISTOPHE
368	Autorisation Survol	SAF Refuges V�n�on
369	Autorisation Activit�s	campement cabane de Chichin
370	Autorisation Survol	prelevement lac du pav� IRSTEA
371	Autorisation Survol	depannage electricit� refuge de l'Olan
372	Autorisation Survol	depannage telecom refuge de l'aigle
374	Autorisation Survol	depannage electricit� refuge de l'Olan, saf HUEZ
375	Autorisation Survol	depannage electricit� refuge de l'Olan, HDF
376	Autorisation Circulation	caf fond turbat JP cand�
381	Autorisation Survol	D�pose cabane vallon de Reyna
382	Autorisation Circulation	Refuge de pr� chaumette etude de sol
384	Autorisation Activit�s	slackline refuge de Chabourn�ou
387	Autorisation Survol	ravitaillement refuge muzelle le 19 ao�t 2015
389	Autorisation Survol	ravitaillement refuges glacier blanc et ecrins le 18 aout
390	Autorisation Survol	reparation relai des rouies securit� civiel de grenoble
393	Autorisation Survol	D�pannage urgent �lectricit� refuge Olan SAF Huez
395	Autorisation Prise de vues	CCA Chanteloube saison 2015/2016
396	Autorisation Chasseur	ACCA Valjouffrey saison 2015/2016
397	Autorisation Chasseur	ACCA Freissini�res saison 2015/2016
398	Autorisation Chasseur	ACCA Champcella saison 2015/2016 – AVENANT � la 317/2015
407	Autorisation Circulation	D�partement Alain TOMASI reconnaissance joellette
408	Autorisation Survol	Cabane de Combourssi�re ONF Entraigues
410	Autorisation Chasseur	ACCA Ch�teauroux saison 2015/2016
411	Autorisation Travaux en coeur	RTM paravalanche Prapic
412	Autorisation Survol	Refuge de la Pilatte (cuve eau)
416	Autorisation Prise de vues	France2 Journal t�l�vis� du 29/08/2015 Glacier Blanc
417	Autorisation Circulation	Circulation et affouage for�t communale de Villar-loubi�re
418	Autorisation Circulation	Circulation et affouage for�t communale de Villar-loubi�re
419	Autorisation Chasseur	ANNULEE VOIR N�045/2015
420	Autorisation Chasseur	ACCA La Motte battue sangliers
421	Refus d'autorisation	Chien glacier Blanc Refus
422	Autorisation Survol	Refuge de Temple Ecrins
423	Autorisation Survol	Refuge de la Pilatte (cuve eau)
424	Autorisation Travaux en coeur	Travaux RTM Torrent du B�ranger Valsenestre
425	Autorisation Circulation	Circulation Travaux RTM Torrent du B�ranger
426	Autorisation Survol	refuge de Font Turbat
427	Autorisation Survol	ONF Travaux RTM Prapic
429	Autorisation Survol	Exercices de secours en crevasse PGHM

432	Autorisation Survol	Temple Ecrins travaux couverture + électricité
434	Autorisation Survol	HDF Travaux RTM Torrent du Béranger
438	Autorisation Survol	Refuges de Vallouise
441	Autorisation Survol	Refuges du Valgau
442	Autorisation Survol	Refuges de l'Oisans
443	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration dans la RI Lauvitel JOURNEES DU PATRIMOINE
444	Autorisation RI Lauvitel	Pénétration dans la RI Lauvitel
445	Autorisation Survol	Prise d'eau Lauvitel
446	Autorisation Survol	Refuge de l'Aigle
450	Autorisation Survol	Gendarmerie nationale Stage pilotes du 14 au 25/09 et du 05/ au 16/10
451	Autorisation Survol	DRONE personne disparue
452	Autorisation Prise de vues	DRONE personne disparue
454	Autorisation RI Lauvitel	Prises de vue RI Lauvitel
463	Autorisation Survol	Refuges Oisans
465	Autorisation Prise de vues	Cinémathèque de montagne Glacier Blanc
466	Autorisation Travaux en coeur	Torrent du Gioberney passage à gué
467	Autorisation Prise de vues	Drone Refuge de la Pilatte
471	Autorisation Survol	SAF fin de chantier TEMPLE ECRINS
472	Autorisation Survol	ERDF – Valjouffrey
473	Autorisation Survol	PNE passerelles vallon de la Pilatte
482	Autorisation Survol	SAF Dormillouse village + CABANES HELIPORTABLES
483	Autorisation Survol	vol ULM béranger pour RTM, ULM venat de l'alpe d'huez
484	Autorisation Survol	SAF Grefuge Temple Ecrins
485	Autorisation Survol	PGHM 05, entrainement crevasses glacier du Sellé
486	Autorisation Travaux en coeur	ONF-RTM 38 relevés Béranger et poses de balises
488	Autorisation Circulation	SARL BONTOUX relevé alti Pré de la Chaumette
489	Autorisation Survol	PNE descentes cabanes héliportables
492	Autorisation Activités	Autorisation balisage raquettes Molines
493	Autorisation Survol	Autorisation survol relevé topo LIDAR Sintégra
504	Autorisation Survol	Lac de la Muzelle Université de Savoie
506	Autorisation Travaux en coeur	CAF Refuge de Font Turbat local technique
508	Autorisation Survol	Autorisation survol relevé topo LIDAR Sintégra
511	Autorisation Circulation	Avenant à 418/2015 circ Gueydan
512	Autorisation Circulation	Circ candé Font Turbat
514	Autorisation Survol	Autorisation survol relevé topo LIDAR Sintégra
542	Autorisation Survol	Excerices de secours Eychaуда
548	Autorisation RI Lauvitel	Suivi micro-mammifères YOCCOZ
549	Autorisation RI Lauvitel	Prises de vue RI Lauvitel

GLOSSAIRE

(sigles et acronymes couramment utilisés)

ACCA : association communale de chasse agréée
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFB : Agence française pour la biodiversité
ALUR : nom donné à la Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
ANR : Agence nationale de la recherche
Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APAO : association pour la promotion de l'agriculture en Oisans
ARTT : aménagement de la réduction du temps de travail
ARVA : appareil de recherche de victimes d'avalanche
ASA : association syndicale autorisée – pour l'aménagement et l'entretien des cours d'eau, lacs, ...
ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de la Haute-Savoie
ATBI : « All Taxa Biodiversity inventories and monitoring » : inventaire généralisé de la biodiversité
ATE : agent technique de l'environnement
ATEN : Atelier technique des espaces naturels
CA : conseil d'administration
CAF : Club alpin français
CCP : commission consultative paritaire (concerne les agents non titulaires)
CD : conseil départemental
CDRP : comité départemental de la randonnée pédestre
CEREGE : Centre de recherche en gestion
CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
CESEC : conseil économique, social et culturel
CETD : Charte européenne de tourisme durable
CFP : congé de formation professionnelle
CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIMA : Convention interrégionale du Massif des Alpes
CMVRH : centre ministériel de valorisation des ressources humaines
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COB : contrat d'objectifs
COP-21 : nom donné à la conférence internationale des parties de Paris de 2015 sur le climat
CR-PACA : Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
CREA : Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude
CRIGE-PACA : Centre régional de l'information géographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur
CRPF : centre régional de la propriété forestière
CS : conseil scientifique
CT : comité technique local
CVRH : centre de valorisation des ressources humaines
DDT : direction départementale des territoires
DGAL : direction générale de l'alimentation (du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt)
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DU : document unique
EDYTEM : groupement d'intérêts scientifiques « Environnements Dynamique et Territoires de la Montagne » de l'Université de Savoie ...
EEDD : éducation à l'environnement et au développement durable
EIN : évaluation des incidences Natura 2000
ENSP : École nationale supérieure du paysage
EPI : équipement de protection individuelle
ERDF : entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité en France
ERP : établissement recevant du public
ESA : nom donné à la plate-forme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale
ETP : équivalent temps plein
ETPT : équivalent temps plein annuel travaillé
EVA : nom donné à l'outil informatique mutualisé de suivi des chartes et de gestion de projet
FAI : fédération des alpages de l'Isère
FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : fonds européen de développement économique régional
FNADT : fonds national d'aménagement et de développement du territoire
GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun
GPS : global positioning system

GMF : Garantie mutuelle des fonctionnaires
GR : (chemin de...) grande randonnée
GT : groupe de travail
ICE : indicateur de changement écologique
IGA : Institut de géographie alpine (de Grenoble)
IGN : Institut géographique national
IOP : installation ouverte au public
IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
ISST : inspecteur en santé et sécurité au travail
LCME : Laboratoire de chimie moléculaire et environnement.
LEADER : fonds européen agricole de développement
LECA : Laboratoire d'écologie alpine
LIFE : L'Instrument financier de l'Union européenne consacré aux projets environnementaux
MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MAEC : mesure agro-environnementale et climatique
MAE-t : mesure agro-environnementale territorialisée (désormais MAEC)
MEDDE : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
MISEN : mission inter-services de l'eau et de la nature
MNHN : Museum national d'histoire naturelle
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF : Office national des forêts
PAC : porter à connaissance
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PAEC : projet agro-environnemental et climatique
PCB : polychlorobiphényles. Produits chimiques organiques chlorés.
PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
PGHM : peloton de gendarmerie de haute montagne
PITEM : plan intégré thématique du programme européen ALCOTRA
PN : parc national
PNE : Parc national des Ecrins
PNF : Parcs nationaux de France
PNM : Parc national du Mercantour
PNR : parc naturel régional
PNV : Parc national de la Vanoise
Pnx : parcs nationaux
POIA : programme interrégional du Massif des Alpes
PSG : plan simple de gestion
PV : procès verbal
RD : route départementale
RI : réserve intégrale (de Lauvitel, pour ce qui concerne le PNE)
RPS : risques psycho-sociaux
RREN : réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés
RTE : réseau de transport d'électricité
RTM : service de restauration des terrains de montagne
RTT : journée octroyée au titre de la réduction du temps de travail
RUC : règlement d'usage catégoriel
SARL : société à responsabilité limitée
SCSP : subvention pour charges de service public
SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau
SINP : système d'information sur la nature et les paysages
SMADESEP : syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
SNB : stratégie nationale pour la biodiversité
TE : technicien de l'environnement
TVB : trames verte et bleue
UG : unité de gestion
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
ULM : ultra-léger motorisé
UMR : unité mixte de recherche
USEP : union sportive de l'enseignement du premier degré
VTT : vélo tous terrains